

## Le juge Deschênes renvoie la CECM au législateur

par Clément Trudel

S'il y a conflit entre le mécanisme d'accréditation et la loi 95 établissant le cadre de négociations dans le secteur de l'enseignement, c'est la loi 95 qui prévaut et la CECM n'a qu'à s'adresser à l'Assemblée nationale pour faire corriger cette législation erronée, si tant est qu'elle le soit.

C'est là partie de la décision rendue sur le banc hier, en fin d'après-midi, par le juge en chef de la Cour supérieure, à la suite d'une requête en jugement déclaratoire déposée par la CECM.

Après l'analyse de la preuve qui a été versée devant lui, le juge Deschênes tire quatre conclusions principales:

1) l'Assemblée nationale avait le pouvoir de légiférer comme elle l'a fait en adoptant la loi 95 (sanctionnée le 24 décembre 1974);

2) la CECM est liée par l'entente intervenue entre le ministère de l'Éducation, la PACT (Provincial Association of Catholic Teachers) et la FCSCQ (Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec) établissant les points à

négocier à la table locale avec ses enseignants anglophones;

3) la CECM est également tenue de s'en tenir à l'arrêté en conseil qui fixe les points d'intérêt local pour ses enseignants francophones (arrêté en conseil adopté par suite du défaut d'entente entre le ministère, la CEQ et la FCSCQ);

4) même si l'unité de négociation des 10,000 enseignants à l'emploi de la CECM est formée de deux syndicats "siamois" tenus d'agir conjointement et solidaire-

ment (APM - Alliance des Professeurs de Montréal - et FESCT, ou Federation of English Speaking Catholic Teachers) le droit de ces deux syndicats de s'affilier à la centrale de leur choix "a été reconnu par les autorités compétentes".

La requête de la CECM n'attaquait pas et ne pouvait pas attaquer la loi 95. Cette requête n'attaquait ni l'entente ni l'arrêté en conseil.

Le juge Deschênes rejette toutes les conclusions de cette requête qui auraient eu pour effet de soustraire CECM,

FESCT et APM du mécanisme général de négociation dans l'enseignement (les procureurs de la CECM avaient souligné ce qui leur semblait des contradictions entre le Code québécois du travail et la loi 95).

Le tribunal ne voit pas pourquoi les négociations avec un syndicat bicephale ne pourraient pas se tenir, d'autant que la CECM a déjà négocié avec les deux mêmes associations de salariés en 1960, 1962, 1964 et 1966 et que des ententes subsé-

quentes impliquaient les trois mêmes parties.

Toutefois, le juge confirme l'absence d'une interprétation judiciaire de ce type d'accréditation conjointe, confirmée quant à l'APM et la FESCT "de l'accord des parties", selon la formule utilisée en 1972 par le commissaire Lorrain.

Après avoir établi un tableau comparatif des différences notées par la CECM entre les points stipulés à l'entente ministère-FCSCQ-PACT et ceux que pré-

Voir page 6: La CECM

## Airtransit bat de l'aile: l'ADAC est-il rentable?

par Michel Nadeau

Si la liaison aérienne entre Montréal et Ottawa au moyen d'avions à décollage et atterrissage courts (ADAC) s'avère un succès du point de vue technique, l'expérience ne donne pas des résultats aussi concluants sur le plan de la rentabilité.

Les dépenses ont largement dépassé les prévisions et le nombre de passagers demeure en deçà de l'objectif fixé.

Au cours de son premier exercice financier, Airtransit a touché des revenus

de \$2.3 millions alors que les dépenses de cette filiale d'Air Canada passaient le cap des \$4 millions. Le déficit de \$2 millions double la perte anticipée en 1971 par les auteurs de l'étude économique.

Le nombre de fauteuils occupés n'a pas atteint les 100,000 prévus, entre le 24 juillet 1974 et le 31 juillet dernier, près de 95,000 passagers sont montés à bord de l'un des six Twin Otters qui font la navette entre l'ADACport Victoria et l'aéro-

port de Rockliffe.

Cet aspect négatif du présent système ADAC (dont la commercialisation coûterait \$25 millions aux contribuables) pourrait relancer le débat sur le choix de ce mode de transport reliant des centres urbains assez rapprochés. Plusieurs experts sont d'avis qu'un train ultra-rapide donnerait de meilleurs résultats à un coût moindre.

Pour sa part, le ministère fédéral de l'Industrie et du Commerce mise beaucoup sur la performance du service expérimental Montréal-Ottawa pour faire la promotion non seulement du dernier-né de l'aéronautique canadienne, le DHC-7, mais aussi de tout le système ADAC. La valeur de ce marché graverait autour de \$1.5 milliard, selon les calculs des spécialistes du MIC.

De l'avis de M. Jacques Bérubé, directeur de la mise en marché à Airtransit, la perte approximative de \$2 millions s'explique par la hausse spectaculaire du coût de l'essence et l'ascension des prix des pièces de rechange. C'est ainsi que les frais d'entretien ont grimpé de 80% au cours des douze derniers mois.

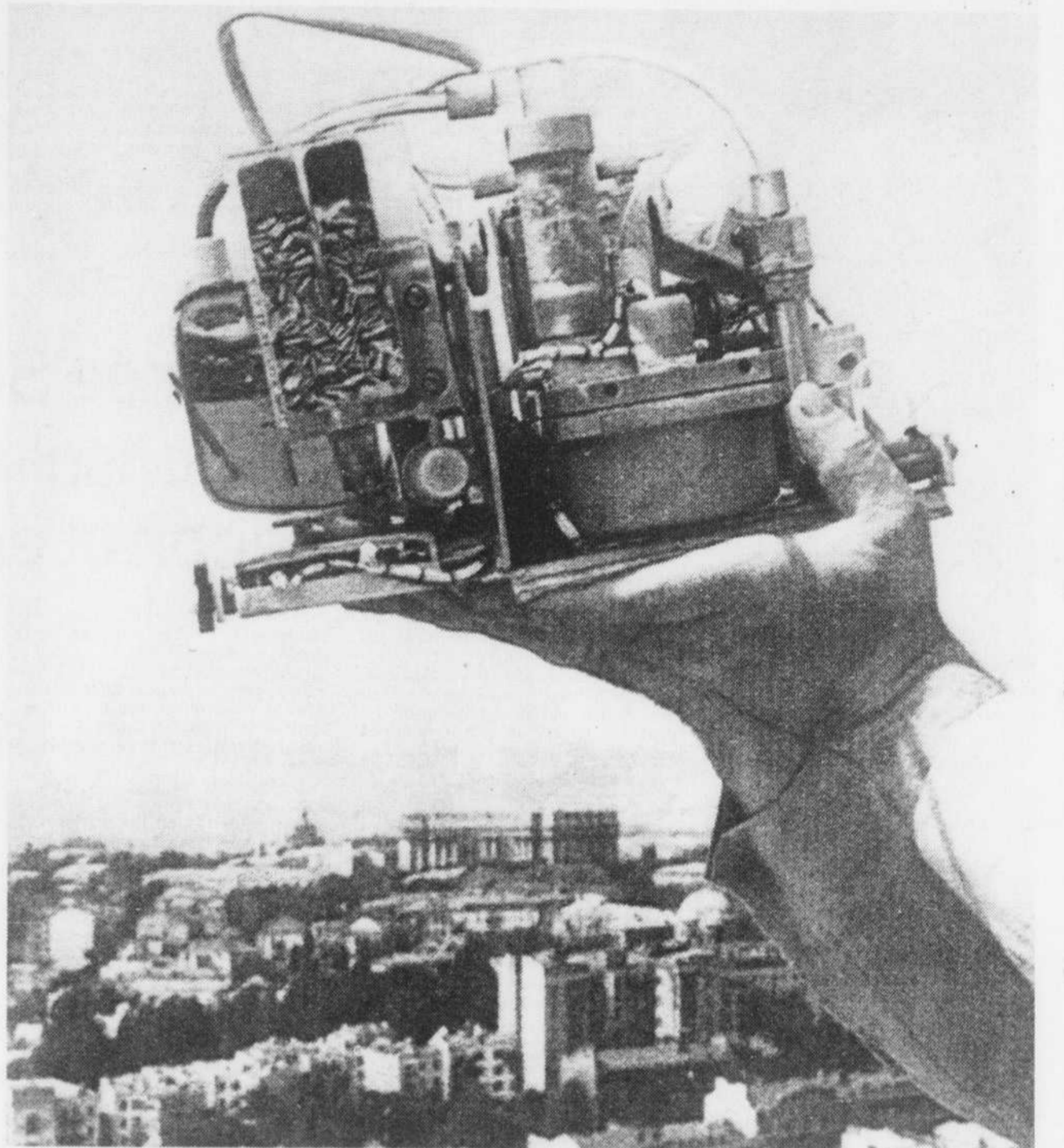
Pour ce qui est des dépenses au chapitre du personnel, les salaires versés aux 125 employés (dont 48 pilotes) demeureraient assez près du budget prévu.

Afin d'accroître le rythme de croissance de ses recettes, la compagnie a porté de \$20 à \$24 le prix du billet simple. De plus, une prime de \$5 est réclamée aux passagers voyageant aux heures de pointe c'est-à-dire entre 7h et 9h.30 et 15h.30 et 18h.

Pour accroître les revenus, la compagnie prévoit aussi ajouter un ou deux fauteuils aux onze places actuellement payantes.

M. Bérubé avoue que le nombre limité des sièges dans un Twin Otter fausse un peu l'expérience en cours. Avec une cinquantaine de passagers, le DHC-7 permettra de répartir sur un plus grand nombre de billets certains frais comme la construction des pistes ou la publicité.

Voir page 6: Airtransit



Cet appareil, installé dans les rues de Kiev et de diverses villes soviétiques, pourra détecter toute variation dans la composition de l'air ambiant. Quand l'air d'un quartier sera trop pollué, des signaux seront transmis par ordinateur aux feux de circulation, interdisant l'accès de ce secteur de la ville à toute circulation automobile. (Téléphoto AP)

### Un cabinet modéré de Fabiao?

## Lisbonne se prépare à l'après-Gonçalves

LISBONNE (par Reuter) - Militaires et hommes politiques portugais préparent activement l'après-Gonçalves, l'hallali du premier ministre actuel semblant de plus en plus proche.

On parlait déjà de la formation d'un nouveau cabinet et le président Francisco de Costa Gomes assure désormais le commandement suprême de la police et de la garde républicaine.

Un porte-parole de la présidence a

déclaré que le général Costa Gomes avait pris cette mesure en raison de la situation politique tendue.

Dans la capitale, nerveuse, les rumeurs d'imminence de coups d'Etat et de mouvements divers de troupes ont continué à se propager. Le parti communiste a lancé un appel à "la vigilance des masses populaires" pour arrêter un coup d'Etat militaire de droite qui serait actuellement fomenté pour ramener une dictature au pouvoir.

Dans les milieux politiques, on évoque la perspective d'un nouveau gouvernement composé en majorité de socialistes et de militaires modérés.

Il reste une importante question à résoudre: quel sera le nouveau premier ministre?

Les socialistes et les officiers modérés, dont le leader est le commandant Ernesto Melo Antunes, souhaitent que la présidence du conseil soit confiée au général Carlos Fabiao, le chef d'état-major de l'armée, qui a fait jusqu'à présent preuve de beaucoup de discrétion tout en exprimant en public, au début de la semaine, son manque de confiance envers le cabinet de Gonçalves.

Le président Costa Gomes préférerait de son côté son chef de cabinet, le lieutenant-colonel Ferreira da Cunha.

Les partisans du général Fabiao sont opposés au colonel Cunha, estimant qu'il n'a pas l'envergure d'une figure nationale.

Le nouveau gouvernement comprendrait au moins trois des neuf officiers modérés qui ont publié le manifeste accusant le Parti communiste de se servir de la couverture du Mouvement des forces armées (MFA) pour s'emparer des leviers de commande de l'Etat.

Ces trois officiers seront probablement, outre le commandant Antunes, qui était ministre des Affaires étrangères dans le quatrième gouvernement depuis le renversement du régime Caetano, le commandant Victor Alves, et le major Vitor Crespo, le dernier haut commissaire du Portugal au Mozambique.

Les socialistes et les officiers modérés insistent pour que deux ministres communistes, le commandant Jose Costa Martins et le major Jorge Correia Jesuino, respectivement chargés du portefeuille du Travail et de celui de l'Information, soient écartés.

Ils souhaitent également que l'amiral Antonio Rosa Coutinho, l'"amiral rouge", ne jouisse plus d'autant de prérogatives qu'à l'heure actuelle.

Dans les couloirs, on parle avec insistance d'une démonstration de force que le groupe des neuf aurait tenté d'effectuer jeudi dans la rue, mais qui aurait échoué en raison du refus des sous-officiers et des hommes du rang d'obéir

Voir page 6: Lisbonne

### au sommaire

■ Des navires australiens pour évacuer les réfugiés de Timor

■ L'accord israélo-égyptien comporte le refus du recours à la force

— page 2

■ \$18.5 millions de plus pour le transport des éco-liers

■ Ce métier vaut bien \$6.59 l'heure, soutiennent les fossoyeurs

■ La construction du Village olympique jouit d'une avance de 184 jours

— page 3

■ Au tour du conflit de l'amiante: un éditorial de J.-C. Leclerc

■ Les bloc-notes de Georges Vigny: Se prémunir contre la météo; une crédibilité qui se cherche

— page 4

■ Le réveil des minorités nationales en France

— page 5

■ Les agents de probation contestent les chiffres avancés par les milieux policiers

— page 10

### La médiation reprendra mardi

## La grève de la CTCUM se poursuit

par Bernard Descôteaux

La médiation spéciale de M. Roger Pilote dans le conflit du transport en commun à Montréal reprendra au cours de la semaine prochaine, tout probablement mardi. Entre-temps les 3,400 chauffeurs d'autobus et opérateurs de métro poursuivront leur "journée d'étude"

entreprise mercredi dernier, et s'il devait y avoir un retour au travail ce ne saurait être avant mardi.

Ce sont là les principaux points qui ressortent des déclarations faites tant par les dirigeants de la Fraternité des chauffeurs d'autobus que par la CTCUM à l'issue

d'une série d'entretiens que le ministre du Travail, M. Gerald Harvey, a eue hier à Montréal avec les deux parties à ce conflit.

Cette rencontre avec M. Harvey a commencé en fin d'après-midi pour se terminer vers 23 heures. Le ministre du Travail

en compagnie de son sous-ministre, M. Gilles Laporte, a tout d'abord rencontré le président de la fraternité, M. Normand Hamelin, et son principal conseiller, Me François Hamelin. Puis un peu plus tard une délégation de la CTCUM, avec son pdg en tête, M. Lawrence Hanigan, venait s'ajouter. Toutefois les deux parties ne devaient pas se rencontrer, et elles devaient convenir qu'il n'y avait pas eu de négociations au cours de la soirée. Le rôle du ministre du Travail s'est limité à rapprocher les deux groupes et à obtenir la reprise de la médiation.

Pour sa part, M. Hanigan devait déclarer que la médiation de M. Pilote s'est déroulée au cours du week-end dernier avant pris fin trop rapidement. Il n'a pas voulu se prononcer sur l'issue future du conflit, affirmant toutefois qu'il n'était pas de l'intention de la commission de modifier les propositions déposées le 31 juillet dernier.

Le président de la fraternité s'est de son côté dit heureux de la reprise de la médiation de M. Pilote, laquelle devrait reprendre croit-on mardi prochain. M. Hamelin a précisé qu'il n'était pas question malheureusement d'ordonner un retour au travail pour ce matin. L'exécutif de la fraternité se réunira aujourd'hui, a-t-il dit, et les syndiqués auront à se pro-

Voir page 6: Le crime

Voir page 6: La CTCUM

## Le crime coûte annuellement \$91 milliards aux États-Unis

par Pierre Lesourd

NEW YORK (AFP) - Un enfant né en 1975 dans une ville américaine a plus de chances d'être assassiné qu'un "GI" risquait de mourir au combat pendant la seconde guerre mondiale.

Un nouveau-né sur onze à Atlanta, s'il grandit et demeure dans cette ville, sera victime d'un meurtre, ont calculé trois statisticiens du très sérieux MIT (Massachusetts Institute of Technology).

Le crime paie souvent aux États-Unis. Les risques encourus par les délinquants,

reconnaissent les rapports officiels, sont minimes comparés au profit qu'ils peuvent escompter en violant la loi. "L'avantage est largement de leur côté", juge lui-même le directeur du FBI, M. Clarence Kelley. Pour cent délits graves, 21 arrestations sont, en moyenne, opérées et cinq inculpations, seulement, prononcées.

La loi et l'ordre ont avant tout été un thème électoral, Richard Nixon en avait fait un cri de ralliement. Son prédécesseur, Lyndon Johnson, entre à la Maison-

Blanche après le meurtre de John Kennedy, a été tourmenté par la folie criminelle des années soixante. "Je doute qu'il y ait beaucoup de membres de ce Congrès qui, habitant à quelques pâtés de maisons d'ici, oseraient rentrer chez eux à pied, ce soir", avait-il constaté, amer, dans son message sur l'état de l'Union de 1960. Les agressions ne sont pas rares sous les fenêtres mêmes de la Maison-Blanche.

mini-loto		super-loto		2000 Berri (Angle Ontario)		Tirage: 22 août 1975		748,133 BILLETS VENDUS	
22 août 1975		22 août 1975		Montréal Qué. H2L 4N5, Tél.: 873-5350-53				2996 GAGNANTS \$1,001,500.00 EN PRIX	
Séries émises - 90,000 chacune		LE PREMIER NUMÉRO COMPLET		LE DEUXIÈME NUMÉRO COMPLET		LE TROISIÈME NUMÉRO COMPLET		LE QUATRIÈME NUMÉRO COMPLET	
53407		1 3 7 6 2 1		6 7 5 4 7 2		6 2 4 6 7 6		2 7 5 4 8 9	
3407		3 7 6 2 1		7 5 4 7 2		2 4 6 7 6		7 5 4 8 9	
407		7 6 2 1		5 4 7 2		4 6 7 6		5 4 8 9	
686		6 2 1		4 7 2		6 7 6		4 8 9	
POSSIBILITÉ DE:		GAGNANT \$200,000.		GAGNANT \$100,000.		GAGNANT \$50,000.		GAGNANT \$25,000.	
30 GAGNANTS DE \$5,000.		GAGNANT \$10,000.		GAGNANT \$500.		GAGNANT \$500.		GAGNANT \$500.	
240 GAGNANTS DE \$500.		GAGNANT \$2,000.		GAGNANT \$100.		GAGNANT \$100.		GAGNANT \$100.	
2430 GAGNANTS DE \$100.		GAGNANT \$400.		GAGNANT \$50.		GAGNANT \$50.		GAGNANT \$50.	

# Navires de guerre australiens pour évacuer Timor

CANBERRA (par Reuter) — Deux navires de guerre australiens ont reçu l'ordre de mettre le cap au nord, pour être prêts à intervenir pour évacuer des réfugiés de Timor-est, le territoire portugais en proie à la guerre civile.

Un porte-parole du ministère des Affaires étrangères a précisé que les destroyers Vendetta et Vampire appartiennent à la Flotte de Darwin. Deux compagnies de navigation se sont également vu demander de fournir des bateaux.

Au ministère, on précise qu'aucune décision n'a encore été prise en ce qui con-

cerne l'opération d'évacuation et que les navires de guerre ont été invités à se rapprocher de la zone pour réduire les délais, si l'opération était décidée.

Les affaires étrangères précisent que le premier ministre M. Gough Whitlam, étudie de façon prioritaire la demande du gouvernement portugais qui a demandé à l'Australie d'aider à évacuer plus d'un million de personnes réfugiées dans la zone portuaire de Dili, qui se trouve à quelque 500 kms au nord de l'Australie.

Par ailleurs à Djakarta, on apprend de source militaire que le général Ignatius Pranoto, commandant de la zone mili-

taire englobant Timor indonésien a quitté son Q.G. de l'île de Bali pour Kupang, capitale de Timor-ouest.

"Nerita Yudha", journal de l'armée indonésienne, rapporte que le consulat d'Indonésie à Dili a été envahi par des réfugiés.

Le quartier du port de Dili où plus de 1.000 réfugiés attendent d'être évacués, a essuyé des tirs de mortier.

Le centre de communications naval de Dili, le seul lien que peut avoir avec le monde extérieur le gouverneur portugais, Lemos Pires, a également été touché par

des obus de mortier. Un sergent qui gardait le centre a été blessé.

Les tirs avaient commencé la veille.

D'autre part, un porte-parole militaire à Macao (enclave portugaise sur la côte du Sud de la Chine) a déclaré à la radio qu'aucun Portugais n'avait été blessé au cours des combats que se livrent les groupes politiques rivaux de la partie portugaise de l'île de Timor. Mais la situation ne cesse d'empirer. Plusieurs maisons de Dili ont été incendiées.

Un communiqué publié par le gouvernement de Macao annonce que cinq personnes au moins ont été tuées et plus de

trente blessées au cours des affrontements qui se sont produits jeudi entre groupes politiques rivaux à Dili.

La fusillade a été "très intense", et les antagonistes ont fait usage de grenades et de mortier, indique un message radio reçu à Macao.

Ce message ajoute: "Le nombre exact de victimes n'est pas encore connu, étant donné qu'il y avait de nombreux corps et de nombreux blessés dans les rues."

Dili est sans électricité depuis jeudi, l'hôpital de la ville est sans eau et électrique.

## Castro: un geste positif qui maintient l'embargo

LA HAVANE (par AFP et Reuter) — C'est au cours d'une conférence de presse tenue en présence de M. Luis Echeverria, le président mexicain en visite officielle dans l'île, que le premier ministre cubain, M. Fidel Castro, a qualifié la levée partielle de l'embargo de "geste positif" de la part du gouvernement de Washington, mais souligné que "l'essentiel des mesures d'embargo" subsistait.

Selon lui, l'embargo décidé par Washington depuis 1962 constitue "une mesure d'agression, contraire à la charte des Nations unies". Le gouvernement cubain a-t-il encore précisé, continuera à demander une levée totale de l'embargo, même si cette première décision a été accueillie "avec satisfaction".

Interrogé sur l'action diplomatique et militaire de son régime, M. Fidel Castro a répété que "la révolution ne s'exportait pas", mais que son gouvernement exprimait "des principes de solidarité" avec plusieurs mouvements de lutte en Amérique latine et dans le monde. Accusant les Etats-Unis d'avoir voulu "exporter la contre-révolution à Cuba", le leader révolutionnaire a réaffirmé que le gouvernement de l'île respectait les règles de la diplomatie internationale.

Il n'a toutefois pas écarté la possibilité de maintenir des contacts avec les Etats-Unis. "Nous pourrions négocier sur la façon de négocier", a-t-il indiqué.

M. Castro a encore fait remarquer que des négociations dans les conditions actuelles seraient inégales et contraires aux principes de liberté de commerce qui sont si chers aux Américains ainsi qu'aux intérêts des deux pays.

Au lendemain de la levée partielle de l'embargo commercial des Etats-Unis contre Cuba, le porte-parole du département d'Etat a une nouvelle fois déclaré que Washington était prêt à ouvrir avec La Havane "des conversations sérieuses sur une base réciproque".

Il a précisé que de telles conversations devraient porter sur les problèmes de fond séparant les deux capitales tels ceux du sort des citoyens américains prisonniers, à Cuba, l'indemnisation ou la restitution des avoirs américains saisis par le régime castriste, l'attitude de Cuba sur la question portoricaine.

Mais le porte-parole n'a pas voulu dire si les Etats-Unis étaient disposés à prendre l'initiative de demander à La Havane l'ouverture de pourparlers.

# Damas et Amman créent un commandement unifié L'accord israélo-égyptien comportera la renonciation à l'usage de la force

(par Reuter et AFP) — M. Yitzhak Rabin a confirmé hier soir que l'accord actuellement négocié entre Israël et l'Égypte comprendra des engagements des deux pays à renoncer à l'usage de la force.

"Il y aura un changement dans les relations entre l'Égypte et Israël. Ce changement ne sera pas secret, mais public, officiel et contractuel", a déclaré le président du conseil israélien.

"Ce changement sera le suivant: les deux pays s'engageront à ne pas employer ou menacer d'employer la force dans leurs relations, a-t-il dit, lors d'une interview télévisée.

Pour sa part, le président Sadate a déclaré qu'il était "optimiste" quant aux chances d'un deuxième accord de désengagement entre Égyptiens et Israéliens.

Cet optimisme a d'ailleurs été partagé par M. Kissinger, qui a déclaré, au moment où il arrivait chez le chef de l'Etat égyptien aux abords d'Alexandrie: "L'écart entre les points de vue égyptiens et israéliens diminue". Il a d'ailleurs exprimé son intention de rester dans la région jusqu'à la conclusion de cet accord.

On apprend de bonne source que l'accord sera presque certainement paraphé au cours des prochains jours.

M. Kissinger, qui doit être de retour à Washington avant le premier septembre, présentera le texte paraphé au Congrès, puis reviendra 2 ou 3 semaines plus tard au Proche-Orient pour le faire signer par les parties concernées.

Aussitôt après, une commission mixte égypto-israélienne se réunira pour mettre au point l'application de l'accord. Les travaux de cette commission pourraient durer plusieurs mois.

L'engagement américain pour faire aboutir cet accord se confirme de plus en

plus. L'apport le plus positif de M. Kissinger dans ces négociations est d'avoir multiplié les garanties et les assurances aussi bien vis-à-vis des Égyptiens que des Israéliens.

Le chef de la diplomatie américaine était arrivé à la résidence d'été du président Sadate à bord d'un hélicoptère. M. Kissinger et le président égyptien se sont donnés chaleureusement l'accablade. Les entretiens ont commencé aussitôt après.

Ce matin, M. Kissinger s'entretiendra avec son collègue égyptien M. Ismail Fahmi avant de se rendre à destination de Damas.

Il se rendra ensuite en Israël et sera de retour à Alexandrie, lundi prochain.

C'est dans ce contexte que la Syrie et la

Jordanie ont décidé la création d'un conseil de commandement politique unifié qui sera dirigé par le président Hafez Assad et le roi Hussein.

La création de ce commandement unifié vient couronner un rapprochement entamé il y a trois mois entre les deux voisins d'Israël qui ne semblent pas devoir bénéficier pour le moment de l'accord intermédiaire qui se prépare entre l'Égypte et l'Etat hébreu.

Le communiqué précise que le commandement unifié, qui se réunira tous les trois mois, ou chaque fois que ce sera nécessaire, mettra au point des projets pour coordonner les forces armées des deux pays. On note que le communiqué ne fait pas état d'un commandement militaire commun.

Le conseil pourra également donner des instructions pour la coordination des politiques des deux pays dans le domaine international et arabe.

Le communiqué précise que cette décision a été prise "pour tenir compte de la vérité qui s'est exprimée tout le long de l'histoire arabe, à savoir que l'unité de la partie arabe avec tout ce qu'elle comporte de puissance politique, militaire et économique, représente une réponse décisive à tous les défis impérialistes et sionistes et constitue le meilleur moyen de reconquérir la dignité et de libérer les territoires occupés."

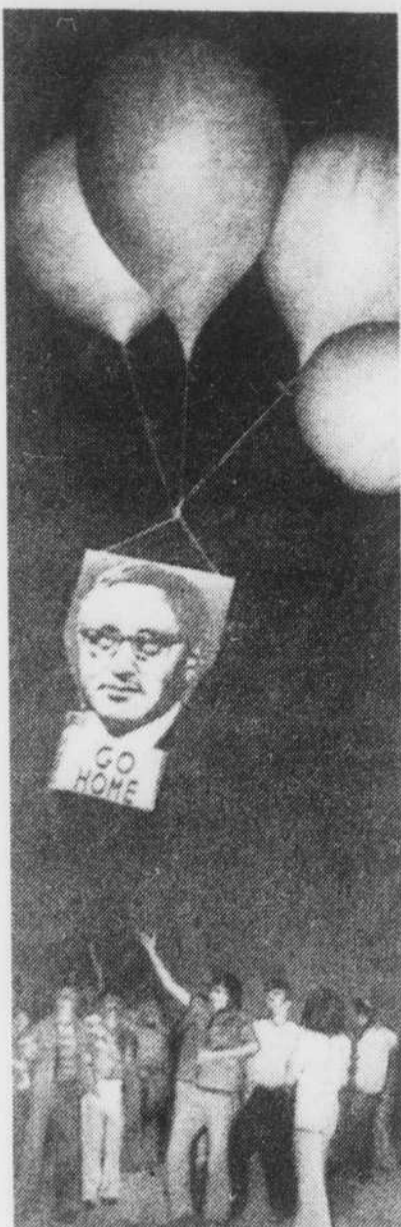
Les négociations de M. Kissinger en Israël ont eu lieu alors que Jérusalem était secouée par les vociférations et les clameurs, répétées par des haut parleurs très puissants, des manifestants de la droite et des mouvements religieux.

Ces manifestations ont atteint, par leur violence, une ampleur qu'on n'avait pas vue en Israël depuis plus de 20 ans, plus précisément depuis l'époque où le "Herouth" avait tenté de prendre la Knesseth d'assaut pour protester contre l'accord de réparations avec l'Allemagne.

La police a dû faire usage de gaz lacrymogènes et a chargé à la matraque à plusieurs reprises, sans pour autant décourager les manifestants très bien organisés.

Mais même les extrémistes du "Herouth" ont été scandalisés par la haine émanant des placards rédigés et peints par M. Roger Sadey, un israélien originaire de France, qui a organisé une véritable exposition de 70 écrits insultants à l'égard de M. Kissinger, qu'il a dressés devant la résidence du premier ministre. Certains illustrent M. Kissinger sous forme de Satan, d'autres comparent le secrétaire d'Etat à Hitler, ou l'appellent "Mohamed Ivanovitch Kissinger". Mais le secrétaire d'Etat n'a pas vu ces écrits insultants. Les jeunes du "Herouth" se sont chargés de les détruire.

Des mesures extraordinaires de précaution avaient été prises hier matin, lorsque le secrétaire d'Etat est arrivé à Yad Vachem, M. Gideon Hausner, actuellement ministre sans portefeuille et qui avait été procureur général lors du procès Eichmann, a déclaré à la presse que M. Kissinger lui paraissait extrêmement ému. "Il m'a demandé des copies de nombreux documents, notamment ceux émanant d'Etats arabes et signalant que le génocide n'avait été qu'un leurre et le produit de l'imagination sioniste", a dit le ministre Hausner.



Une manière de lancement de l'accord Kissinger et de son promoteur, inventée par les manifestants de Jérusalem. (Téléphoto AP)

# Tournée Schlesinger de consolidation au Japon et en Corée

WASHINGTON (AFP) — M. James Schlesinger, secrétaire américain à la Défense, a entrepris hier un voyage de douze jours en Corée du sud et au Japon afin de rassurer ces deux alliés des Etats-Unis et restaurer aux yeux de l'Asie toute entière la crédibilité militaire, américaine ébranlée par la déroute indochinoise.

L'événement est important. C'est en effet la première fois depuis la chute de Saïgon et de Phnom Penh qu'un représentant haut placé de l'administration s'aventure en Extrême-Orient.

Seoul et Tokyo n'avaient pas manqué de manifester ouvertement leur inquiétude après l'abandon américain en Indochine. Aussi, dans les deux capitales, M. Schlesinger s'efforcera-t-il d'apaiser ses interlocuteurs et de leur démontrer que la résolution des Etats-Unis de la défense en cas d'agression a été renforcée plutôt qu'amoindrie par la "défaite de l'Occident" dans le Sud-est asiatique.

Mais le "message" doit être porteur. M. Schlesinger ne s'adressera pas seulement à la Corée du sud et au Japon. Il verra également d'autres pays qui, tels la Thaïlande ou les Philippines, se sont empressés dans la foulée des événements d'Indochine de reconnaître Pékin et parallèlement de remettre en cause les liens militaires les unissant aux Etats-Unis.

Bangkok, en exigeant le retrait de toute présence militaire américaine en Thaïlande d'ici à l'année prochaine, et Manille, en manifestant le désir de recouvrer la souveraineté sur les bases américaines des Philippines, ont naturellement cherché à s'adapter aux changements intervenus sur la scène asiatique.

On ne leur en fait pas grief à Washington mais en même temps on escompte que le voyage de M. Schlesinger les incitera à ne pas pousser trop avant dans la voie de la réorientation de leurs alliances.

En Corée, où il se rendra tout d'abord, M. Schlesinger visitera diverses installa-

tions militaires avant de conduire la délégation américaine à la huitième réunion annuelle de la commission américano-coréenne sur la sécurité qui se tiendra à Séoul les 26 et 27 août.

M. Schlesinger ne manquera pas de réaffirmer la volonté des Etats-Unis de maintenir sur place aussi longtemps qu'il le faudra les 42.000 soldats américains stationnés en Corée ainsi que la puissante couverture aérienne américaine dont ils sont dotés.

La visite à Séoul d'armes aussi perfectionnées que le chasseur bombardier Phantom F-4E ou le missile anti-char TOW sera également discutée entre le secrétaire à la Défense et les chefs militaires d'un pays qui se sent directement menacé par les prétendues visées de son voisin du Nord.

On parlera aussi sans doute de l'emploi éventuel de l'arme nucléaire, en cas d'attaque nord-coréenne. Tandis que la Corée du sud s'est récemment déclarée, capable de fabriquer l'arme suprême, M. Schlesinger a évoqué dans des déclarations fracassantes qui ont fortement déçu à Moscou la possibilité pour les Etats-Unis d'être les premiers à recourir à l'arme atomique en cas de conflit en Corée ou ailleurs.

Au Japon, où il séjournera du 28 août au 2 septembre, le secrétaire à la Défense envisagera l'avenir du "plan de consolidation" en vigueur depuis quatre ans qui prévoit la réduction progressive des effectifs américains — actuellement de 51.000 hommes — et la disparition des bases américaines dans le pays.

M. Schlesinger, qui doit s'attendre que sa présence provoque d'importantes manifestations d'hostilité de la part des militants de gauche, discutera également avec les dirigeants japonais la vente d'un chasseur bombardier américain plus moderne destiné à remplacer le vieux Starfighter F-104 dont est dotée la force de défense nipponne.

William Porter à Ryad ?

WASHINGTON (AFP) — Le département d'Etat s'est gardé de commenter les informations de presse selon lesquelles M. James Akins, ambassadeur des Etats-Unis à Ryad, sera remplacé à la fin de l'année par M. William Porter, ambassadeur à Ottawa.

A l'occasion de ce mouvement diplomatique M. Porter, un expert des questions arabes, serait remplacé dans la capitale canadienne par M. Thomas En-

ders, secrétaire d'Etat adjoint pour les affaires économiques.

La nomination de M. Porter à Ryad devrait être considérée comme un durcissement de la politique américaine vis-à-vis des pays de l'OPEP.

La nomination de M. Enders à Ottawa serait une demi-disgrâce encore que ces connaissances économiques soient jugées comme très précieuses pour représenter les Etats-Unis au Canada, leur principal partenaire commercial.

# Dacca instaure un régime d'austérité

(Par Reuter et AFP) — Le gouvernement du président du Bangladesh, M. Khandaker Mushtaq Ahmed a annoncé hier une série de mesures d'austérité, semblant donner le ton au nouveau régime.

Ces mesures interdisent les réceptions aux ministres et autres hauts fonctionnaires, suppriment les traditionnels aérés de bienvenue, les lampes multicolores et les guirlandes qui étaient de rigueur pour toutes les manifestations officielles dans le pays.

Après une semaine de pouvoir, le gouvernement semble plus particulièrement préoccupé par une politique de lutte contre la corruption, de mesures visant à réduire le coût des produits alimentaires et à faire des coupes sévères dans les dépenses nationales.

Le prix du riz, de la farine et de la viande a déjà diminué sur les marchés de Dacca et on signale que toutes les denrées alimentaires sont disponibles sans restriction.

Ceci n'empêche pas la misère d'être toujours apparente. Les mendiants sont légion et la troupe a pris position autour de l'unique hôtel de luxe de Dacca pour tenir à l'écart les miséreux.

En s'engageant à éliminer la corruption et à supprimer les dépenses fastueuses, la nouvelle administration souhaite visiblement obtenir le soutien des mas-

ses, un soutien dont s'est privé peu à peu le régime du cheikh Mujibur Rahman.

Le journal du gouvernement, le "Bangladesh Observer" écrit en éditorial que le nouveau régime continuera à suivre "les quatre principes de base suivants: nationalisme, démocratie, socialisme et sécurisme".

Le nouveau régime a également décidé l'adoption d'une nouvelle coiffe nationale: il s'agit d'un calot noir en pointe, semblable à celui que portait le défunt premier ministre indien Jawaharlal Nehru.

Mais si l'on en croit l'agence indienne PTS, la situation serait à nouveau tendue à Dacca.

L'agence indienne, citant des voyageurs arrivés dans la journée à New Delhi, venant de Dacca, signale que les rues de la capitale du Bangladesh étaient pratiquement désertes et que la plupart des magasins étaient fermés.

Les forces paramilitaires (Bangladesh Rifles) et la milice nationale (Rakhi Bahini) restent opposées à la nouvelle administration et l'armée met toutes ses forces en jeu pour les contrôler, indique P.T.I.

Une semaine après le coup d'Etat, ce qui frappe encore c'est que le vide politique laisse par la disparition de cheikh Mujibur Rahman n'a pas encore été comblé.

# Une frégate saute en commémoration de Trelew Les militaires argentins s'impatientent

BUENOS AIRES (par Reuter) — Justifiant les craintes des autorités, les guérilleros d'extrême-gauche sont passés à l'action hier à l'occasion du troisième anniversaire du "massacre de Trelew". Ils ont dynamité et coulé une frégate lancée en construction. On ne signale toutefois pas de victime.

Une charge de dynamite avait été placée dans la salle des machines de la frégate presque terminée. Le bâtiment a coulé au large de la base navale de Rio Santiago, près de la Plata.

Le 22 août 1972, seize montoneros, dont trois femmes, avaient été mis à mort par des gardiens dans la prison d'une base aéro-navale, près de Trelew, en Patagonie. Depuis, chaque anniversaire du massacre est marqué par des actions spectaculaires des guérilleros de l'E.R.P. et des montoneros.

Par ailleurs, trois guérilleros ont été tués hier au cours d'une fusillade avec la police à Martinez, faubourg nord de Buenos Aires.

A Bahia Blanca (à 600km au sud-ouest de la capitale), la police, agissant sur des renseignements qui lui avaient été fournis, a arrêté plus de cent jeunes gens, et a saisi une importante quantité d'armes et de bombes de fabrication artisanale. Des artificiers ont également désamorcé plusieurs bombes à retardement qui avaient été déposées sous des ponts enjambant une rivière traversant Bahia Blanca.

Des incidents mineurs sont également signalés à Santa Fé (à 400 km au nord de la capitale), où des guérilleros se sont

emparés jeudi soir d'une station de radio et ont diffusé une déclaration réclamant la démission de la présidente Isabel Peron.

L'attente des violences d'hier a relégué au second plan les pressions exercées par certains officiers supérieurs sur la présidente Peron pour qu'elle limoge le commandant en chef des forces armées, le général Alberto Numa Laplane et le ministre de l'Intérieur, le colonel Vicente Damasco. Ils reprochent au premier d'entretenir des relations trop étroites avec un gouvernement qu'ils considèrent comme moribond et estiment que le second n'a pas respecté l'engagement auquel sont tenus les officiers d'active de ne pas participer au gouvernement.

Dans l'hypothèse où la présidente céderait à ces pressions, des officiers supérieurs particulièrement influents dans l'armée et favorables à un coup d'Etat occuperaient des fonctions importantes au sommet de la hiérarchie militaire, indique-t-on de bonne source, le pouvoir reviendrait alors à un groupe d'officiers dirigé par le général Jorge Videla, président de l'état-major interarmes, qui passe pour être favorable à une intervention militaire directe afin de pallier l'évidente absence de décision au sein de l'exécutif. Une intervention militaire de ce genre ne manquerait pas d'entraîner une recrudescence des opérations de l'armée contre les mouvements d'extrême-gauche. L'inactivité du gouvernement au cours de ces deux derniers mois a permis aux montoneros et à l'E.R.P. de se livrer

à des actions spectaculaires et sanglantes comme en témoignent les événements de ces deux derniers jours.

Considérée comme l'organisation de guérilla la plus puissante d'Amérique latine, l'ERP avait ces derniers temps mis une sourdine à ses activités, attendant sans doute l'issue de la crise sociale et politique que traverse le pays et menace l'existence même du régime.

Les événements de Cordoba ont contraint le colonel Damasco, le ministre

des Affaires étrangères, M. Angel Riboldi et le chef de la marine, l'amiral, Emilio Massera à effectuer une visite éclair à Mar Del Plata où la présidente se remet de deux mois d'une crise politique qui l'a obligée à se débarrasser de son éminence grise, M. Jose Lopez Rega. C'est au cours de cet entretien qu'elle a été informée de la requête des officiers supérieurs de l'armée en faveur du limogement du colonel Damasco et du général Numa Laplane.

# Impasse sur la question des bases US en Espagne

MADRID (Reuter) — Entamées il y a neuf mois, les discussions entre les Etats-Unis et l'Espagne sur le renouvellement de l'accord d'utilisation de bases espagnoles par l'armée américaine sont dans l'impasse et un retrait partiel des G.I. semble quasi-certain.

On indique en effet, dans les milieux officiels américains, que la neuvième série de conversations s'est achevée sans le moindre progrès.

Les deux parties sont en désaccord à propos de l'assistance militaire d'une valeur de 1,5 milliard à 2 milliards de dollars réclamée par l'Espagne pour renouveler l'accord quinquennal arrivant à terme le 26 septembre prochain.

On ajoute, toujours dans les milieux officiels américains, que les Etats-Unis envisageraient de réduire l'importance de leurs effectifs, actuellement de l'ordre de 20.000 hommes sur trois bases de l'armée de l'air et une base navale.

L'Espagne insiste sur cette réduc-

tion parce que les Etats-Unis, en raison de l'hostilité du Congrès, n'ont pu promouvoir l'accord sur les bases au niveau d'un traité de défense mutuelle.

Dans les milieux espagnols, on a indiqué récemment que cette réduction des effectifs pourrait signifier la fermeture de la base aérienne de Moron, dans le sud, de la base d'entraînement pour avions de chasse à Saragosse et de la grande base aérienne de Torrejon, près de Madrid.

Les Espagnols font une exception pour l'importante base de sous-marins nucléaires de Rota, près de Gibraltar, qui contrôle l'entrée de la Méditerranée.

Dans les milieux officiels américains, on ajoute que rien n'a encore été décidé sur l'importance des retraits de militaires ou sur la fermeture de bases.

Les Américains ont en effet proposé de promouvoir l'accord en le faisant voter au Congrès, mais sans toutefois en faire un traité.

# Caracas prend en main l'industrie du pétrole

CARACAS (Reuter) — Le Congrès du Venezuela a approuvé le projet de loi gouvernemental nationalisant les 18 compagnies étrangères qui produisent deux millions de barils par jour, faisant du Venezuela le cinquième producteur et le troisième exportateur mondial de pétrole.

Les compagnies étrangères nationalisées (dont les filiales d'Exxon, Texaco et Royal Dutch Shell) qui seront intégrées dans une compagnie nationale "Petroven", estiment leurs avoirs au Venezuela à près de six milliards de dollars. Le gou-

vernement leur offre comme compensations 1.200 millions de dollars, sous forme de bons du Trésor.

Mais selon les estimations des compagnies elles-mêmes, elles ont transféré à l'étranger — durant les soixante années qu'elles ont opérées au Venezuela — plus de 30 milliards de dollars de bénéfices.

Le président Carlos Andres Perez profitera incessamment la loi. A partir de cette promulgation, les compagnies et l'Etat auront soixante jours pour se mettre d'accord sur les conditions des indemnités.

## \$18.5 millions de plus pour le transport des écoliers

par Gérald LeBlanc

QUEBEC — Le gouvernement du Québec a décidé d'accorder aux transporteurs scolaires une indexation variant de 9 à 19% de leurs contrats, afin de leur permettre d'absorber la hausse des coûts découlant de l'inflation.

Les ajustements prévus entraîneront une augmentation de quelque \$18.5 millions et porteront les coûts du transport scolaire à \$130 millions en 1975/76.

Au cours d'une conférence de presse donnée pour expliquer la nature et le mode d'octroi de ces ajustements, M. Paul Berthiaume, ministre d'Etat aux

transports, a dit que cette indexation devrait fournir aux transporteurs une marge de manoeuvre suffisante pour rencontrer les "demandes raisonnables" de leurs employés.

La Confédération des syndicats nationaux (CSN) mène en effet depuis plusieurs mois une intense campagne de syndicalisation des chauffeurs d'autobus scolaires et les transporteurs auront de plus en plus à négocier avec des travailleurs syndiqués.

C'est un arrêté en conseil adopté mercredi dernier qui permet les ajustements consentis aux transporteurs scolar-

res au début de la deuxième année d'un contrat de trois ans, signé l'an dernier dans le cadre de la réforme du transport scolaire, amorcée en 1974 avec l'adoption du règlement 11 sur le transport des écoliers.

Si le gouvernement provincial se montre plus généreux, il devient également plus centralisateur dans les normes imposées aux commissions scolaires et à la commission des transports pour l'ajustement des contrats avec les transporteurs scolaires.

A l'exception des deux géants de

Montréal, la CECM et le PSBGM, à qui l'on octroie une subvention globale, c'est chacun des contrats entre la commission scolaire et le transporteur, qui doit être approuvé par Québec.

M. Berthiaume admet le bien-fondé des critiques réclamant plus de pouvoirs pour les administrations locales mais il ne possède aucun autre instrument que le contrôle strict des contrats pour s'assurer que les fonds publics sont utilisés à bon escient.

Les contrats signés en 1974 prévoyaient d'ailleurs la possibilité d'une ouverture

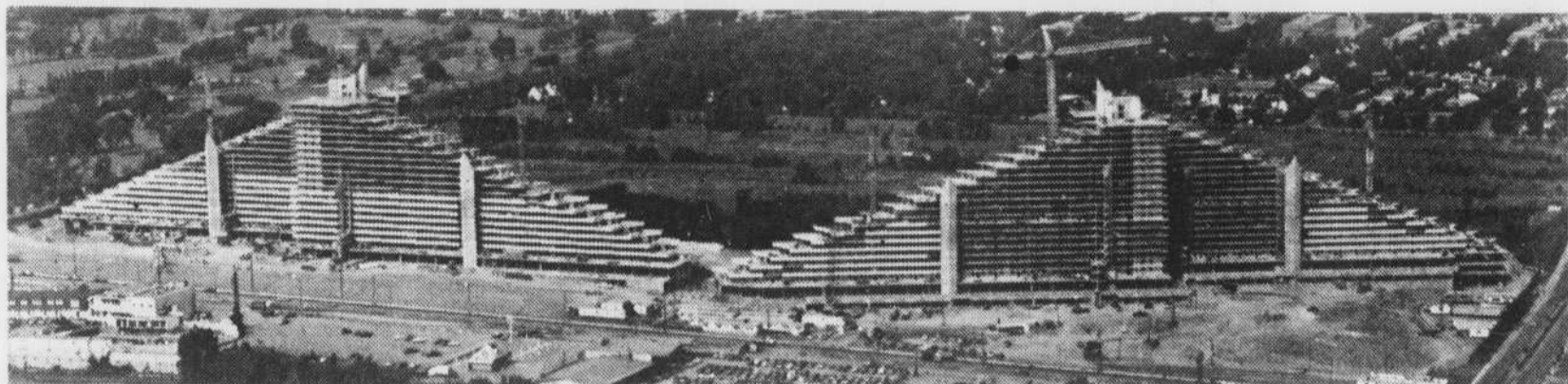
subséquent afin d'apporter des ajustements suivant le taux d'inflation.

Si les transporteurs ne sont pas satisfaits de l'ajustement général décrété par la commission des transports, indexation pouvant varier de 9 à 19% selon les régions, ils devront justifier leur demande en présentant un bilan certifié de leurs coûts réels d'opération en 1974-75.

Selon M. Berthiaume, le problème de la sécurité dans le transport scolaire est beaucoup moins aigu depuis la formulation de nouvelles exigences pour les véhicules. Les autobus neufs sont maintenant entièrement sécuritaires mais le manque

d'inspecteurs n'a pas permis d'enrayer entièrement les dangers causés par le manque d'entretien des véhicules.

Rappelons enfin que le ministère situé à environ une heure, une heure quart pour les élèves du secondaire, le seuil tolérable de temps que les écoliers doivent passer dans les autobus scolaires. Les quelques exceptions observées se retrouveraient dans les commissions scolaires anglophones en dehors de Montréal, où il faut couvrir un territoire passablement étendu pour trouver la clientèle nécessaire au maintien d'une école.



L'état actuel des travaux sur le chantier du Village olympique va on ne peut mieux puisque la construction de la structure des deux pyramides a une avance de 184 jours sur l'échéancier prévu.

## Le Village est en avance de 184 jours

par François Lemenu

Fier comme un paon, M. Joseph Zappia, président des Terrasses Zarolega Inc., promoteurs du Village olympique a fait faire hier le tour du propriétaire à MM. Roger Rousseau et Simon Saint-Pierre, respectivement président et vice-président du Comité organisateur des Jeux Olympiques de Montréal. Il venait d'annoncer, sur le chantier de construction même, que la première phase du projet, soit la structure des deux pyramides, a une avance de 184 jours sur l'échéancier prévu. Du même souffle, M. Zappia a réitéré son engagement de remettre ces immeubles au COJO et ce avant même la date ultime du 15 mai 1976.

Comment un retard de 11 jours en mars dernier peut-il se changer radicalement en une avance de six mois en l'espace de quelques semaines?

"Grâce d'abord aux excellentes équipes de tous

les corps de métier qui ont peut-être voulu prouver au monde entier que, dans l'exercice de leurs fonctions, des ouvriers du Québec peuvent accomplir des performances de construction exceptionnelles, a expliqué M. Zappia. Il en est de même des groupes professionnels: architectes, ingénieurs, consultants, sous-entrepreneurs, dirigeants d'équipes qui donnent le meilleur d'eux-mêmes pour que ces immeubles olympiques soient réalisés non seulement à temps, mais à la perfection", a-t-il ajouté.

M. Zappia a toutefois précisé que l'ensemble du complexe ne sera pas nécessairement terminé cinq mois à l'avance, mais que l'échéancier du projet sera respecté.

M. Yvan Dubois, directeur général du Village olympique, a pour sa part expliqué que cette avance de six mois, arrachée durant le chemine-

ment critique de la construction, permettra aux ouvriers de travailler à l'intérieur durant les mois d'hiver. Le problème du déneigement sera ainsi réduit au minimum cependant que les ouvriers pourront conserver un rythme de travail élevé en raison de conditions de travail relativement favorables.

M. Dubois a par ailleurs indiqué que le comité de gerance, dont les fonctions sont assumées par la firme Hanscomb Roy et Associés, a réaffirmé jeudi soir que les estimations des coûts de construction, qui s'élevaient à \$74 millions, demeureraient valables.

Enfin, les 980 unités des deux pyramides de 20 étages chacune logeront 9,991 athlètes et entraîneurs durant les Jeux Olympiques. A ce chiffre pourraient cependant s'ajouter la délégation chinoise ainsi que des missions d'observation.

## Ce métier vaut bien \$6.59 l'heure, estime le fossoyeur

par François Barbeau

Les fossoyeurs n'exercent pas un métier bien drôle. Hier, ils décrivirent aux journalistes leur pénible tâche, et expliquèrent pourquoi leurs revendications devraient être écoutées par leurs patrons, les administrateurs du cimetière de la Côte-des-Neiges et ceux du cimetière de l'Est.

Ils soutiennent que le métier de fossoyeur mérite bien le salaire horaire du manoeuvre de la construction: \$6.59. "Creuser durant une tempête de neige ou sous un soleil torride, ce n'est pas drôle, ni sur un chantier de construction, ni dans un cimetière", disent-ils.

A ces arguments, le curé de la paroisse Notre-Dame-de-Neiges, M. Fernand Lecavalier, répond que les demandes syndicales sont inacceptables. Je m'explique mal, dit-il, comment le syndicat peut demander, comme il l'a fait au début, une augmentation de 50%, qu'il a réduite à 37% depuis, mais qui est encore trop élevée, quand lors des dernières négociations le salaire des fossoyeurs a été indexé à 10%. Nous offrons même une augmentation de 20% pour la première année du contrat et de 10% pour la deuxième année.

Et, de poursuivre monsieur le curé, quand les fossoyeurs réclament le salaire d'un manoeuvre de la construction, ils ne tiennent pas compte que la construction est une industrie saisonnière tandis que le cimetière sera toujours là.

Pour monsieur le curé, il est inconcevable qu'un père de famille touche un salaire de moins de \$200 par semaine. Selon lui, tout le problème des négociations réside dans la réduction de la semaine de travail de 44 à 40 heures accompagnée d'une hausse de salaire. Si la diminution des heures peut être conciliée avec cette hausse, de façon raisonnable, laisse-t-il entendre, les négociations seront en bonne voie de donner quelque chose.

Les fossoyeurs, qui demandent la sécurité d'emploi, soulignent hier qu'en 25 ans jamais il n'y avait eu de mise à pied parmi eux. Ils réclament la sécurité pour consacrer cette tradition dans le texte de la convention. Ils s'inquiètent en outre de l'intention de l'employeur de donner des travaux courants du cimetière à contrat et à sous-contrat de façon à briser l'unité syndicale.

L'encore monsieur le curé Lecavalier fait un rapprochement avec l'industrie de la construction. Si les fossoyeurs veulent se comparer aux manoeuvres de la construction, qu'ils n'oublient pas qu'il n'y a pas de sécurité d'emploi dans la construction.

Il rappelle que jamais l'administration du cimetière n'a accordé un seul contrat forfaitaire qui a nécessité le déplacement d'un employé régulier du cimetière. Les relations ont toujours été bonnes entre le patron et les fossoyeurs, tellement qu'on a parlé de paternalisme, dit-il. Je n'y vois pas d'objection. Maintenant, ce que le pa-

### au gré du temps

L'étiquette l'exige

Fini l'unilinguisme dans le domaine de l'affichage et du commerce. Le nouveau solliciteur général sollicite justement la bonne volonté des producteurs anglophones pour qu'ils nous disent aussi en français ce qu'il continueront à nous expliquer en anglais.

M. Fernand Lalonde est un modeste; il ne veut pas une guerre oppressive entre les deux langues; il souhaite la coexistence pacifique des deux langues.

Sans doute faut-il craindre désormais que des traductions douteuses fassent apparaître sur les étiquettes, en regard de l'anglais, un français étrange.

Imagine-t-on, par exemple, sur des bouteilles de spiritueux le nom de Johny Walker rendu par Jean Marcheur? ou à la suite des mots Gin Beefeater, lire Gin Bienfaiteur ou encore "mangeur de boeuf"?

Louis-Martin TARD

## Des poursuites contre Bell Canada?

OTTAWA (CP) — L'Association canadienne des consommateurs songe à entreprendre des procédures juridiques contre Bell Canada à la suite de la décision de cette compagnie de réduire ses services de façon à minimiser ses dépenses.

Le président de l'Association, M. Jim O'Grady, a laissé entendre au cours d'une entrevue hier qu'il laissait quelques jours de grâce à la compagnie, pour lui permettre de réviser sa nouvelle politique, avant d'entamer ces procédures.

Bell a annoncé cette semaine qu'elle devait réduire ses services puisque le gouvernement fédéral ne lui avait pas accordé la permission de hausser ses tarifs. Une première conséquence de cette décision sera une liste d'attente pour les nouveaux abonnés au téléphone, notamment dans le centre du Canada, puisque la compagnie se propose de couper dans son budget aux postes des salaires et de l'équipement. Bell a d'autre part commencé à prier ses clients commerciaux de régler leurs comptes dans les plus brefs délais.

"La compagnie se conduit comme un enfant, fait remarquer M. O'Grady, mais elle devrait reprendre ses esprits d'ici quelques jours".

Si la compagnie ne revient pas à de meilleurs sentiments, l'Association est prête à engager une poursuite collective au nom des clients de Bell Canada.

Ce genre de poursuite collective n'a jamais été entrepris contre la compagnie, les demandeurs craignant les frais élevés d'une telle procédure. Si l'Association obtient gain de cause, les frais de la poursuite seront à la charge de Bell Canada.

M. O'Grady s'étonne que la compagnie prétende être à court d'argent pour l'installation du service aux nouveaux abonnés et explique cette nouvelle politique en disant que Bell Canada cherche à gagner la confiance des investisseurs.

Bell Canada semble être plus intéressée à convaincre les "génies de Wall Street" de la "solidarité" de ses finances qu'à servir le consommateur, affirme M. O'Grady. Elle veut convaincre les investisseurs de ses intentions de conserver un certain capital, de façon à pouvoir placer plus facilement ses émissions d'obligations.

Tout le monde s'accorde à dire que Bell Canada fait une erreur en agissant de la sorte, poursuit M. O'Grady.

Cette décision de la compagnie a été prise après le refus de la Commission canadienne des transports d'accorder les augmentations tarifaires demandées.

M. O'Grady est d'avis que la responsabilité de cette situation ne peut être rejetée tout entière sur les épaules de la compagnie. La Commission des transports a aussi ses torts, dit-il, et depuis des années, elle a toujours accordé les hausses tarifaires que la compagnie demandait.

L'Association canadienne des consommateurs, qui existe depuis une trentaine d'années, a un budget annuel de \$800,000.

## Quelque 12 permanents syndicaux ont déjà été frappés par la loi 30

Une douzaine de permanents syndicaux ayant des dossiers criminels ont été forcés de remettre leur démission depuis qu'une nouvelle législation a été adoptée pour interdire à toute personne ayant un tel dossier de détenir des responsabilités au sein des syndicats québécois.

Ces 12 personnes qui ont remis leur démission détenaient toutes des postes au sein des trois syndicats de la construction affiliés à la FTQ et présentement administrés par des tuteurs nommés par le gouvernement.

Elles n'avaient en fait pas le choix. En vertu de la loi 30, un refus de leur part aurait signifié des poursuites légales, et des amendes pouvant aller jusqu'à \$1,000 par jour pour chaque journée de retard à démissionner. Selon la nature des infractions inscrites à leurs dossiers, certaines personnes se voient interdire l'accès à des postes syndicaux pour la vie ou pour une période de cinq ans.

**COURS DE POTERIE**  
session automne

Initiation à la Céramique  
Tournage intermédiaire et avancé  
Façonnage - Conception  
Technologie des Glacures  
Moulage et Calibrage  
Inscription immédiate à la

**POTERIE BONSECOURS**

433, rue Notre-Dame est, Vieux-Montréal.  
844-6253 844-6165

Le secrétaire général de la tutelle gouvernementale, M. Gilles Guevremont, en tout confirmant qu'il y avait eu une douzaine de départs environ, a expliqué que certains étaient bannis à vie ayant à leur dossier des condamnations pour meurtre, fraude, extorsion, enlèvement, assaut grave et incendiat. Ceux qui sont bannis pour une période de cinq ans ont à leur dossier des condamnations pour vol, trafic de narcotiques, assaut simple.

Peu après la sanction de la loi, laquelle a été inspirée du rapport de la commission Cliche, la Sûreté du Québec a obtenu une liste des dirigeants syndicaux de la part des syndicats, explique M. Guevremont. C'est ainsi qu'on a pu vérifier l'existence de dossiers criminels. Lorsque les démissions ont été requises, les per-

Le seul cas qui présente un problème est celui de l'agent d'affaire de la Fraternité des électriciens, Claude Labonté. Celui-ci est un ancien boxeur qui a été décrit devant la Commission Cliche comme étant prêt à taux usuraire. Il a nié les accusations portées contre lui, mais le juge Cliche a fortement mis en doute sa négation. Aucune accusation formelle n'ayant été portée contre lui, il ne peut être poursuivi en vertu de la loi 30, même si on lui a demandé de remettre sa démission.

sonnes contactées par les tuteurs se sont exécutées.

Le Portugal C'est La CASA PORTUGUESA 856 Est Ste CATHERINE Pour Réservations 844 3492

INSCRIPTION POUR SEPTEMBRE 1975  
GROUPES DE 15 À 25 ÉLÈVES  
**SECONDAIRE I, II, III**  
RENSEIGNEMENTS: 849-2275  
**ÉCOLE SECONDAIRE DUVAL**

(École de Ratrapage Enr.) Jacques Duval, directeur  
École reconnue pour fin de subventions.  
Membre de la Fédération des écoles privées de la Province de Québec.

1600, rue BERRI (Palais du Commerce) suite 213  
Accès direct au métro Berri-de Montigny

<b>mini-loto</b> TIRAGE 21 VENDREDI 22 AOÛT 1975	30 Séries émises—90,000 chacune POSSIBILITÉ DE: 30 GAGNANTS DE \$5,000.		21e COURSE 21 AOÛT 1975		RÉSULTAT				
	3407		240 GAGNANTS DE \$500.	ORDRE: \$1,451.40 DÉSORDRE: \$35.00	PRIX 72 2986	A 6	B 1	C 9	D 3
	407		2430 GAGNANTS DE \$100.	VENTES TOTALES: \$ 435,434,00					

# éditorial

## Au tour du conflit de l'amiante

La grève de l'amiante vient d'entrer dans son sixième mois, et, malgré les signes timides survenus récemment d'une reprise possible des négociations, rien n'indique un prochain règlement du conflit. Les mineurs, certes, ont déjà gagné une importante manche de la bataille de l'amiante, mais ce succès même, comme les dirigeants du front commun de la CSN et des Métallos le craignent maintenant, risque d'atténuer dans l'opinion l'acuité du conflit qui les oppose aux multinationales de l'amiante. Or, si les pressions de l'opinion publique ne peuvent guère infléchir les dirigeants étrangers de ces puissantes firmes, par contre le soutien matériel et moral de la population québécoise reste vital pour les grévistes.

Il importe d'autant plus de le souligner que cette fois, en l'absence d'un dossier aussi percutant que celui de l'amiante, les autorités gouvernementales ne se presseront pas d'intervenir, conformément à l'usage qui prévaut dans les pays d'extraction n'ayant ni politique ni fierté nationale à opposer aux exploiters étrangers.

Les grévistes, il est vrai, font montre d'un esprit de résistance et de solidarité qui n'a rien à envier aux pionniers de 1949. Malgré d'inévitables tiraillements, leur front commun a résisté jusqu'à maintenant. Mais l'on ne saurait sous-estimer les forces qu'ils affrontent ni les faiblesses qu'eux-mêmes ne peuvent cacher.

La lutte entreprise à Thetford Mines n'appartient pas aux conflits classiques opposant des parties de forces à peu près égales. Les compagnies n'ont guère à redouter d'être supplantées par des firmes concurrentes; non seulement ont-elles un marché captif, mais, ne craignant pas les produits de substitution, elles ont recherché scandalement les prix ces dernières années, au nez des employés et à la barbe des gouvernements.

Dans le cas présent, la CSD ayant déjà signé à Asbestos avec la Johns-Manville, la production québécoise en provenance de l'Estrie n'est pas totalement bloquée. Au reste, même l'Asbestos Corporation ne se sent pas paralysée, puisqu'elle continue d'exploiter à bon compte le gisement qui lui a été fait de l'Asbestos Hill dans l'Ungava. L'épreuve de forces risque donc, comme en 1949 ou, plus récemment, dans d'autres conflits avec des multinationales, de se faire finalement aux dépens de la capacité de résistance des mineurs et de leurs familles.

C'est dire que le conflit qui dure à Thetford Mines intéresse au plus haut point tout le Québec, car il est un puissant révélateur de la structure de notre "prosperité" et de l'im-

puissance du gouvernement et des citoyens de gérer à leur profit une pareille ressource naturelle. Le spectacle est d'autant plus pitoyable qu'il s'agit d'une ressource non renouvelable et que si les mineurs peuvent recevoir des indemnités pour leur santé diminuée, les indigènes d'ici n'obtiendront rien pour les cratères et les montagnes de déchets que laisse derrière elle l'exploitation à ciel ouvert et à profit abusif.

Ce ne sont donc pas seulement les mineurs et leurs familles qui font les frais de l'exploitation de l'amiante au Québec, mais toute la population qui perd ces gisements non renouvelables. On a mis fin à la fuite des profits de l'électricité et pris la relève avec l'Hydro-Québec. On ne prendra la relève de rien quand ces mines auront été épuisées. Les multinationales de l'amiante ne tiennent donc pas une position dominante à l'égard des seuls gens de l'Estrie mais de toute la province. Alors que même les pays conservateurs du tiers-monde commencent à vouloir prendre leur part de la richesse extraite par les multinationales, notre gouvernement "social-démocrate" en est encore à craindre de faire fuir les capitaux étrangers.

On a souligné que non seulement l'amiante et les profits exportés ne reviendraient jamais au Québec, mais que les retombées de la transformation du minerai y étaient dérisoirement négligeables. Non sans quelque vraisemblance, le ministère des Richesses naturelles répond à ses détracteurs en la matière que les usines de transformation se tiennent près des marchés et que le nôtre n'étant guère important, les manufacturiers ne sont pas pressés d'y développer des emplois secondaires. Cette théorie a été contestée et, au moins en partie, elle est contestable. Mais lors même que le ministère aurait raison, il n'en faudrait tirer qu'un motif supplémentaire de faire payer à plus fort prix cette amiante qui fait la fortune des étrangers.

Dans ce contexte, tous les gains obtenus par les mineurs de l'amiante sont autant de gagné pour la région et le reste du Québec. Contrairement, en effet, à certaines grèves où c'est le public ou encore les contribuables qui semblent faire les frais de l'arrêt de travail ou des augmentations de salaires obtenues par les syndiqués, le conflit de Thetford Mines ne peut qu'être bénéfique pour la population d'ici. Certes, les grévistes ne reçoivent pas de paie, mais l'amiante qui reste enfouie prolonge d'autant leur emploi et la survie précaire de cette région dominée par une telle "monoculture". Les augmentations de salaires qu'ils obtiendront réduiront d'autant les exportations de profits grâce auxquels d'autres s'arrogent le droit, eux, de conserver un

avenir.

En ce sens, tout appui aux grévistes de l'amiante est un investissement dans la reconquête des ressources naturelles du Québec et dans l'éveil politique qui s'impose pour empêcher la région — et d'autres où des "monocultures" analogues dominent — de sombrer dans la dépression totale le jour où, faute de minerai, c'est l'industrie du bien-être social qui prendra la relève. On a déjà lancé des souscriptions et des cueillettes de vivres à la grandeur de la province. Ces secours sont d'autant plus importants que la CSN se trouve dans une situation financière difficile et que son fonds de défense, saigné de partout, risque d'entraîner des règlements à la baisse. Pareilles taxes ne sont guère populaires en ces temps d'inflation. L'on sera condamné pourtant à payer davantage si, faute de moyens, les grévistes doivent céder.

Outre cet intérêt à retirer de l'amiante le plus qu'il soit possible puisqu'on y gagne déjà si peu de redevances et si peu d'emplois de transformation, deux motifs particuliers doivent inciter les Québécois, syndiqués et non syndiqués, à accorder un nouvel appui aux grévistes de Thetford Mines. D'abord, on l'a déjà souligné, un échec du front commun formé par les cotisants de la CSN et des Métallos aurait des répercussions déplorables ailleurs, non plus au niveau des états-majors, mais pire encore, parmi les travailleurs de la base. Un tel échec ne doit pas se produire par suite d'un isolement dans lequel les grévistes seraient tombés.

De plus, dans cette région sinistrée par anticipation, où déjà montagnes de débris et cratères de mines posent un grave problème d'environnement, il faudra, quand les multinationales s'en iront explorer d'autres indigènes, qu'un audacieux programme de développement soit conçu et mis en valeur, ce qui ne peut se faire sans une volonté politique locale à toute épreuve. Hélas, sous la férule des firmes étrangères, le pouvoir indigène s'est écrasé dans la région autant sinon davantage qu'à Québec. Comme ils ont subi la détérioration de leur santé, les mineurs ont subi la dégradation de leur milieu de vie. Une victoire syndicale à Thetford Mines redressera les équilibres en vue du redéveloppement de la région. Une défaite ajoutera au triste effondrement social qui caractérise déjà trop l'arrière-pays québécois.

Si le mouvement syndical a déjà revêtu une valeur politique et nationale, c'est bien dans l'amiante.

Jean-Claude LECLERC

## L'ancien et le nouveau

# Une foi chrétienne à dire

par JEAN MARTUCCI

Depuis un mois, remontant à travers les siècles à partir de l'islamisme et du judaïsme jusqu'au bouddhisme et à l'hindouïsme, ce mot du samedi a tâché de voir ces religions anciennes sous un jour nouveau, capable de nous éclairer encore aujourd'hui. Mais, qu'en est-il de la foi chrétienne? Serait-elle devenue sclérosée et muette? Si la réponse était oui, cette chronique n'aurait plus aucun sens. C'est justement parce qu'elle peut être non que ces quelques lignes reviennent périodiquement. Elles essaient de traduire en langue intelligible à l'homme d'aujourd'hui le suc du message évangélique.

Nourrissant son langage à même les réalités et préoccupations quotidiennes de son milieu, Jésus a pu parler de "royaume" de Dieu et le comparer au grain de moutarde, au levain dans la pâte, à la moisson qui lève ou au filet qu'on jette en mer pour prendre le poisson. Ses disciples devenaient dès lors des pêcheurs d'hommes, des agneaux au milieu des loups et un petit troupeau mené par un bon pasteur. Mais où sont, dans nos grandes villes du moins, les champs de blé, le petit bétail et les filets de pêche qui pourraient rendre toujours actuel et significatif le même langage sans changement aucun? Saint Paul a pu parler du "pèlerme" cosmique et argumenter selon les règles serrées de la "diatribe" cynico-stoïcienne. Mais où sont aujourd'hui les lecteurs capables d'entrer d'emblée dans ce vocabulaire et ces méthodes d'argumentation?

Les théologiens du Moyen Âge ont pu parler à leur contemporains à travers les philosophies retrouvées d'Aristote et de Platon parce que c'était là un langage à la fine pointe des recherches de leur époque. Mais est-ce encore Aristote ou Platon qui fonde la pensée d'aujourd'hui? Le peuple médiéval a pu dire la foi chrétienne en bâtissant des cathédrales, en sculptant des chapiteaux, en assemblant des vitraux et en jouant des "mystères" sous le porche des églises. Mais est-ce encore à ces modes d'expression, par ailleurs sublimes, que notre siècle est attaché?

Hier encore, l'amour de Dieu pouvait être efficacement dit par des Sacrés-Cœurs à la poitrine déchirée et les conséquences de re-

fus d'aimer pouvaient s'exprimer par des flammes qui léchaient les damnés que torturaient des démons cornus. Mais cette symbolique trouve-t-elle encore une résonance de nos jours?

"Tradition" est un mot qui rend un son désagréable à bien des oreilles et on a vite fait de le confondre avec "traditionnalisme". La tradition dans l'Église, c'est pourtant l'effort fait et toujours à refaire pour rendre parlant le message de la foi dans un langage qui sache rejoindre l'homme concret. Jésus faisait acte de tradition en empruntant un langage pastoral. En passant parfois à un langage plus grec, saint Paul a fait acte de tradition auprès d'hommes qui venaient d'une autre culture, et il y eut qui le traitèrent d'imposteur. En allant puiser chez les grands philosophes pour faire entendre et comprendre la foi évangélique, Thomas d'Aquin faisait acte de tradition, et il y eut pour l'accuser d'infidélité à la vraie foi. En parlant comme ils l'ont fait, les prédicateurs et les parents des générations dernières ont fait acte de tradition, et les critiques ne manquent toujours pas à leur égard. Tout cela a impliqué des changements continuels de langage. S'agirait-il d'infidélités?

La tradition est faite de changements successifs parce qu'elle vise à parler le langage d'une époque donnée. Ne vouloir que répéter le langage des catéchismes d'hier, des théologiens d'avant-hier et même des Évangiles, c'est figer la tradition, c'est aller contre elle, c'est prendre la répétition pour la transmission. Pourquoi la tradition devrait-elle s'arrêter avec le dix-neuvième siècle? Nous avons nous aussi à faire acte de tradition, et cela suppose tout à la fois brisure et fidélité. C'est par souci de fidélité au message qu'il faut parfois avoir le courage de changer de langage. La foi chrétienne n'est pas morte: elle cherche tout simplement à se dire pour être comprise dans un monde qui change plus vite qu'autrefois. Ceux qui s'attaquent inconsidérément à toute nouvelle approche ne font plus acte de tradition, et ceux qui tâchent de rendre l'ancien toujours nouveau sont plus traditionnels que les traditionnalistes.

## lettres au DEVOIR

### Il y a méprise sur le cheval

M. André Tardif  
redacteur sportif  
L.E. DEVOIR

Il y a des journalistes qui, faute d'avoir des "scoops", s'en inventent. J'ai pensé que c'est ce que vous aviez fait en lisant votre article du 20 août intitulé "Une contradiction de plus en hippisme".

La "contradiction" que vous avez cru déceler en comparant le communiqué de presse du COJO au sujet des compétitions de dressage de Bromont et la dépêche de la Presse Canadienne sur le choix de l'équipe canadienne du complet pour les épreuves de Mexico, est un résultat de votre méprise: celle-ci étant sans doute attribuable à votre justifiable ignorance des ramifications du sport équestre. Ignorance qui aurait dû vous interdire de tirer la conclusion que "le dressage (est)... une compétition jugée, et de loin, la plus monotone des quatre disciplines hippiques olympiques." Monotonie comparée à quoi? et jugée par qui?

Vous émettez le souhait, au troisième paragraphe, que Mme Gillian

Wilson vous fournisse quelques explications. Je presume qu'elle s'est empressée de vous en demander si votre article a été porté à son attention.

Au cas où elle ne l'aurait pas fait, permettez-moi de vous dire, et remarquez que je ne suis pas journaliste, que le communiqué du COJO annonçait une compétition pré-olympique répartie sur trois jours et devant mettre en présence des équipes du Canada, des États-Unis, de l'Allemagne (championne du monde) et de la France. Nous n'avons jamais eu, en Amérique du Nord, une telle représentation aux épreuves de dressage et il s'agit comme l'ont souligné les organisateurs, d'un événement exceptionnel. Je n'ai pas vu la dépêche de la Presse Canadienne. Mais les noms que vous mentionnez, Day, Henry, Howard, Ashton et McAvity sont ceux des membres de l'équipe canadienne du complet (dressage, cross, sauts d'obstacles). La partie "dressage" du complet est d'un niveau inférieur de celui des compétitions de dressage proprement dites.

Je disais plus haut que la contradiction que vous aviez vue entre le communiqué du COJO et la dépêche de la Presse Canadienne était le résultat d'une ignorance justifiable de votre part de la chose équestre. Cette ignorance ne vous permettait pas cependant de décrire le dressage comme vous l'avez fait avec votre qualificatif de "monotone", et encore moins de jeter le blâme pour des contradictions imaginaires sur "la gent torontoise", dont vous n'identifiez pas les éléments individuels.

En réalité, vous n'avez fait autre chose que de proclamer votre ignorance du haut du coin supérieur droit de la page 13 du Devoir du 20 août. Je connais plusieurs lecteurs de votre journal qui estiment que vous n'avez pas tellement respecté leur intelligence. Aussi, j'espère que vous entreprendrez de vous renseigner davantage si vous devez être appelé à couvrir les jeux de la XXXe Olympiade l'an prochain.

Larry OUELLETTE  
Montréal, le 20 août 1975

### La langue française à la rescousse de M. John Reid

M. Hugh Finsten, dans un article paru le 14 août dernier, traitait du secret gouvernemental et des obligations susceptibles d'en découler pour le secrétaire parlementaire. L'article visait donc à jeter un peu de lumière sur l'affaire Reid.

Or, une subtilité de la langue de Molière invalide les obligations auxquelles sont assujetties les personnes occupant un poste sous l'auto-

rité législative, du moins si l'on s'en tient au texte rétroactif.

... y compris l'obligation de ne pas révéler ni faire connaître rien de ce qui viendra à ma connaissance... Le lecteur le moins averti aura noté dans cette phrase contenue dans le serment d'office la double négation qui, des lors, fait dire au législateur exactement le contraire de ce qu'il avait en tête. Il s'ensuivrait donc que non, seule-

ment la personne occupant un poste sous l'autorité du Parlement ne serait en rien contrainte de garder le silence, mais elle aurait même, suprême paradoxe, l'obligation de tout dévoiler.

Absurdité? Bien sûr. C'est pourtant ce que dit noir sur blanc le texte français.

Fernand ROY  
Ste-Foy, le 19 août 1975

### De l'arquebuse aux intercepteurs

Tout le monde se rappelle de cette page de notre histoire du Canada où Samuel de Champlain, peu après son arrivée, avait réuni les principaux chefs indigènes de l'époque dans une vaste prairie. Devant eux, il tira quelques coups de sa fameuse arquebuse. Histoire d'impressionner ses nouveaux "amis" tout en leur apprenant de quel côté se situait désormais la souveraineté en Amérique septentrionale. On raconte que les "Sauvages" furent très impressionnés par cette démonstration de force militaire et s'enfuirent à toutes jambes. Par la suite, faute d'avoir pu se mettre d'accord sur une politique d'immigration émirgée, ils furent naturellement exterminés.

Tout le monde sait aussi que dans la plupart des anciennes colonies,

en Afrique, aux Indes, dans certains pays arabes, etc., à chaque fois qu'il se produisait un grand rassemblement d'indigènes pour une raison quelconque, l'armée coloniale d'occupation adorait faire étalage de son savoir-faire: une belle charge de cavalerie qui soulève beaucoup de poussière, un beau défi de blindés, quelques coups des plus gros canons faisant l'affaire. Il fallait surtout que cela soit bruyant et que ça impressionne le bas-peuple. Les indigènes retournaient ensuite dans leurs villages pétrifiés d'un sin aspect pour les forces d'occupation et le calme régnait sur la contrée.

En 1975, organisez dans le beau pays du Saguenay un congrès de ce que vous voudrez: des hommes d'affaires, des professeurs, des agriculteurs, des ouvriers, des garagis-

tes, etc., et ce sera le calme plat. Les pilotes de la base d'occupation voisine continueront à trinquer au lieu. Mais concentrez en ce seul lieu les têtes dirigeantes et les "faiseurs d'opinion" de la plupart des minorités francophones du Canada, et bientôt vous verrez arriver en rade les machines à tuer vultures les plus sophistiquées et les plus bruyantes dont dispose la Royal Canadian Air Force. Les bredouilleries insignifiantes de Bourassa sur sa souveraineté culturelle se perdent dans le tonnerre des intercepteurs. De retour dans son patelin, le délégué francophone saura exactement de quel côté se trouve la force dont la souveraineté tout court.

Nihil novi sub sole... L. NAUD  
Deschambault, le 20 août 1975

### Un tohu-bohu au pouvoir

L'hégémonie du gouvernement provincial est à l'état dubitatif. Le changement de postes ministériels apporté au sein du parti libéral, vise à démontrer l'incompétence flagrante de certains ministres en regard des charges qu'ils leur ont été confiées. Je vois dans ce remaniement saugrenu, une félonie envers les sectaires qui ont plébiscité les "élites libérales." Le gouverne-

ment de M. Bourassa joue une pièce de théâtre, où les acteurs changent de rôle lorsque le succès escompté n'est en somme qu'un fiasco. Il faut plutôt s'en prendre à l'auteur au comportement narcissique, lequel manque de perspicacité et de talent. Les discours soporifiques du premier ministre québécois sont remplis de balivernes et le pouvoir charismatique n'existe pas

dans ce chef d'état. Le parti libéral ne fait que stagner depuis quelque temps. La seule idée rationnelle que pourrait émettre les libéraux pour sortir de ce bourbier, serait de nommer un nouveau "leader", pur de tout crime. Geste utopique, hélas! Clouer au pilori le gouverneur et stigmatiser leur législation obscurantiste, un objectif futur! peut-être!

F. Gilles HOUSE  
Montréal, août 1975

## bloc-notes

### Se prémunir contre la météo

Ne pouvant progresser rapidement sur la voie du désarmement nucléaire, les États-Unis et l'Union soviétique vont-ils se rabattre sur l'amie absolue anticipée?

On aura noté à Genève, à la session d'étude sur l'arsenal des armes météorologiques, que les chefs de délégation américaine et soviétique, MM. Martin et Rochtchine, ont soumis des avant-projets de traité identiques et qu'ils ont tenu une conférence de presse conjointe pour faire mousser l'affaire. Cette prise de conscience est certes essentielle, et on ne peut que se féliciter de la priorité accordée par les supergrands à la mise au point d'un traité interdisant l'emploi d'une arme aussi terrifiante que le séisme, la foudre, l'ouragan ou la réactivation d'un volcan.

Mais il y a une curieuse démarche à souligner, et une précision à apporter. Ainsi, il ne s'agit pas, jusqu'à plus ample informé, d'interdire la mise au point des armes de cataclysme, d'empêcher que des apprentis sorciers manipulent le climat et l'environnement, mais de viser à empêcher un usage militaire de cette technologie en cours d'élaboration.

On comprend qu'il y ait des effets bénéfiques à attendre et un emploi pacifique à espérer de certaines de ces armes, mais dans quelle mesure la possession de cette technologie dite pacifique, qui consiste à pouvoir à volonté provoquer avalanches et glissements de terrain chez l'adversaire potentiel, ne constitue-t-elle pas en soi une arme redoutable? Dans des négociations où tout se joue au niveau des menaces et se décide compte tenu des positions de force, posséder le moyen de provoquer un cataclysme est déjà une victoire stratégique. Alors qu'en matière nucléaire, c'est le déchet des centrales qui sert d'explosif, en matière de météorologie, et ceci nul ne veut le reconnaître, c'est la même et unique technique qui est pacifique ou "hostile", selon l'usage qu'on en fait. Un peu comme une bombe thermonucléaire qui serait conçue comme bienfaisante.

Ceci, pour la précision. En poussant

plus loin, on se rendra également compte que ce que le traité veut interdire ce sont les "techniques de modification de l'environnement ayant des effets sévères, de longue durée ou universels". Ce n'est même pas un minimum, c'est une autorisation de l'arme météorologique. Car, interdisant la technique aux "effets sévères, de longue durée ou universels", ne se trouve-t-on pas à autoriser, inversement, la technique aux "effets superficiels, de courte durée ou localisés"? Dans ce cas, lâcher la foudre sur le Parlement canadien serait autorisé puisqu'un édifice se reconstruit, que la foudre est de courte durée et que ses effets sont localisés... Sans compter que plusieurs éclaircies à divers endroits d'un bloc politique ennemi ne seraient pas une notion cumulative mais juxtaposable.

L'exemple est à dessein choisi à Ottawa car il semble que l'apport canadien à cette session de Genève ait été très important, ne serait-ce que sous la forme d'une nomenclature des dix-neuf possibilités ne faire croquer le ciel sur nos têtes. C'est dire que nous avons un rôle précis à jouer avant et pendant les réunions prévues en vue de bannir l'usage de ces armes.

Et c'est là que nous abordons la démarche: Moscou et Washington, en tenant un langage identique et une conférence de presse conjointe, cherchent-ils à se prémunir contre la menace de pays tiers? Si oui, lesquels? Quels sont les pays à technologie assez avancée, aux moyens économiques assez puissants et aux visées mondiales assez démesurées pour se lancer dans la mise au point des armes météorologiques? On a beau chercher, on n'en voit que deux, précisément l'Union soviétique et les États-Unis.

Techniquement, beaucoup d'autres sont capables d'élaborer une technologie aux effets limités et conçue comme moyen préventif contre certains des dix-neuf procédés énumérés dans la liste canadienne. Mais les dimensions colossales de l'entreprise les excluent de la course, pour peu qu'ils aient des visées de leadership mondial.

Ce qui ne laisse qu'une explication possible: grossissant la menace pour convaincre ceux qui n'ont et qui n'auront sans doute jamais le moyen de se doter de l'arme météorologique, les deux supergrands partent gagnants pour s'assurer l'exclusivité d'un secteur encore inexploité. Si, en cours de route, on réussit à en impressionner quelques-uns et à les faire fléchir sur des points précis en matière d'énergie ou autre, tant mieux; on leur promettra en échange de leur docilité le gadget destiné à les protéger des méfaits de la grêle.

Une chose est certaine après les travaux de Genève: en particulier les États-Unis ont déjà la technologie météorologique et leurs travaux sont assez avancés pour permettre à M. Martin de dire que les effets ne sont pas possibles sur une "échelle significative". Ils le seront peut-être bientôt, et le fait que le délégué soviétique ait aussitôt emboîté le pas est éloquent: peut-être ces messieurs ont-ils trouvé à Genève l'enceinte idéale pour faire part de leur demi-échec plus effrayant que toutes les menaces?

### Une crédibilité qui se cherche

Au moment où M. Kissinger est parti pacifier le Proche-Orient, son collègue du Pentagone, M. James Schlesinger, s'en va à Séoul et à Tokyo, rassembler en Asie du sud-est une crédibilité proche du zéro absolu. Et si le secrétaire d'État a des chances de ramener du Proche-Orient un accord bilatéral arraché en contre-partie d'une implication directe des États-Unis dans une région explosive, que peut ramener le secrétaire à la Défense sinon un constat d'échec?

On comprend qu'après la chute des régimes Thieu et Lon Nol, Washington, une fois surmontée la phase aiguë de la douleur, ait senti le besoin d'aller consolider les liens qu'il entretient avec les rares alliés qui restent dans la région. Mais il est évident que ce voyage est surtout d'ordre psychologique, destiné non pas tant à rassurer le gouvernement de Tokyo — la venue du chef du Pentagone doit faire perdre leur sommeil aux responsables de la sécurité intérieure — qu'à prouver aux Américains que la page asiatique de leur histoire n'est pas tournée à jamais. Car, abstraction faite du côté spectaculaire d'un tel voyage, que peut faire à Séoul et à Tokyo M. Schlesinger qu'il ne puisse faire depuis Washington?

Avec le gouvernement thaïlandais reconnaissant Pékin et réclamant le départ des Américains, avec le gouvernement philippin cherchant à

prendre le contrôle des bases américaines, avec le Vietnam et le Cambodge sortis définitivement du giron américain, M. Schlesinger sera plus encombrant qu'utile au Japon, seul le régime Park Chung Hee pouvant se rejouer d'une telle visite. Seul se croit menacé par le demi-frère communiste et veut se doter de l'arme nucléaire pour contenir la menace communiste en Europe et en Asie, même en représailles contre une attitude conventionnelle.

Mais force est de reconnaître que depuis la débâcle des régimes Thieu et Lon Nol, ce ne sont pas de tels discours qui peuvent agir dorénavant sur le cours des événements. Contrairement à ce qu'une certaine presse et certains fonctionnaires américains ont prétendu, le bain de sang n'a pas eu lieu en Indochine. Les deux Vietnams ne se sont pas réunifiés et ils sont les États-Unis qui ont mis leur veto à l'admission de Saïgon et de Hanoi aux Nations unies ce qui, pourtant, aurait confirmé la séparation des deux régimes. Depuis la fin du règne de Thieu à Saïgon et de Lon Nol à Phnom Penh, la région évolue vers une neutralité politique où le nationalisme a fleuri de peu de tous ces pays interdit mieux que toutes les armes et les défilants, l'intrusion d'une hégémonie extérieure. Que M. Schlesinger parvienne ou non à convaincre Tokyo de la nécessité de remplacer des Starfighter desuets, et qu'il réussisse ou non à calmer les inquiétudes de l'inénarrable démocratie sud-coréenne, ce n'est pas cette mission-ci qui arrêtera le courant de l'histoire. Aussi paradoxal que cela puisse paraître, c'est même une telle mission à Séoul qui peut accélérer le cours des événements et, compte tenu de l'inimitié entre le Japon et la Corée du sud, embarrasser Tokyo plutôt que de le rassurer.

Il est une phrase dans les dépêches de presse rapportant le départ imminent de M. Schlesinger qui est tout un programme: le chef du Pentagone s'en irait rassurer les alliés asiatiques au lendemain de "la défaite de l'Occident". C'est de l'inconscience ou de la mauvaise foi: depuis quand MM. Thieu et Lon Nol étaient-ils les défenseurs de l'Occident en Indochine pour que leur défaite soit assimilée à celle de l'Occident?

Mais cette bourde, ۱۱۱۱ n'est pas due au hasard, ۱۱۱۱ symptomatique de toute une mentalité ayant servi de justification aux pires folies de ces trente ans de carnage en Indochine. Il est à souhaiter que ce voyage asiatique serve au moins à en convaincre le chef du Pentagone. Il y va de sa propre crédibilité, non de celle de l'Occident.

Georges VIGNY

### la parole du jour

"J'ai ouvert devant toi une porte que nul ne peut fermer" — Apocalypse 3,8

"Qui aime l'argent n'a jamais assez d'argent; qui aime l'aisance n'a jamais assez de revenu" — Qohélet 5,9

"De mort, il n'y en aura plus; de pleur, de cri et de peine, il n'y en aura plus, car l'ancien monde s'en est allé" — Apocalypse 21,4

"Il y a plusieurs membres, et cependant un seul corps. L'oeil ne peut donc dire à la main: Je n'ai pas besoin de toi; ni la tête à son tour dire aux pieds: Je n'ai pas besoin de vous" — 1 Corinthiens 12,20-21.

"Mieux vaut vivre à deux que seul, puisqu'il y a alors meilleur salaire dans le travail. En cas de chute, l'un relève l'autre; mais je plains l'isolé qui tombe et à personne pour le relever" — Qohélet 4,9-10

des idées

des événements

des hommes

Le réveil des minorités nationales en France

1) Comment on a fait des Occitans des étrangers dans leur propre pays

Occitans, Occitanie, ces mots pour beaucoup n'évoquent peut-être rien de précis si ce n'est des stations balnéaires, les charmes de l'accent du Midi, les vins de Bordeaux, les confits de canard, les truffes et les foies gras. Et pourtant derrière ces réalités se profile un combat, pour la survivance de l'Occitanie, nation qui lutte pour son identité ethnique menacée par l'imperialisme économique et culturel français.

L'Occitanie se délimite surtout par ses frontières linguistiques. Grosso modo, c'est la terre comprise entre la Méditerranée et la Loire. Quelques noms évoquent ce qu'elle englobe: la Provence, la Dordogne, le Périgord, le Limousin, la Gascogne, le Médoc, l'Auvergne, le Béarn etc. Le terme occitan désigne donc ceux qui vivent sur ce territoire et qui parlent la langue d'oc (qui signifie oui).

Depuis des générations, l'Etat centralisateur et la bourgeoisie parisienne nient le droit à l'existence du peuple occitan et le maintiennent dans une situation de dépendance de type colonial. L'Occitanie a toutes les caractéristiques d'une colonie; c'est une réserve de main-d'œuvre bon marché, une zone d'économie de traite, une zone de remplacement de l'exploitation agricole autochtone par l'exploitation capitaliste extérieure, une zone de vacances de sorte qu'on peut dire que le sous-développement économique coïncide avec le découpage ethnique. Les Occitans face au développement du Marché Commun européen craignent de devenir une réserve touristique. Selon Robert Lafont, leader d'un des mouvements occitans, l'Occitanie est un territoire où les hommes ont perdu tout pouvoir sur leur destin collectif, dépossédés par le capitalisme international et la politique de centralisation française.

Le pays est en pleine dégenérescence économique: fermeture d'usines, bas salaires, chômage, fuite des élites et du prolétariat, éviction des petits propriétaires. L'économie occitane est contrôlée par le capital extra-régional et fait face aux problèmes inhérents à la pénétration du capitalisme dans la production agricole, ce qui entraîne la prolétarianisation de la

paysannerie. Lorsqu'on envisage la situation économique globale de l'Occitanie, la répartition des emplois entre les trois secteurs est déjà éloquente. L'agriculture, occupe 22% de la main-d'œuvre contre 16% pour l'ensemble de la France, l'industrie (y compris le bâtiment) 33% contre 39%, mais le bâtiment occupe 36% du secteur secondaire en Occitanie contre 26% pour la France entière (ce qui est révélateur de la sous-industrialisation de cette région), le tertiaire 45% dans les deux cas. Ces différences au niveau de la structure occupationnelle s'accompagnent d'inégalités au plan des revenus. Le taux moyen des salaires dans le Midi, à 11,980 fr. par an (calculé selon les chiffres de 1965 publiés par l'INSEE) — comme en Bretagne — est nettement inférieur à la moyenne française de 14,641, et de très loin inférieur à celle de la région parisienne qui est de 21,356. Selon les chiffres de la CGT, un ouvrier spécialisé gagne 57% de moins dans le sud par rapport à l'ouvrier spécialisé parisien. La même situation prévaut dans l'agriculture, où l'exploitant d'une terre à blé dans le nord gagnait en 1968 42 frs de l'heure et l'exploitant d'une vigne dans le sud 6 frs de l'heure. L'Occitanie est donc le pays du "cheap labour". Les jeunes ne veulent plus rester sur la terre car il devient de plus en plus difficile pour l'Occitan de vivre décemment dans son pays. Pour y arriver, il doit s'expatrier.

L'agriculture en crise

Une des raisons de cet exode est la crise de l'agriculture. La mise en place du Marché Commun agricole et la capitalisation de l'agriculture ont entraîné la déposition de nombreux paysans forcés, sous la pression de la concurrence, de vendre leurs terres à des étrangers (Belges, Hollandais, Allemands) qui s'en servent comme lieu de loisirs. Avec l'augmentation des coûts d'exploitation et les difficultés de la commercialisation, on assiste au phénomène de la concentration agricole. Cinq grandes chaînes parisiennes s'approprient les terres à vin et contrôlent la distribution (80% du marché) et la production, trafiquent le vin, manipulent

les prix à leur profit et au détriment du consommateur et du petit producteur qui dépend de ces chaînes pour son crédit, ses engrais et pour écouler son produit.

L'action de l'Etat français renforce ces tendances car son aide va à l'agriculture concentrée à forte capitalisation du nord et non pas aux viticulteurs indépendants. Ainsi, en 1968, le gouvernement votait des budgets de 1,475 millions de France pour soutenir le marché des céréales alors qu'il ne donnait que 26 millions pour le vin. Et pourtant, le vin rapporte deux milliards de Francs à l'Etat français chaque année par le biais des taxes. Les vins occitans, sévèrement réglementés, soumis à une forte fiscalité, avec le Marché Commun, subissent la concurrence déloyale des vins italiens taxés dix fois moins, non soumis à une restriction à la plantation, et les pratiques frauduleuses des trusts (coupage, sucrage, vin industriel chimique). De plus alors que tout augmente sous la poussée inflationniste, le prix de vente des vins à la production stagne ou est en baisse. Les vigneronns sont donc en colère. Ils sentent leur existence menacée par l'ineptie des politiciens parisiens et de leurs technocrates, et comprennent le sens de la lutte occitane. Pour eux, la défense du peuple occitan, c'est avant tout la lutte pour les paysans pauvres.

Le pillage de Richesses naturelles

Sur le plan des richesses naturelles, la situation n'est pas plus reluisante, car là aussi, il y a pillage et sous-industrialisation. Houille, électricité, uranium, tungstène, soufre, bauxite et sel sont extraits d'Occitanie et immédiatement transportés ailleurs pour être transformés. Un travailleur décrit la situation en ces termes: "Le comble de l'absurde: chez moi, il y a de la bauxite, des barrages à cinquante bornes, et des hommes en chômage. Eh bien, il m'a fallu venir dans le nord chercher du travail. Sur quoi? Sur de la bauxite du Midi! Avec quelle source d'énergie? L'électricité du Massif central. Et ceux qui restent chez moi sont cordialement invités, pour avoir une casserole, à participer aux

frais de voyage dans le Nord du minéral, de l'électricité et des hommes."

L'exemple le plus frappant est celui de Lacq où la Société Nationale des Petroles d'Aquitaine (classée première firme française pour la rentabilité des capitaux) réalise un pillage systématique. Elle embauche des travailleurs pour la construction des installations et les licencie dès que celle-ci est terminée, elle importe de Paris le personnel technique spécialisé, elle exploite intensément le gaz qu'elle envoie vers le nord, ses usines chimiques étant à Lyon et au Havre. Quand le gisement sera épuisé dans dix ans, elle repartira ne laissant rien derrière elle si ce n'est un plus grand appauvrissement. La même politique est appliquée par Pechiney dans l'exploitation de la bauxite. Parce que faite sous le contrôle d'intérêts étrangers, l'extraction des ressources naturelles n'est pas source de prospérité pour les travailleurs occitans.

Et ainsi, devant la stagnation de l'agriculture, la désindustrialisation et le chômage, l'Occitanie se vide peu à peu de ses forces vives et est accaparée par les banques et monopoles parisiens et multinationaux qui offrent en compensation à ceux qui restent les joies du tourisme des autres et l'expansion des camps d'entraînement et d'expériences militaires avec toutes les retombées que cela implique. Ces solutions miracles au sous-développement (tourisme) ne font que renforcer le mouvement de dépopulation et de main mise étrangère sur l'Occitanie qui se trouve de la sorte

en véritable situation coloniale, sans pouvoir pour orienter son devenir collectif. Les conséquences en sont: la dépendance, l'exode des travailleurs vers le nord et la disparition progressive d'une culture, d'une langue et d'un mode de vie.

La situation linguistique et culturelle.

En France, l'Etat a toujours refusé à ses ethnies leurs libertés culturelles et leur a imposé la francisation. En fait, la langue française n'est connue de tout le monde en France que depuis quelques dizaines d'années, depuis que l'école obligatoire l'a imposée sur l'ensemble du territoire. Il y a cinquante ans, dans les campagnes occitanes, on ne comprenait pas le français et on ne parlait que la langue d'oc.

En plus du sous-développement économique et de l'exploitation sociale les Occitans doivent subir la négation de leur originalité culturelle et linguistique et il leur est impossible d'envisager de vivre et de travailler dans leur langue. Jusqu'à présent, le développement de la langue d'oc a été réprimé par la politique scolaire française, qui exclut la langue d'oc de l'enseignement primaire. De même, à l'ORTF et dans les autres moyens de communication de masse, la langue d'oc ne dispose que d'une place

ridicule. Il va sans dire que dans l'administration on ne connaît que le français.

Cette répression a produit chez les Occitans un complexe d'infériorité, la honte de leur langue et l'aliénation culturelle. Par exemple, à l'école on apprend aux enfants qu'ils sont tous gaulois et on leur interdit de parler leur langue entre eux. Peu à peu, intoxiqués par l'idéologie centralisatrice française et soumis aux nécessités de l'exode vers les villes, les Occitans se sont auto-inhibés sur le plan culturel et linguistique intériorisant ainsi leur aliénation. Il faut aussi mentionner que l'exploitation colonisatrice de l'Occitanie a développé une certaine forme de racisme vis-à-vis les gens du Midi. Ce racisme n'est pas virulent, il prend la forme de parodies, de plaisanteries sur l'accent du Midi et sur le méridional un peu simpliste, brave mais nonchalant, pas très dynamique, un peu paresseux etc. Cela a créé chez certains un sentiment de honte d'être occitan qui est aussi synonyme d'être paysan.

La bourgeoisie occitane a été complice de ce génocide culturel en étant une farouche partisane de l'assimilation. Mais les paysans ont résisté à ce processus d'assimilation. Lorsqu'ils sont entre eux, ils reviennent à l'usage de leur langue maternelle. Malgré ce qu'essaie de faire



par DENIS MONIERE collaboration spéciale

porté les aspirations nationales au premier plan de l'actualité. Professeur de science politique à l'université d'Ottawa, M. Denis Monière a séjourné récemment pendant deux mois en Occitanie. Dans cette série de deux articles, il décrit les raisons économiques, sociales et nationales des manifestations qui se sont multipliées en Occitanie depuis quelque temps.

croire l'idéologie centralisatrice française, l'Occitan n'est pas une langue folklorique. Ce n'est pas un "patois" ou un accent particulier du français. C'est une langue originale aussi différente du français que peut l'être l'anglais ou l'espagnol. Ce fut jadis la langue des Troubadours et aujourd'hui comme par le passé elle exprime une civilisation particulière. Il existe une littérature abondante en occitan qui fut pour ainsi dire antérieure à la littérature française et qui chantait la liberté de l'amour et le culte de la femme. La civilisation et la culture occitane opposait au Moyen Age caractérisé par le servage, la féodalité, la confusion de l'Eglise et de l'Etat, les libertés communales et la tolérance religieuse. Mais cette civilisation sera balayée par l'inquisition, les nombreuses invasions et la domination de l'Etat français.

Aujourd'hui, on voit émerger en Occitanie une volonté manifeste des jeunes de reconquérir leur langue et de réapproprier leur culture. Ainsi, en 1973, 6000 étudiants ont choisi l'occitan en option au lieu de l'anglais ou l'allemand. A l'université, il y a un renouveau d'intérêt pour la culture occitane et l'étude de l'histoire locale. Les jeunes d'origine paysanne osent parler occitan en public et espèrent qu'un jour les cours se donneront dans leur langue maternelle.

Enfin, les chanteurs occitans ont aussi un effet de désintoxication en redonnant un sentiment de dignité et d'identité nationale. En Occitanie, la renaissance culturelle est liée à la naissance d'une nation et à ses luttes politiques et économiques. Le sentiment de la dignité culturelle n'est-il pas le premier pas vers la décolonisation? Demain: Nagueère conservateur, le mouvement occitan allié depuis 1968 revendications sociales et objectifs.

Lettre ouverte aux gouverneurs de l'UQ Remercié illégalement en 1971, un professeur demande sa réintégration

A l'Assemblée des Gouverneurs de l'Université du Québec Messieurs,

Par la voix de mon journal favori, je sors du silence et vous demande d'intervenir officiellement afin que je sois réintégré comme professeur à l'Université du Québec. En décembre 1971, j'ai été congédié par M. Maurice Boisvert, vice-président à l'enseignement.

Le juge Edouard Martel, de la Cour supérieure, vient de déclarer que "la décision de non-renouvellement du contrat d'engagement fut prise par le vice-président Boisvert unilatéralement, sans qu'il ne possédât les pouvoirs de le faire et sans observer les formalités du règlement 19 d. (p. 22 de la sentence)". Ceci confirme le bien fondé de la requête que je présentais en février 1972, afin d'obtenir que soit formé un comité d'enquête au sujet de la décision arbitraire de mon renvoi et du détournement des fonds alloués pour ma recherche. Cette conclusion va aussi dans le sens de l'offre que M. Jean Messier, de la Direction des études universitaires dans l'ouest québécois, me faisait le 13 septembre 1974 au nom du président Després, de l'Université du Québec:

- 1) versement d'une somme de \$10,000 pour dommages subis de la part de l'Université du Québec;
- 2) présentation d'un deuxième appel bona fide, "plus sérieux" que le précédent (que M. Boisvert avait fait échouer);
- 3) offre de considérer ma candidature pour un poste à l'Université du Québec.

Il faut préciser que le manque de sérieux du premier appel venait du fait que le comité était entièrement dirigé par M. Boisvert, lequel était juge et partie. M. Boisvert réussit à faire nommer comme membres du comité l'avocat de l'Univer-

sité du Québec et une autre personne de ses proches. Ces deux personnes réussirent à éviter ma présence à l'enquête du 10 janvier 1973, ce qui leur épargna le désagrément d'écouter mes plaintes et de lire les pièces que je leur avais communiquées par le courrier. Il leur fut facile de parvenir à une entente avec M. Boisvert, mais ils me niaient en ce faisant le droit de me défendre, lequel est un droit fondamental de la justice naturelle.

L'Université du Québec ne m'a d'ailleurs jamais communiqué le résultat de l'enquête de ce comité, dont elle n'a jamais entériné les conclusions. Pour connaître ces faits et me défendre d'abus additionnels, j'ai été forcé d'aller en Cour. "Le défaut, l'irrégularité, l'illégalité de l'avis de congé ou de non-renouvellement de contrat (p. 29)" prouvent aussi que par le truchement du manque de sérieux dans l'appel, M. Boisvert a continué le "cover-up" de ses méfaits. Il a ultérieurement chargé l'Université du Québec d'une lourde responsabilité, étant donné que le but le plus immédiat de l'appel était de réparer rapidement un tort éventuel et non pas de le cacher. En conclusion, il est bien certain que j'accepte le nouvel appel proposé par M. Messier; je l'invoque avec vigueur pour avoir enfin la chance de présenter ma défense et de déposer les témoignages écrits de mes étudiants. Je me suis abstenu expressément de montrer cette documentation à la Cour, convaincu que les meilleurs et seuls juges dans cette affaire d'enseignement sont les étudiants et les professeurs.

Récemment, Le Devoir mentionnait quatre types de jugements statutaires portés par les pairs (ce qui n'a pas été le cas pour moi) — et ce n'est pas par hasard que dans ces

■ Le juge Edouard Martel, de la Cour supérieure de Montréal, a rendu le 3 juillet dernier un intéressant jugement dans une affaire de congédiement opposant les autorités de l'Université du Québec à un professeur renvoyé par celles-ci en 1971. Refusant d'accepter la décision que lui avait signifiée au nom de l'UQ le vice-président de l'Enseignement, M. Maurice Boisvert, le professeur congédié, M. Piero Boldrini, décida d'en appeler aux tribunaux civils après qu'une procédure d'appel intra-muros ne lui eut pas donné satisfaction.

Saisi de l'affaire, le juge Edouard Martel, dans son jugement du 3 juillet, a donné raison au demandeur quant à l'illégalité de la décision qui lui fut communiquée en 1971 par le vice-président Boisvert. Il a cependant conclu que, devant cette décision illégale, le droit de M. Boldrini ne pouvait s'étendre au-delà de l'année académique qui suivit la décision. Il a également conclu que, pour les années suivantes, il existe une preuve suffisante établissant que la volonté de l'UQ de ne pas reprendre le demandeur à son service lui fut communiquée de maintes façons.

Sur la foi de ces conclusions, le juge Martel a accordé à M. Boldrini des dommages-intérêts d'une valeur de \$16,380, équivalant à une année de salaire. Il a cependant refusé de faire droit aux autres prétentions du demandeur, qui réclamait en tout des dommages d'une valeur de \$243,953.

A la suite de ce jugement, M. Boldrini a décidé de faire appel aux autorités de l'UQ afin qu'elles examinent la possibilité de lui accorder une chance équitable de faire sa rentrée au sein de son personnel enseignant. Voici, à ce sujet, le texte d'une lettre que M. Boldrini adressait le 5 août aux membres du Bureau des gouverneurs de l'UQ.

quatre situations la partie impliquée n'a pas nommé de comité d'enquête. "Coupable au Hilton d'une erreur de jugement peu importante, Guay doit être blâmé, mais non destitué ou congédié". 28 juillet 1975, page 5; "Innocenté, le coroner Laniel pourra réintégrer ses fonctions", 5 juillet 1975, page 1; "L'ex-juge Anctil a eu gain de cause", 7 juillet 1975, page 3; "Le gérant de Beloeil doit être réinstallé", 18 juillet 1975, page 3. Dans chaque cas mentionné, l'appel a été fait vite, honnêtement pour les deux parties en cause, et de façon indépendante. L'enjeu était toujours une carrière professionnelle menacée d'être brisée, ce que M. Boisvert a essayé de faire à mon égard. D'avance j'accepte de me soumettre aux conclusions d'un nouvel appel conduit par la FAPUQ, l'ACPU et le ministère de l'Éducation, s'il est finalement intéressé à savoir comment M. Boisvert a

détourné cavalièrement l'octroi "formation de chercheurs" 1971-72.

Quant à la nécessité de mon réengagement immédiat à l'Université du Québec, qui constitue le point 3 de M. Messier, elle découle directement et logiquement des facteurs suivants:

a) Au lieu de démissionner, comme l'a fait temporairement le ministre ontarien Kerr soumis à une enquête, M. Boisvert a continué à garder son salaire et sa réputation d'administrateur haut placé. Au contraire, privé de salaire, dépourvu des octrois de recherches auxquels j'avais droit et faisant face à des dépenses disproportionnées, j'ai dû attendre, car on n'a pas trouvé le temps de conduire un appel sérieux.

b) Le Québécois A.E. Malloch rappelle dans le Bulletin de l'ACPU 21(4), 4(1972), que lorsqu'on ne

Voir page 6: Remercier

**Un appartement-jardin au Mont Bruno sur la rive sud**

Bientôt, vous pourrez occuper vous aussi un luxueux appartement au prestigieux

**Domaine des Hauts-Bois**

Aux 800 demeures personnalisées et appartements-jardins déjà construits, s'ajoutera un autre complexe d'appartements-jardins d'un concept tout à fait différent, il comprend 4 unités de 32 logements chacune de 3 1/2 et 4 1/2 pièces, érigées sur un vaste terrain paysagé autour d'une place centrale.

**Offre exceptionnelle**

Les premiers logements se loueront à compter de \$165.00 par mois pour un studio. Nous ne pouvons encore vous montrer votre appartement terminé, mais venez visiter le "DOMAINE DES HAUTS-BOIS", une cité dans la nature sur un versant du Mont Bruno. Vous vous familiariserez avec le cadre enchanteur de votre futur logement et nous vous montrerons des maquettes des différents types d'appartements et du complexe entier. Nos représentants causeront avec vous des raisons de vivre chez nous au

**Domaine des Hauts-Bois du Mont Bruno**

Heures d'ouverture: en semaine: 13 à 19.30 heures  
Samedi et dimanche: 13 à 18 heures  
Téléphone: 649-1091

**Pour Vous Le Champfleury**

Excellent standard d'insonorisation et de protection contre l'incendie... Chauffage électrique... Lave-vaisselle, cuisinière et réfrigérateur fournis... Cuisine avec comptoir-lunch... Foyer dans 56 appartements... Moquettes aux étages... Buanderie communautaire au rez-de-chaussée... Espace de buanderie privé dans chaque appartement... Rez-de-chaussée: Patio individuel 11' sur 12'... Étages: Balcons 5' sur 11'... Stationnement extérieur gratuit pour une voiture... Divers jeux de plein air et quelques potagers... Service de gardes de sécurité en permanence... Nouveau centre commercial avoisinant... Service d'autobus à la gare du C.N. et à la station de métro de Longueuil. SPÉCIAL: Transport gratuit à la gare du C.N.

**Le Mont Bruno**

Site du DOMAINE DES HAUTS-BOIS, est un environnement de forêts et les lacs propices à la détente et aux sports de plein air.

**Itinéraire**

Par le pont Jacques-Cartier et la route 3 ou par le pont tunnel Lafontaine on emprunte pour 9 minutes la route 20 (Trans-canadienne) jusqu'à la sortie 62 de Ste-Julie où des enseignes indiquent le DOMAINE DES HAUTS-BOIS.



### 23 août

par la PC et l'AP

Le Conseil mondial des Eglises était fondé il y a 27 ans à Amsterdam — en 1948. Il représentait les Eglises de toutes les parties du monde. Lors de son second congrès mondial, en 1954, ce conseil représentait 163 Eglises de 48 nations. L'accord conclu à Amsterdam mettait fin partiellement à la désunion de la chrétienté, qui datait du Grand Schisme de 1054. Le conseil n'a aucune autorité sur les Eglises, mais il favorise la discussion et l'action communes.

1775 — George III proclame la rébellion ouverte dans 13 colonies nord-américaines.

1926 — Mort de Rudolph Valentino.

1937 — Des forces japonaises débarquent à Changhaï.

1940 — Un bombardement nocturne de Londres marque le déclenchement du blitz allemand contre la Grande-Bretagne.

1951 — Un ouragan de six jours tue 290 personnes à la Jamaïque et au Mexique.

1958 — La Chine commence le bombardement de Quemoy.

1962 — Première retransmission en direct via Telstar d'une émission télévisée entre l'Amérique et l'Europe.

## AIRTRANSIT

Le choix des villes de Montréal et Ottawa a été critiqué car les 125 milles qui les séparent ne justifient pas aux yeux de certains l'utilisation d'un mode de transport beaucoup plus coûteux que ses concurrents.

L'ADAC permet de gagner une heure sur le train mais coûte \$14 de plus, pour l'aller seulement.

C'est la liaison Québec-Montréal qui aurait été prévue à l'origine mais des motifs politiques auraient fait pencher les autorités fédérales en faveur des deux villes de l'Ontario et du Québec.

La firme montréalaise Nordair étudie présentement la possibilité de relier les deux villes québécoises, une fois qu'elle aura pris livraison des DHC-7 commandés récemment à De Havilland.

"Il ne fait aucun doute que l'expérience menée avec des DHC-7 aboutirait à des conclusions nettement supérieures" ajoute M. Bérubé.

Comme le DHC-7 n'est qu'au stade du prototype, Ottawa a voulu quand même entreprendre l'expérience afin de stimuler un intérêt pour l'ADAC canadien tant au pays qu'à l'étranger.

Avec un chiffre d'affaires de \$700 millions dont près de deux tiers proviennent de l'exportation, l'industrie aéronautique canadienne cherche un nouveau souffle après la belle époque des CL-215, des Buffalo, des Caribou...

C'est pourquoi l'ADAC a pris la vedette du stand canadien lors du récent salon de l'aéronautique du Bourget. Le succès du DHC-7 est d'autant plus important pour Ottawa que le gouvernement fédéral est propriétaire de l'avionnerie qui le construit. Déjà, les options en carnet permettent d'entrevoir la construction de 25 appareils.

En même temps, Ottawa tentera de convaincre les acheteurs éventuels à adopter l'ingénierie canadienne qui aura fait ses preuves sur le parcours Montréal-Ottawa et à acquérir les pièces périphériques déjà utilisées dans les ADACports canadiens.

En attendant, Airtransit poursuit ses envoies quotidiennes et ce, jusqu'en septembre 1976 alors que doit théoriquement prendre fin ce service expérimental. Ottawa pourrait alors maintenir les opérations ou céder la liaison à une entreprise privée. Il ne fait aucun doute que la performance financière au cours de l'an II d'Airtransit pourrait faire pencher la balance d'un côté ou de l'autre. Ottawa ne permettrait pas qu'un déficit de beaucoup supérieur à la perte prévue de \$500,000 ne vienne tirer du plomb dans l'aile d'Air Canada déjà fort mal en point.

## LA CECM

voit l'arrêté en conseil pour le ministère, la même FCSQ et la CEQ, le juge Deschênes trouve 13 points communs, et plus de similarités que de différences. Il indique donc que la CECM devrait, avec ses interlocuteurs habituels (APM et FCSQ) se mettre à table et négocier les points d'intérêt local, sans se laisser inhiber par des difficultés plus théoriques que pratiques.

Les négociations se sont engagées déjà suivant la loi 95 et doivent se poursuivre suivant la même loi, dit le juge.

Dans ses remarques, le juge en chef de la Cour supérieure laisse entendre que le législateur a sans doute voulu uniformiser les régimes de négociation dans l'enseignement, comme il l'avait déjà fait en ce qui a trait aux méthodes de confection du rôle d'évaluation. Le texte même de la loi 95 ne contient pas d'ambiguïté, même s'il heurte des concepts ou institutions généralement reçus chez nous et, selon l'opinion exprimée hier par le juge Deschênes, la CECM serait placée par la loi 95 "sur le même pied que les autres commissions scolaires de la région métropolitaine ou les enseignants se retrouvent dans une situation analogue; Verdun, Le Royer, Laval, Baldwin-Cartier et Saint-Laurent.

Le cas soumis par la CECM est un cas unique, concède le juge et même si c'était par inadvertance que l'Assemblée nationale avait adopté la loi 95, et même si la CECM avait raison, c'est à l'Assemblée nationale qu'il appartient de corriger cette législation qui ne fait pas référence aux associations "accréditées" et se borne à poser les normes de conduite d'association de "salariés" — ce qui faisait craindre, suivant les allégués de la requête de la CECM, qu'une contestation survienne après que des ententes auraient été dûment signées, du fait que les associations de salariés incluent la CEQ et la PACT. Cela pouvait signifier quatre interlocuteurs au lieu de deux, pour les commissaires montréalais.

La contestation de la requête a été rédigée par Me Brodeur, au nom de l'APM

## REMERCIER

Suite de la page 5

renouveler pas le contrat d'un professeur d'université, ses chances d'enseigner dans quelque université que ce soit sont très minces. De fait, les chances de travailler tout simplement peuvent parfois être médiocres. Comment réparer le tort causé par un renvoi arbitraire alors que la suspicion n'est répandue pendant une longue période? c) Si on compare ma demande de réengagement aux torts multiples que j'ai subis avant et après le dit congédiement, on peut en déduire, simple argument de bon sens, que ma réinstallation comme professeur n'est qu'un acte de justice partielle. Le 28 février 1975, la Cour Suprême du

Canada a réintégré pleinement dans ses fonctions et sa carrière, le professeur Y. Slavutych, que l'Université de l'Alberta prétendait renvoyer pour cause.

d) Mon désir de continuer à travailler à l'Université du Québec a été amplement manifesté par les demandes multiples que j'ai présentées jusqu'ici en relation avec des postes ouverts à l'Université du Québec. Je n'ai porté qu'un témoignage positif à l'intérieur de l'Université du Québec, d'abord par mon travail et mes publications scientifiques, ensuite en résistant fièrement au chantage, aux représailles, au tripotage des fonds de recherche, à la flagrante arrogance de M. Boisvert. M. Boisvert déclarait agir au nom de l'Université alors qu'il n'en

avait pas reçu le mandat (p. 18). C'est pour moi un signe de loyauté que de résister aux abus. "The subject who is truly loyal to the Chief Magistrate will neither advise nor submit to arbitrary measures", dit Junius. J'ai confiance que vous, messieurs les gouverneurs de l'Université du Québec, comprendrez la situation pénible qui est la mienne et aiderez au rétablissement d'une juste situation. Elles sont certainement fondées, ces trois phrases anonymes relatées par le Devoir du 8 mars 1975, en page 3, à propos de l'entrée de Paul Dell'Aniello à l'UQUAM: "Tant de gens font la même chose et ne sont pas inquiétés ni empêchés de travailler..." Et on ne peut pas rejeter quelqu'un pour une erreur semblable". Combien plus

première rencontre avec le ministre du Travail, le président de la fraternité a insisté pour que la médiation de M. Pilote se fasse sur la base de la recommandation officielle présentée par le conciliateur du ministère, M. André Courchesne, lors de la conciliation. Le ministre du Travail insiste de son côté pour que la fraternité fasse quelques concessions et réduise un peu ses exigences.

Ce serait donc sur cette base que M. Pilote cherchera à compter de la semaine prochaine à régler ce conflit.

La recommandation officielle du conciliateur dont M. Hamelin a parlé hier n'est pas encore connue du public ni des membres de la fraternité. Eventuellement les dirigeants de la fraternité pourront la dévoiler lundi ou plus tard au cours de la médiation. Quant aux concessions qui pourront être faites par le syndicat, M. Hamelin s'est dit prêt à discuter de la parité relative avec Toronto plutôt que de parité absolue.

Depuis le début de ce débrayage le président de la Fraternité a cherché à obtenir une telle intervention du ministre du Travail. Dans l'esprit des dirigeants syndicaux, seule une intervention de M. Harvey était de nature à provoquer une reprise du service.

Désireux de reprendre le travail, les chauffeurs étaient d'accord pour mettre fin à leur grève mais à la condition d'obtenir de la CTCUM une garantie formelle que de nouvelles offres leur seraient présentées à la table de négociations.

M. Hamelin a toujours affirmé que le ministre du Travail était en mesure d'arracher à la commission une telle garantie, quitte à promettre une aide financière à la CTCUM pour qu'elle puisse modifier ses propositions salariales.

M. Harvey a tardé à intervenir afin de pouvoir prendre connaissance du dossier de ce conflit. Il y a une semaine il nommait un médiateur spécial M. René Pilote, qui a cours du dernier week-end tenta sans succès de rapprocher les partis. Le fait qu'il soit maintenant retenu chez lui par la malaria a pu retarder quelque peu l'intervention du ministre.

Les négociations entre la CTCUM et ses chauffeurs sont dans l'impasse depuis plus de deux semaines. Les dernières offres de la commission étaient de porter en deux ans le salaire horaire de \$5.05 à \$6.53.

Les chauffeurs réclament un salaire horaire de \$7.15 au terme d'un contrat de travail de 18 mois, ainsi que l'amélioration de leurs conditions de travail, notamment par la réduction de l'amplitude des heures de travail — de 13 à 12 heures de disponibilité pour un travail effectif de huit heures par jour.

L'objectif syndical est d'obtenir en fait la parité avec leurs collègues de Toronto.

## LISBONNE

aux ordres de leurs officiers. Ceci expliquerait le ton passionné du communiqué publié à l'aube par le Parti communiste, communiqué faisant état d'un coup d'Etat imminent de droite.

La commission nationale des sergents, d'obédience communiste, a publié peu après un communiqué condamnant "les manœuvres de division" et dans lequel les sous-officiers proclament leur volonté de défendre la révolution jusqu'au bout.

Plusieurs incidents ont marqué la journée. A Madère, une bombe a explosé dans le bâtiment de la radio nationale, provoquant une coupure générale de courant pendant plusieurs heures.

A Bragança, une ville du nord-est du pays, des centaines de manifestants ont mis à sac la permanence du Parti communiste, incendiant dans la rue des magasins et meubles. Huit personnes ont été blessées pendant la manifestation: la foule a brisé des fusils trouvés dans les bâtiments et plusieurs armes se sont déchargées accidentellement.

La troupe et la police se sont rendues sur place pour évacuer plusieurs militants communistes se trouvant dans l'immeuble et écarter la foule.

Quant au général Gonçalves, il espère vraisemblablement qu'un renversement de dernière minute lui permettra de rester en place.

Son porte-parole a affirmé que le premier ministre bénéficierait toujours du soutien de la majorité des militaires, si on tient compte des simples soldats et des sous-officiers. Il a ajouté que le général Gonçalves se rendrait dans quelques jours dans le petit port de Sesimbra, au sud de Lisbonne, pour participer à nouveau à une "réunion populaire" et prendre la parole devant les classes défavorisées du pays.

Le troisième homme du directeur, le général Otelo Saraiva de Carvalho, il a déclaré à la presse qu'un projet de compromis entre l'extrême-gauche, dont il est un des piliers, et les modérés, avait été remis dans la journée au président Costa Gomes.

Autre élément à tenir en ligne de compte, l'attitude du parti communiste. Le secrétaire général du P.C., M. Alvaro Cunhal, a rendu visite hier au président de la république. Selon les milieux généralement bien informés, M. Cunhal a déclaré à son interlocuteur que le P.C. ne se battrait pas pour le maintien du général Gonçalves.

Les communistes sont prêts à participer à la nouvelle coalition qui verra le jour après le départ du général Gonçalves, mais à condition qu'une poussée vers le centre ne se traduise pas par une manœuvre visant à les annihiler totalement.

fondée est la demande que je vous adresse, messieurs, moi qui n'ai pas fait le moindre tort à quiconque pour mériter une telle blessure gratuite. En toutes circonstances, que ce soit durant les trois années de mon travail à l'Université du Québec, ou ensuite, après mon éloignement forcé, j'ai gardé l'attitude digne que l'on attend d'un professionnel, même quand il est soumis à des pressions exceptionnelles. C'est une situation aberrante et paradoxale, une injustice criante et scandaleuse. J'ai laissé à l'Université du Québec la chance de revenir équitablement sur les décisions de M. Boisvert. Je vous presse avec déférence de le faire dès maintenant.

Piero BOLDRINI, Hamilton, Ontario, le 5 août 1975.

## Le colloque libéral

# Réflexion à haute voix sur les problèmes des années 80

MONT GABRIEL (par Michel Roy)

— "Aucune étiquette idéologique ou politique n'a sa place ici", a déclaré hier soir M. Claude DesRosiers, président du parti libéral du Québec, en inaugurant le colloque du PLQ qui réunit dans un hôtel des Laurentides une dizaine de personnalités européennes, canadiennes et américaines conviées à réfléchir tout haut durant trois jours sur les "années 80" pour le bénéfice de quelque 300 militants inscrits.

Il est évident que les organisateurs de la manifestation ont voulu dissocier clairement les soucis politiques d'aujourd'hui et les préoccupations morales, économiques et sociales de l'avenir.

Gratuite et exempte de tout esprit partisan, devait encore souligner M. DesRosiers, cette réunion sera néanmoins "une étape importante de notre démarche collective". Et pour bien

marquer la distinction entre un colloque résolument intellectuel, presque désincarné, et les problèmes de notre temps, précise le président du Parti libéral, "nous avons volontairement éliminé slogans et artifices". On reconnaît néanmoins dans le hall et les couloirs les couleurs distinctives du parti, divers gadgets électroniques et la présence des inévitables "whips" chargés de faire circuler les âmes en peine.

Dans une brève allocution d'ouverture, le premier ministre, Me Bourassa, de ce colloque: "Permettre à la politique de passer (...) d'une gestion éclairée des ressources et des politiques à une véritable gestion des besoins humains", car le Québec devra répondre aux exigences de sa "condition particulière" sur le continent nord-américain en temps que société culturelle différente au cours des années '80.

Les relations humaines, le travail et la famille, tels sont les trois grands thèmes autour desquels échangeront et discuteront les participants avec le concours de trois invités européens, d'un futurologue américain et de six spécialistes québécois.

Mme Yolande Taylor, présidente de la commission politique du PLQ, a lancé un véritable défi à l'auditoire en reprenant à son compte la célèbre phrase d'Einstein: "L'imagination est plus importante que la connaissance".

Sur le thème des relations humaines, le premier atelier s'est ouvert en soirée par les exposés de MM. Maurice Guernier, membre fondateur du Club de Rome, et Larkin Kerwin, recteur de l'université Laval de Québec. Retenu à Paris par les séquences françaises de la crise portugaise, M. Jean Daniel, rédacteur en chef du *Nouvel Observateur*, n'a pu se joindre à eux.

Enfin, dans une lettre pastorale publiée hier, le conseil permanent des évêques catholiques portugais dénonce la vague de violence anticommuniste dans le Nord, et invite les chrétiens à contribuer à la reconstruction et à la pacification du pays.

## LE CRIME

La lecture des statistiques est à elle seule éloquent. En 1974, plus de dix millions de délits graves ont été répertoriés par la sûreté fédérale. La police américaine classe en sept catégories les infractions sérieuses à la loi: les meurtres (plus 116 p.c. depuis 1960); les vols (plus 199 p.c.); les agressions physiques (plus 204 p.c.); les vols à main armée (plus 256 p.c.); les cambriolages, les vols d'automobiles et de toute somme d'argent supérieure à cinquante dollars, 20,000 Américains sont morts assassinés en 1974, ces données doivent être révisées en hausse. Pour un délit déclaré à la police, trois autres, au moins, dans les villes, ne font même pas l'objet d'une plainte, selon les estimations les plus modérées.

Que faire? Le président Gerald Ford, à son tour, vient de déclarer que "le temps est venu de changer la loi afin de protéger les citoyens innocents plutôt que les criminels".

Cette refonte prévoit l'imposition de peines de prison obligatoires dans les cas de crime de violence, d'enlèvement (il y en a eu près de 4,000 en 1974), de piraterie aérienne, de trafic de drogues "dures". M. Ford est par contre hostile à une stricte réglementation du commerce des armes à feu. Les Américains possèdent quarante millions de revolvers chez eux ou dans la boîte à gants de leur voiture. Le "lobby" des fabricants (la National Rifle Association) et des distributeurs d'armes a réussi à s'opposer avec succès à toute limitation significative de leur production et commerce. Une quarantaine de propositions de lois contraignant

les sont en attente à la Chambre des représentants.

En 1968, après l'assassinat de Robert Kennedy, le président Johnson a réussi à imposer aux armuriers de conserver leurs certificats de vente. L'envoi par la poste des pistolets est désormais interdit comme l'importation de certains modèles. Mais la loi n'a pas prohibé la vente des pièces détachées de ces armes de fabrication étrangère, si bien qu'il existe actuellement trois entreprises qui assemblent et commercialisent les revolvers théoriquement interdits.

Près de deux millions de revolvers au total sont mis chaque année sur le marché, sans véritable contrôle. Le plus "populaire", le moins cher, le "Saturday Night Special", coûte moins de cinquante dollars. En juin, pendant quinze jours, une vente de promotion a été organisée: les prix sont tombés à 12,50 dollars pour le modèle supérieur. En 1974, les Américains ont consacré 91 millions de dollars à l'achat d'armes à feu légères.

Un stock de deux millions d'armes circule en permanence dans la ville de New York. A Atlanta, ville la plus "meurtrière" des Etats-Unis, de peu devant Détroit, l'arsenal possédé par les habitants suffirait à équiper de deux armes chacun d'entre eux. Il est plus aisé et moins coûteux de faire ce genre d'achat dans les Etats du Sud. Il en résulte un trafic fructueux entre l'ancienne confédération et le Nord et l'Ouest. A Greenville (Georgie) dans un champ, un panneau, visible de l'autoroute, vante le sérieux d'un armurier, à quelques kilomètres de là.

Bilan: cent mille tentatives d'homicide par armes à feu en 1973. Cent vingt sept policiers tués.

Un Américain sur trois habitant une ville a été victime en 1972 d'une attaque à main armée, d'un vol ou d'un acte de vandalisme. La peur, qui frise dans certains quartiers la psychose, pousse les citadins à se pourvoir en coûteuses défenses (de la barre de fer aux gadgets électroniques) et à partager des appartements souvent exigus avec d'impressionnantes molosses.

A la porte de nombreux immeubles,

jour et nuit veillent désormais des "door-men". Le nombre des vigiles privés est maintenant supérieur à l'effectif des policiers. La maison de l'Américain est en passe de devenir une forteresse.

Les premières victimes des délits sont les Américains les plus pauvres. Le taux de criminalité dans les "ghettos" est ahurissant. 132 Noirs sur mille sont chassés chaque année la cible d'un délit grave. Les délinquants, parallèlement, sont en nombre parmi les désertés. Soixante pour cent des meurtres et vols, ces derniers mois, ont été commis par des jeunes noirs. Plus de quarante pour cent de ces derniers sont au chômage.

La criminalité féminine connaît aussi une hausse considérable aux Etats-Unis (plus 277 p.c. en 15 ans). "Les femmes ne veulent plus être des citoyens de seconde catégorie dans la légalité", explique un professeur de criminologie. Un prodigieux bond en avant des délits d'une nouvelle catégorie inquiète: des centaines de cadres, banquiers, chefs d'entreprise ont été en quelques années évapourés pour faux, détournement de fonds, evasion fiscale, trafic d'influence. La commission de contrôle des opérations boursières n'a jamais ouvert tant de dossiers.

Le coût de la criminalité est à la mesure de l'économie américaine: il est estimé à 91 milliards de dollars par an.

Les prisons sont surpeuplées, 375,000 personnes environ y sont entassées.

## FOSSOYEURS

Suite de la page 3

prêts à laisser entrer ces dépouilles au cimetière, ou elles seront déposées dans des charniers, mais à condition que cette manifestation de leur bonne volonté se traduise par une reprise des négociations.

Les négociations se déroulent entre les représentants des fossoyeurs du cimetière de la Côte-des-Neiges et les représentants patronaux de ce cimetière. Les fossoyeurs du cimetière de l'Est sont prêts à accepter les termes du règlement qui viendra de ces négociations.

## La guerre du câble

# La Cour déboute Ottawa tandis qu'on greffe une autre station à l'antenne

RIMOUSKI (PC) — La guerre du câble s'est poursuivie devant les tribunaux, vendredi, à Rimouski, pendant que la firme Câblodistribution de l'Est ajoutait à son horaire les émissions d'une troisième station de télévision.

Le Québec a remporté une autre manche, en Cour provinciale, alors que le juge Charles B. Quimper a déclaré nulle une dénonciation déposée par le ministre fédéral des Communications contre Câblodistribution de l'Est.

En début de soirée, la compagnie a inauguré une nouvelle antenne installée sur le terrain de stationnement de la Sûreté municipale de Rimouski, avec l'autorisation de la ville. Cette antenne lui per-

met de capter et de retransmettre les émissions de télévision en provenance de Chicoutimi. L'entreprise distribue déjà les émissions provenant des stations de Radio-Canada à Matane et de CJBR-Rimouski.

La plainte reprochait à cette entreprise d'avoir, le ou vers le 13 juin dernier, à Sainte-Flavie, eu en sa possession un appareil de radio-communication, contrairement aux dispositions de la loi.

La compagnie avait comparu le 28 juillet devant le juge Mark Dubé pour répondre de cette accusation et le procès avait été fixé au 8 août.

A cette date, le juge Quimper a été saisi du dossier et d'une requête des procureurs de câblodistribution de l'Est demandant le rejet de la plainte pour vice de fond.

En rendant sa décision, vendredi, le magistrat a retenu l'argumentation de la défense et en est arrivé à la conclusion qu'il manquait des éléments essentiels à la dénonciation pour en assurer la validité.

Il a fait droit à la motion des procureurs de la compagnie, qui soutenaient que la plainte comportait une duplicité d'accusations, soit deux chefs d'accusation dans un, et qu'en conséquence leur client ne pouvait enregistrer un plaidoyer en toute connaissance de cause et présenter une défense pleine et entière.

Le juge Quimper a d'autre part remis au 16 septembre la cause d'un autre télé-distributeur, M. François Dionne, de Matane, celui qui détient un permis du CRTS et qui a vu son territoire morcelé par la Régie des services publics dans l'ordonnance émise en faveur de Câblodistribution de l'Est.

Le juge a pris cette décision après que l'avocat de M. Dionne, Me André Casgrain, eut déposé un avis d'inconstitutionnalité de la Loi de la Régie des services publics du Québec.

Le ministre québécois des Communications et le procureur général reproche à ce télé-distributeur de ne pas s'être conformé à l'ordonnance de la Régie québécoise, en vertu de laquelle il devait inaugurer son service le 15 juin dernier, à Matane, et le 15 juillet, à Amqui.

Entretemps, Câblodistribution de l'Est prévoyait inaugurer en soirée sa nouvelle antenne installée dans le terrain de stationnement du poste de police de Rimouski, avec l'autorisation de la ville.

Cette antenne doit lui permettre de capter et de retransmettre les émissions de télévision en provenance de Chicoutimi. L'entreprise distribue déjà les émissions des stations de Radio-Canada à Matane et Rimouski ainsi que celles de Radio-Québec.

# Giguère, victime d'un règlement de comptes

La victime du 74e meurtre de l'année à Montréal a été retrouvée hier matin baignant dans son sang à l'angle des rues Le Royer et Le Normand, à Saint-Léonard.

Il s'agit de Jean-Guy Giguère, 36 ans, qui avait été atteint à l'épaule gauche d'un coup de fusil de fort calibre. La police a été mandée sur les lieux immédiatement, vers 9h15, le décès de Giguère a été constaté à son arrivée à l'hôpital. A la même date l'an dernier, la police de la CUM n'avait signalé que 37 meurtres, deux fois moins que cette année.

Les policiers ont ébauché deux théories sur la mort de Giguère, qui de toute évidence est le résultat d'un règlement de comptes.

Il pourrait s'agir, disent les policiers, d'un autre épisode de la guerre que se livrent deux factions rivales dans la distribution des amphétamines à Montréal. Cette guerre a déjà fait plusieurs victimes cette année.

L'autre hypothèse est que Giguère a été abattu par une bande de truands de l'est de la ville, connue sous le nom de "gang du Petit Ritz", qui nourrirait une haine particulière contre lui.

Giguère avait une réputation d'exécuteur de basses œuvres pour une bande spécialisée dans le trafic de la drogue.

## Bandes magnétiques admises à l'enquête

QUEBEC (PC) — Pour la première fois dans le district judiciaire de Québec, un juge de la cour des sessions de la paix a autorisé, jeudi, la production et l'audition de bandes magnétiques lors d'une enquête préliminaire.

Le juge Anatole Corriveau a créé ce précédent à l'enquête préliminaire de deux technocrates du gouvernement du Québec, MM. René Gagnon et Paul Joyal, soupçonnés de fraude aux dépens de l'Etat.

Le contenu de ces enregistrements ne peut cependant être divulgué en raison de l'ordonnance de non-publication émise par le juge Corriveau.

Il a ajourné l'enquête préliminaire des deux hommes au 6 novembre. A cette date, il fera savoir s'il y a ou non matière à procès dans ces deux cas, tout comme dans celui d'un troisième fonctionnaire, M. Henri Dion, dont l'enquête préliminaire a eu lieu au mois de juin.

Selon les actes d'accusations, entre le 18 septembre 1970 et le premier janvier 1971, M. Joyal se serait servi de l'influence de M. Dion auprès de M. Gagnon, contre un pot-de-vin de \$2,000, pour obtenir un poste à la Commission du salaire minimum.



Chantal Bérard, 13 ans, de Saint-Joseph de Sorel, a été proclamée lauréate du 15ème concours national annuel d'affiches de l'Association forestière canadienne. Son poster a été retenu parmi ceux choisis lors des concours provinciaux tenus par les associations provinciales membres de l'AFC. Environ 110,000 élèves ont participé au concours du Québec, organisé en collaboration avec les écoles de niveau secondaire. Le thème en était: Les arbres et notre environnement. (Téléphoto CP)

# L'aspirine, un danger pour les femmes enceintes

LONDRES (AP) — Les femmes qui prennent régulièrement de l'aspirine au cours de leur grossesse risquent plus de perdre leur bébé au cours des quatre semaines suivant la naissance ou bien d'avoir des enfants mort-nés, ou des accouchements avec complications, estiment deux femmes-médecins australiennes.

Dans The Lancet, le journal médical britannique, les Drs Gillian Turner et Edith Collins exposent les résultats de leurs expériences. Elles ont constaté que le nombre des morts-nés et bébés déçédés dans les quatre premières semaines de leur

existence a été de 87 pour 1,000 chez les femmes prenant régulièrement de l'aspirine contre 27 pour 1,000 chez les autres.

Pour les Drs Turner et Collins, prendre de l'aspirine régulièrement équivaut à prendre un médicament calmant au moins une fois par semaine pendant la grossesse.

Elles ont constaté au cours de leurs expériences à Sydney qu'environ sept pour cent des femmes enceintes prenaient régulièrement de l'aspirine que, pour la plupart, elles utilisaient sans avis médical. Ces femmes ont été plus sujettes que les autres au

cours de leurs grossesses à des hémorragies.

En outre lors de l'accouchement, le travail était plus long. De plus, elles avaient tendance à avoir des bébés d'un poids inférieur aux autres et à présenter des complications avant la naissance, pendant ou après.

Les deux médecins notent dans leur article que si l'aspirine agit efficacement contre la douleur, la fièvre et l'inflammation, c'est parce qu'elle bloque l'action d'une hormone, la prostaglandine, qui est connue pour jouer un rôle vital dans l'accouchement, au cours du travail.

## \$42.90 pour nourrir quatre personnes en août

OTTAWA (PC) — La Commission de surveillance des prix des produits alimentaires estime à \$42.90 le coût hebdomadaire moyen d'un régime nutritif pour une famille de quatre personnes, d'après les statistiques cumulées pour les deux premières semaines d'août.

Vancouver enregistre la plus forte moyenne, avec un coût hebdomadaire de \$47.20, et Québec, la plus basse, soit \$40.10.

On note une moyenne hebdomadaire du panier de provisions de \$41.20 à Montréal, de \$41.70 à Ottawa-Hull et de \$44.10 à Saint-Jean, N-B.

Couvrant 12 villes canadiennes, ce coût hebdomadaire moyen du panier de provisions est basé sur une liste d'achats tenant compte de critères de nutrition et représentant ce qu'une famille devrait consom-

mer plutôt que ce qu'elle consomme réellement.

La commission souligne que le mouvement à la hausse a ralenti tout récemment, du moins temporairement, mais fait part d'une augmentation de 1.5 pour cent du prix des aliments consommés à la maison pour les deux premières semaines d'août.

La légère baisse enregistrée récemment est attribuable aux diminutions saisonnières du prix des légumes frais, notamment des tomates, de la laitue, des carottes, du céleri, des oignons, du chou et des concombres.

C'est la pénurie relative du porc qui a fait monter le prix du porc à des niveaux sans précédent, et l'on ne s'attend pas à une baisse dans ce secteur à moins qu'une chute du prix du bœuf ou d'un autre substitut ne vienne réduire la demande pour la viande de

porc, explique la commission.

Quant au prix des oeufs, ils ont monté suite à la décision de plusieurs offices provinciaux de commercialisation d'effectuer une seconde phase d'augmentation; la première a eu lieu suite

à la décision du ministère fédéral de l'Agriculture d'imposer des contrôles à l'importation des oeufs en provenance des Etats-Unis, soutient la commission.

La hausse du prix des oranges

et du sucre ont provoqué une augmentation de l'indice du prix des fruits frais et des "autres aliments", tandis que le prix des huiles et des graisses diminuait au cours des dernières semaines.

## Macdonald rencontrera Ford dimanche

OTTAWA (CP) — Le ministre de l'Energie, M. Donald Macdonald, profitera d'une brève visite au Montana, en fin de semaine prochaine, pour expliquer à la presse américaine les politiques du Canada sur le pétrole et le gaz.

"Il dira quelque chose d'assez substantiel sur le pétrole et le gaz et sur la position canadienne, mais rien de nouveau ou d'étonnant", a révélé son secrétaire.

M. Macdonald visitera Libby,

au Montana, dimanche, pour les cérémonies d'ouverture du barrage de Libby. On s'attend aussi à ce qu'il rencontre le président Ford qui doit assister à ces cérémonies.

M. Macdonald se rendra à Libby de Castlegar, C.B., et tout de suite après la cérémonie, il se rendra à Cranbrook, C.B., puis il se rendra à Ottawa.

Son attaché de presse a dit que M. Macdonald voulait tout simplement profiter du fait que

le président Ford sera accompagné d'un grand nombre de journalistes pour expliquer les positions canadiennes sur l'huile et l'essence.

Le Canada demande aux Etats-Unis de payer le prix mondial pour le pétrole, ce qui est plus élevé que le prix payé par les Canadiens. De plus, le Canada a annoncé son intention de diminuer ses exportations de pétrole et de gaz aux Etats-Unis, au cours des prochaines années.

# Les spécialistes réclament un revenu brut de \$80,000

QUEBEC (PC) — Les médecins spécialistes viennent de déposer, dans le cadre de leurs négociations avec le gouvernement québécois pour le renouvellement de leur participation à l'assurance-maladie, des demandes salariales qui leur assurent un revenu annuel brut de plus de \$80,000.

C'est ce qui ressort des quelques précisions apportées par le Dr Raymond Robillard, président de la Fédération des médecins spécialistes au cours d'un entretien avec un journaliste du quotidien Le Soleil.

"Ce que nous demandons, a déclaré le Dr Robillard, c'est un rattrapage fondé sur la perte réelle du pouvoir d'achat du dollar depuis cinq ans et non une véritable augmentation de traitements".

Il a expliqué que le présent accord, négocié en 1970 et échu depuis juin 1972, permettait un revenu annuel moyen de \$56,000.

"Nous voulons que cette même base de \$56,000 par année soit maintenue en tenant compte toutefois de l'inflation depuis 1970", a-t-il précisé.

Le Dr Robillard évalue à huit pour cent par année la perte du pouvoir d'achat, ce qui porte à 44 pour cent le taux de rattrapage exigé par les médecins spécialistes.

Le président de la Fédération des médecins spécialistes a fait remarquer que le montant de \$80,000 était un revenu brut, c'est-à-dire avant déduction des prélèvements fiscaux, des cotisations à diverses mesures de sécurité sociale et des frais inhérents à la pratique professionnelle, comme la location de bureaux et les services de secrétariat.

# Les détenus sont mieux logés que nous, disent les policiers du parc

PARC-DES-LAURENTIDES (PC) — "La plupart des détenus des prisons de la Belle province sont mieux logés et entretenus que nous policiers qui devons travailler à ce poste situé en plein milieu du parc des

Laurentides", a déclaré hier le président de l'Association des policiers provinciaux du Québec, M. Guy Magnan.

Il donnait une conférence de presse au poste de l'Étape, dans le parc des Laurentides, pour

dénoncer les conditions de vie des policiers affectés à ce poste. Il a fait savoir que l'association était déterminée à prendre les moyens qui s'imposent pour amener les responsables à réfléchir sur ce problème particulier d'ici 15 jours.

Une visite guidée des lieux a permis de voir les chambres où les policiers doivent s'entasser à trois, la cuisine étroite où les 12 agents doivent prendre leur repas et la salle familiale sans fenêtre meublée de quelques fauteuils et servant en même temps de gymnase. L'appareil de télévision, seul lieu avec la civilisation distante de plus de 60 milles, est incapable de transmettre une image nette à cause de l'antenne défectueuse.

"L'été, les moustiques nous empêchent de s'asseoir dehors tandis que l'hiver, les fréquentes tempêtes de neige bouchent les pistes de raquette que nous traçons dans la forêt avoisinante", raconte pour sa part un jeune policier.

"Dans ce poste de police qui ressemble à un pensionnat des années cinquante, la vie sociale est inexistante", souligne un autre agent mécontent.

"Les études sans issues et les promesses de type électoral, c'est fini", a poursuivi M. Magnan. Il est urgent que les dirigeants de la Sûreté du Québec prennent des décisions et agissent afin de créer un milieu de vie à peu près normal pour ces policiers.

## Inscription des élèves pour septembre 1975

Dernières dates d'inscription pour les élèves

Les élèves qui désirent fréquenter une école française de la C.E.C.M. et qui ne se sont pas encore inscrits devront le faire au plus tard aux dates suivantes:

Dates: les 27 et 28 août  
Heures: de 9h à 11h30 et de 14h à 16h.

Endroit:

L'école élémentaire ou secondaire française la plus près du domicile familial.

La C.E.C.M. rappelle que, selon les règles d'application de la loi 22, tout élève, quelle que soit sa langue maternelle, peut être admis dans une école française ou une classe d'accueil pour immigrants sans exigence particulière.

Quant aux élèves qui désirent s'inscrire dans une école anglaise, ils devront se présenter au Bureau central d'admission situé au 3737 est, rue Sherbrooke, à Montréal. (Tél.: 525-6311, poste 263).

Âge d'admission: pour être admis en maternelle, l'enfant doit avoir 5 ans révolus avant le 1er octobre 1975, tandis que pour être admis en 1ère année, l'enfant doit avoir 6 ans révolus avant cette même date.

NOTE: un certificat de naissance est exigé lors de l'inscription d'un enfant en maternelle ou en 1ère année. Dans les autres cas, l'élève doit présenter son dernier bulletin scolaire.



## UNE IMPORTANTE COLLECTION D'OEUVRES D'ART ORIGINAUX SERA OFFERTE EN ENCAN À L'HOTEL REINE ELIZABETH LE JEUDI 28 AOÛT, 7:30 P.M.

INSPECTION: mardi, 26 août, 1 p.m. - 10 p.m.  
Merc., 27 août, 10 a.m. - 10 p.m.  
Jeudi, 28 août, 10 a.m. - 7 p.m.

COMPRENANT: Gravures, tableaux, aquarelles, peintures à l'huile, sculptures, signés par des maîtres de grande réputation, tels que :

CANADIENS: Bertrand, Claude Hayes, F. Lorenzo, Finley C.F. Martin, S. Beecher, G. Valmont, N. Tzanoff, M. Ruiz, A. Rousseau, A. Sherriff Scott, J. W. Morrison, Rita Mount, Louis Muhlstok, Stanley M. Cosgrove, Ozias Leduc, F. Iacurto, Harold Beament, G. Perrault, H. Hébert, A. Tatossian, W. Gray, Dino Fantini, V. Bruni, Jack Beider, R. Caron, Charles De Belle, M.A. Fortin, J. Giunta, C. Rinfrel, H.A.R. Parrigard, M.A. Suzor Côté, F.S. Coburn, Oskal De Laill, Otto Bohm, J. Goh, G. Marich, E.M. Caron, David Bennett, F. Downes, S. Dickinson, P. Soulikias, Billmeir, Gordon Pfeifer, Delfosse, Horne Russell, B. Alan, F. Constantineau, M. Versaille, J. Rhéaume, Clarence Gagnon, Inderjeet, H. Masson A. Harrison, Arthur Lismar, Normand Hudon, A. Villeneuve, Narcisse Poirier.

SCULPTURES, ART ESQUIMAU, LIVRES D'ART ANCIENS MAÎTRES DU XVIII et XIX siècles, FRANÇAIS, ANGLAIS, ESPAGNOL...

A. Durer, Van Eyck, Jan Steen, Rembrandt, Veronese, Jan Fyt, Giuseppe Crespi, F. Zuccarelli Moreau, Sir Joshua Reynolds, Moigniez, Palma (Il Vecchio), Mariano Fortuny.

FRANÇAIS CONTEMPORAINS: M. Chagall, Planchaïs, Simon, Grau Sala Raoul Eteve, D'Anty, Babouline, Grisot, Fim, Khiska Couletras, Toffoli, Palmeiro Dali, P. Caroll, Messer, Taira.

AUSSI: George Chandler (amer) Agvidor, Th. Martens, Armando Farina, John Souther, Rattner Robert Hubert, Giacometti, Weisbuch, H. Bree, Banken, Hansen, Vertes, Miro, Marcousis. Un catalogue, à titre de renseignements, sera disponible lors de l'inspection avec notre évaluation des œuvres, ainsi que des références générées pour la collection complète.

CETTE VENTE EST EFFECTUÉE PAR PINNEY'S ART TREASURES LTD. commissaires-priseurs licenciés 146 chemin Bates, Ville de Mont-Royal Tél.: 731-4312

NOTE: Notre prochaine vente à l'enchère aura lieu à Toronto, le 25 septembre 1975. Nous acceptons des consignations pour cette vente. Pour de plus amples renseignements appeler L. Muresan

## Avis légaux - Avis publics - Appels d'offres

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL GREFFE DES DIVORCES DE DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE (DIVISION DES DIVORCES) NO: 500 12-053126-755

Dame Victoria Milonopoulos, résidant et domiciliée à 286 St. Viateur, district de Montréal vs. Angelos Chocholis de domicile inconnu. L'intimé Angelos Chocholis est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces de Montréal à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits la Requêteur procédera à obtenir contre vous par défaut un jugement en divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

MONTREAL, ce 4 août J. Bélanger, Registraire-adjoint

LAZARUS, LEHRER & BAER 606 Cathcart, no 405, Montréal, Québec Procureurs de la requérante

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE (Division des Divorces) NO: 12-500-053 637-751

DAME NICOLE LEVESQUE, épouse commune en biens de Vincent Bilefari, résidant et domiciliée à 7188 Champ Chemin, à Ville d'Anjou, district de Montréal.

vs. VINCENT BILEFARI, d'adresse inconnue. Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR L'intimé VINCENT BILEFARI est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la Requêteur procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

MONTREAL, le 20 août 1975 (S) CLAUDE DUFOUR, REGISTRAIRE

ME JOHANNE GAGNON TRUDEL 6850, Sherbrooke Est suite 350, Montréal, Qué

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE NO: 500-05-01233-752

DAVID ALBERT, vendeur, de la Cité d'Oulremont, versus REPUBLIC CONVERTING CO. INC., un corps politique et incorporé, dûment constitué selon les Lois de l'Etat de New York, ayant son siège social et sa principale place d'affaires au 49 ouest, 37e rue, New York, défendeur.

Par ordre de la Cour: La défenderesse, REPUBLIC CONVERTING CO. INC., est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 30 jours, suivant la dernière date de publication. Une copie du Bref d'Assignment et de la Déclaration a été laissée pour la défenderesse, au Bureau du Prototaire de la Cour Supérieure pour le District de Montréal, au 10, rue Craig. Prenez de plus avis, qu'à défaut, par vous de signifier et de déposer votre comparution dans les délais susdits, le demandeur procédera à obtenir, par défaut, un jugement contre vous sans autre avis. Montréal 21 août 1975

QUISERMAN, ACKMAN, CUTLER & BOIDMAN, 625 avenue Président Kennedy, suite 1505, Montréal, Québec Procureurs du demandeur.

Des soumissions cachetées, adressées à la Direction de l'Approvisionnement Direction générale de l'Administration Le Comité organisateur des Jeux olympiques de 1976 (Cojo) Case postale 1976 Montréal, Québec H3C 3A6

Soumissions pour: le système d'informatique; service des résultats pour agence de presse. Seront reçues jusqu'à 14h00 (heure de Montréal) le 5 septembre, 1975.

Les intéressés peuvent prendre connaissance du cahier des charges au Bureau 014, 155 est, rue Notre-Dame, Montréal, Québec.

Nous vous signalons que les seules soumissions que nous prendrons en considération seront celles qui nous seront présentées sur les formulaires imprimés, en duplicata, fournis par la direction de l'Approvisionnement et remplis conformément aux directives contenues dans ces formulaires. Ces soumissions nous seront ensuite retournées dans les enveloppes-retour fournies spécialement à cet effet.

Le Cojo ne s'engage pas à accepter la plus basse, ni aucune soumission. le 21 août, 1975. André Robidoux, Directeur de l'approvisionnement

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC PUBLICATION

AVIS POUR PERMIS SPECIAL

PRENEZ AVIS que (Doug Modler) faisant affaires sous la raison sociale de Doug Modler Towing & Delivery 6850 ouest, rue St-Jacques, Montréal, Prov. Québec, s'adressant à la Commission des Transports du Québec pour être autorisé à faire la livraison de camions neufs fabriqués par la compagnie INTERNATIONAL HARVESTER CO OF CANADA LTD. des installations de cette dernière, situées au 7050 ouest, rue St-Jacques, à destination des clients de ladite compagnie, au moyen d'une remorqueuse, dans le Montréal-Métropolitain, et du Montréal-Métropolitain à tous les points de la Province de Québec, et retour avec le camion qu'il allait livrer, ayant été refusé ou endommagé.

Tout intéressé peut contester cette demande de permis spécial, déposée à ladite Commission, dans les quatre (4) jours de la première parution de cet avis en s'adressant à la Commission des Transports - 505 est, rue Sherbrooke - Place du Cercle, Montréal.

SIGNE: ADRIEN R. PAQUETTE PAQUETTE, PAQUETTE, FERRAULT & RIVET

1ère publication: 21 août 1975  
2e publication: 22 août 1975  
3e publication: 23 août 1975

JEAN-PAUL STE-MARIE, C.R. 1 Square Westmount, suite 460, Montréal, Québec H2Z 2P9

Travaux publics Canada Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETÉES, visant les entreprises ou services énumérés ci-après, adressées à l'administrateur régional des Services financiers et administratifs, région de la Capitale, ministère des Travaux publics, pièce 108 66, rue Slater, Ottawa (Ontario), K1A 0M3 et portant sur l'enveloppe la désignation et le numéro de l'entreprise, seront reçues jusqu'à 15 heures, à la date limite déterminée. On peut se procurer les documents de soumission par l'entremise du bureau de distribution des plans, pièce 110, 66, rue Slater, Ottawa (Ontario) K1A 0M3 sur versement du dépôt exigible.

ENTREPRISES

Numéro 00125-020 — Nettoyage et jointoiment d'ouvrage en pierre, édifice du Conseil national de Recherches du Canada, 100 Promenade Sussex, Ottawa, Ontario.

On peut aussi consulter les documents de soumission aux bureaux des Associations des constructeurs d'Ottawa, Hull, Montréal et Toronto. Date limite: mardi, le 9 septembre 1975. Dépôt: \$25.00

Numéro 077930-002 — Enlèvement du tablier réparations au pont Alexandra, Ottawa, Ontario - Hull, Québec.

On peut aussi consulter les documents de soumission aux bureaux des Associations des constructeurs d'Ottawa, Hull, Montréal et Toronto. Date limite: mardi, le 16 septembre 1975. Dépôt: 50.00

INSTRUCTIONS

Le dépôt afferant aux plans et devis doit être sous forme d'un chèque visé tiré sur une banque à laquelle s'applique la Loi sur les banques ou la Loi sur les banques d'épargne du Québec, établi à l'ordre du Receveur général du Canada. Il sera remboursé sur réception des documents en bon état dans le mois qui suivra le jour du dépouillement des offres.

Il ne sera tenu compte que des soumissions qui seront présentées sur les formulaires fournis par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt déterminé aux documents de soumission.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

W.R. Ewing, administrateur Services financiers et administratifs (Capitale nationale) Département des travaux publics 66, rue Slater Ottawa, Ont. K1A 0M3



Vers l'Atlantic Stock Exchange?

par Jacques Forget

Une quatrième bourse au pays pourrait bien ouvrir ses portes d'ici peu: l'Atlantic Stock Exchange. En effet, un groupe d'hommes d'affaires des provinces maritimes songe sérieusement à ouvrir une bourse des valeurs mobilières à Halifax.

et plus particulièrement des entreprises minières d'exploration, par la Commission des valeurs mobilières du Québec est à l'origine de la création de la bourse atlantique.

Le nouveau marché financier serait un peu le pendant de celui de Vancouver: il serait fortement orienté vers le secteur des ressources naturelles, les mines en particulier.

Sans doute, les restrictions posées à l'inscription en Bourse de Montréal et au financement public des petites entreprises,

La récession touche lourdement Ivaco

Les Industries Ivaco de Mariville, Québec, un fabricant de boulons et de pièces d'acier possédant des usines au Canada et aux USA, ont été lourdement touchés par la récession, particulièrement sur leur marché américain.

Les profits du premier semestre de l'entreprise ont chuté de 68% alors que les revenus ont glissé de 58%. Les résultats du deuxième trimestre ont été tout particulièrement décevants. Les six premiers mois de 1975 ne présentent qu'un profit de \$3,301,000, soit 36 cents par action, contre \$10,434,000 ou \$1.23 pour la même période l'an dernier.

la faiblesse des marchés et la chute des profits, particulièrement au second trimestre. Aux États-Unis, il y a eu une réduction temporaire des prix des produits de la compagnie due à une correction généralisée des inventaires.

La dernière née des usines des Industries Ivaco, à l'Original en Ontario, opère de façon satisfaisante. La seconde fourniture entrera en opération dès octobre prochain. Il s'agit d'une usine de fonte et de coulage continu de billettes d'acier.

La direction de l'entreprise s'attend à une amélioration des affaires et une hausse des prix durant le quatrième semestre.

Great Lakes: un système qui évite la pollution

THUNDER BAY, Ont. — Great Lakes Paper Co. a annoncé que l'on avait opté pour un système à cycle fermé dans l'établissement des plans de la nouvelle fabrique de pâte Kraft.

Le nouveau système permettra le recyclage des déchets contaminés de la pâte à la suite du traitement à l'intérieur même de la fabrique et de l'eau propre seulement sera déversée dans la rivière Kam. Bien que dans l'ensemble, il s'agisse du premier système du genre, la compagnie fait usage de plusieurs des principes fondamentaux du système depuis un certain temps et ces derniers se sont révélés très efficaces.

sera prêt au moment de l'inauguration de la nouvelle fabrique de pâte Kraft vers le milieu de 1976.

À la suite de la présentation de ses plans au programme de développement et de démonstration pratique de technologie du gouvernement fédéral visant à enrayer la pollution, la compagnie a reçu un contrat de \$1,158,000 d'Environnement Canada en vue de la mise en pratique de cette nouvelle technologie.

Le système à cycle fermé fut mis au point par le Dr Howard Rapson, professeur en génie chimique à l'Université de Toronto et le Dr D. Reeve, conseiller indépendant. Le nouveau procédé a fait l'objet d'études très poussées de la part des ingénieurs-conseils de la compagnie, des fournisseurs d'outillage et des ministères de l'Environnement du fédéral et de la province.

Le Canada profitera de la reprise du commerce entre Cuba et les É.-U.

TORONTO (PC) — Le président de Cole Division de Litton Business Equipment Ltd., William Phillips, le président de MLW-Worthington Ltd., Robert Grassy, et le président du Comité pour un Canada indépendant, David Treleaven, viennent tous trois de déclarer qu'ils se réjouissent de la reprise de certaines transactions commerciales entre les États-Unis et Cuba.

Plus tôt cette année, elle a vendu des marchandises à Cuba. Mais elle a éprouvé des difficultés pour réaliser cette transaction. Au fait, la compagnie mère l'a tout d'abord empêchée de faire la vente. Devant cette intervention d'une compagnie américaine dans les affaires canadiennes, le ministre du Commerce du Canada, Alastair Gillespie, avait dit qu'il y avait en l'occurrence quelque chose d'intolérable. Son énergie protestation devant les autorités américaines a fait que la compagnie mère a cessé d'empêcher sa filiale canadienne de commercer avec Cuba.

Quant à MLW-Worthington, rappelons que cette compagnie est aujourd'hui canadienne. Des Américains en étaient l'an dernier les propriétaires et pendant trois mois ils avaient réussi à empêcher qu'elle ne vende des locomotives à Cuba. Des Canadiens ont acheté la compagnie en janvier. MLW-Worthington appartient maintenant aux Entreprises J. Armand Bombardier.

La Havane vend surtout au Canada du sucre et des fruits de mer; les achats cubains se situent également dans le secteur alimentaire (céréales...). Une très grande partie des produits échangés entre les deux pays passent par le port de Montréal.

Echanges économiques canado-cubains (en millions de \$)

Table with 5 columns: Year (1971, 1972, 1973, 1974, 1975(6m)), Exports, Imports, Solde favorable au Canada, Source: Statistique Canada

Source: Statistique Canada

La balance commerciale

Un excédent de \$111 millions en juillet

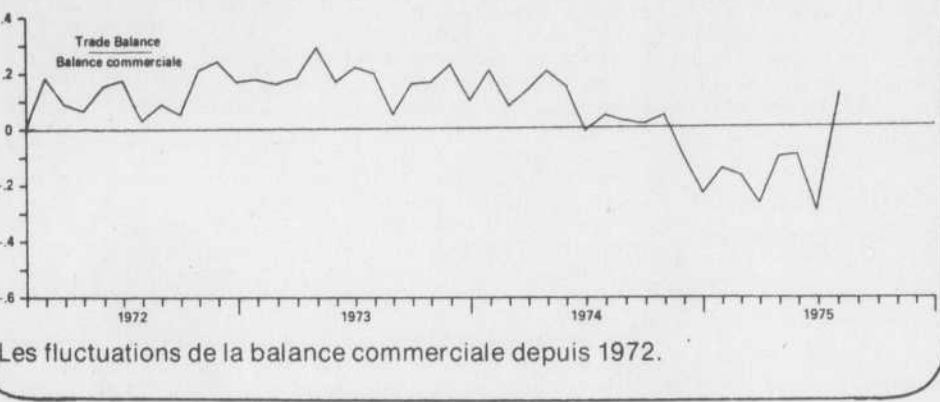
OTTAWA (PC) — Le déficit de \$213 millions de la balance commerciale s'est renversé pour devenir un excédent de \$111 millions, en juillet, selon les évaluations préliminaires de Statistique Canada.

Le total pour la dernière période de trois mois fait ressortir par rapport à la période précédente une réduction des deux tiers du

déficit commercial qui passe ainsi de \$303 à \$104 millions.

Le revirement de juillet est principalement dû à une baisse des importations de 13 pour cent après une hausse de 11,5 pour cent en juin.

Les exportations canadiennes, de leur côté, se sont repliées de près de cinq pour cent.



Les fluctuations de la balance commerciale depuis 1972.

Nordore Mining reste au ban du marché des valeurs

Les transactions sur Nordore Mining demeureront suspendues jusqu'à nouvel ordre, en dépit de la demande de révision de la compagnie. C'est ce que vient de décider la CVMQ après avoir entendu les parties.

Nordore Mining est une compagnie d'exploration minière de Val d'Or engagée dans la mise en valeur d'un petit argentifère en Colombie-Britannique et d'un aurifère en Abitibi.

Le tribunal donne raison à la Direction de la surveillance de la CVMQ qui a relevé des indices de manipulation du marché: un nombre restreint d'actions au mains du grand public et la montée fulgurante du titre d'un bas de 49 cents en février à un sommet de \$2 à la mi-juillet. De plus, le Directeur a obtenu une information sérieuse selon laquelle des manipulateurs connus seraient impliqués dans le marché sur les actions. Des rapports d'initiés de la compagnie n'auraient pas été produits.

La compagnie, par la voix de ses procureurs, a fait savoir que s'il y a eu manipulation, ce fut à l'insu de ses administrateurs.

Des administrateurs de Nordore Mining, seul Me Marcel Piché, aussi procureur de la compagnie, a rempli une déclaration d'initiés. Me Piché a vendu en mars 25,000 actions de Nordore Mining pour n'en détenir plus que 100,001. Rejoint par LE DEVOIR, Me Piché nous a appris qu'il avait démissionné jeudi du conseil d'administration de la compagnie, "se sentant suffisamment à l'aise dans sa seule fonction de procureur de Nordore Mining". Me Piché est chancelier de l'Université de Montréal. La CVMQ poursuit son enquête sur l'affaire.

Québec Téléphone Une légère baisse mais de bonnes perspectives

Une baisse du nombre des appels interurbains, l'augmentation des dividendes payés aux actionnaires et la surtaxe fédérale de 10% ont entraîné une baisse légère des profits de Québec Téléphone.

Les gains de l'entreprise rimoukoise, contrôlée par General Telephone & Electronics de New-York, ont reculé de \$2,8 à \$2,6 millions au cours du premier semestre de l'exercice financier 1975.

Les dépenses ont grimpé deux fois plus rapidement que les revenus atteignant \$17,6 millions. Les opérations ont rapporté \$25,7 millions, comparativement à \$23,7 millions pour la même période en 1974, soit un maigre accroissement de 8,2%.

La mise en marche du projet de Sidbec à Port Cartier permet d'entrevoir une amélioration des revenus à court et moyen termes. Selon le président de Québec-Téléphone, M. Raymond Sirois, la récente annonce par le premier ministre du Québec d'un investissement de \$350 millions à Port Cartier, dans le territoire de Québec-Téléphone, par la société Sidbec aura une importance prépondérante dans le développement des services de télécommunications offerts par Québec-Téléphone dans cette partie de son territoire. On sait qu'une usine de bouletage et qu'un concentrateur secondaire seront érigés sur la Côte Nord dans le cadre de ce projet.

En juillet dernier, la Régie des services publics du Québec a autorisée la compagnie Québec-Téléphone à redresser ses divers tarifs lui permettant d'espérer des revenus additionnels annuels de l'ordre de 8,2%.

Aux États-Unis Les bénéfices augmentent de \$51 milliards

WASHINGTON (AFP) — Les bénéfices des entreprises américaines ont sensiblement progressé au cours du second trimestre, après avoir fortement diminué au cours des deux trimestres précédents, annonce le département du Commerce qui qualifie ces résultats d'encourageants.

Les bénéfices nets ont augmenté de 61 milliards de dollars et atteint le rythme annuel de \$7,4 milliards. Ils restent cependant très inférieurs au chiffre de 63,1 milliards de dollars enregistré au cours de la période correspondante de l'année dernière.

Cette hausse précise le département du Commerce, reflète principalement une meilleure situation dans les industries de produits non durables, pétrole en particulier, et des résultats moins mauvais pour les compagnies automobiles, les compagnies aériennes et les chemins de fer.

La prospérité des sociétés aériennes est provisoire

NEW YORK (AFP) — Les compagnies aériennes américaines enregistrent souvent des bénéfices actuellement, mais elles estiment que cette amélioration n'est qu'un répit avant une aggravation de la crise qu'elles traversent depuis l'augmentation des prix des carburants.

Pan American Airways a fait pendant le seul mois de juillet 17,3 millions de dollars de bénéfices contre trois cent mille dollars en juillet 1974 et Trans World Air Lines 9,1 millions contre 11,7 millions l'an dernier. Cependant, les profits actuels sont dus seulement à une saison estivale meilleure que prévue. L'ensemble de cette industrie prévoit terminer l'année 1975 avec de fortes pertes.

Les prévisions de déficit pour l'année s'évaluent entre 100 et 300 millions de dollars. Certains estiment que l'année prochaine, les pertes atteindront un total de 675 millions de dollars et que certaines compagnies dont la position financière est déjà fragile ne survivront pas. L'augmentation des prix du kérosène est la cause principale de la crise des compagnies aériennes. En juin elles payaient 29 cents pour un gallon de kérosène (3,6 litres) contre 12 cents il y a deux ans. Les factures ont monté cette année parce que certaines compagnies avaient pu jusqu'à récemment acheter livraison de carburant acheté dans le cadre d'anciens contrats. Les hausses ont ajouté pendant les six premiers mois de cette année 255 millions de dollars de frais de fonctionnement supplémentaires.

L'achat de kérosène représente maintenant 20 pour cent des frais de fonctionnement des compagnies aériennes contre 12 pour cent il y a deux ans.

La situation ne peut qu'empirer. Les compagnies aériennes américaines prévoient maintenant que la fin des contrôles sur le prix du pétrole extrait à l'intérieur des États-Unis plus une hausse probable de tarifs de la part des pays de l'OPEP va entraîner une augmentation de 7 à 10 cents du prix du gallon — soit un total de un milliard de dollars de frais de fonctionnement supplémentaires par an pour l'ensemble des compagnies.

Deux augmentations de tarif l'an dernier — 6 et 4 pour cent — n'ont compensé que 75 pour cent des hausses de leurs frais. Une nouvelle hausse — 3,5 pour cent — est possible après le 15 septembre 1975. Mais jusqu'à présent, le Bureau de l'aviation civile (CAB) — qui contrôle les activités des compagnies aériennes — s'est opposé à ce qu'elles répercutent automatiquement sur leurs tarifs les relevements des prix du carburant.

La clientèle étant en fait très sensible à la montée des prix des billets d'avion, les compagnies aériennes estiment que la meilleure solution pour réduire leurs factures de carburant sera de réduire le nombre de vols. Elles comptent sur l'appui du Congrès pour que cette proposition — qui sera mal accueillie par le public — soit acceptée par l'administration et en particulier le CAB.

Grue adaptée à la lutte contre les incendies dans les gratte-ciel

Le fabricant canadien de la plus grande grue mobile autonome du monde adapte actuellement cet appareil pour servir aux opérations de sauvetage dans les constructions en hauteur. La General Crane Industries Limited, de London, Ontario, a indiqué que les dirigeants de services d'incendie de nombreuses régions ont manifesté de l'intérêt pour la nouvelle grue. On a reçu des demandes de renseignements d'aussi loin que Miami, Floride.

La transformation de la grue en unité de sauvetage est une réalisation conjointe de la GC et de Ladder Towers Incorporated, de Lancaster, Pennsylvania. La LTI adaptera la grue et se chargera de sa commercialisation. La structure de la grue ne sera pas modifiée par rapport à sa forme industrielle: une tour télescopique élève l'unité de réglementation et la plate-forme de travail au-dessus du sol. Cependant, on remplacera la flèche par l'échelle télescopique standard de 85 ou 100 pieds (25,5 ou 30 m) de la LTI, ce qui donnera à la grue une portée de 24 étages, ou 240 pieds (72 m). L'échelle télescopique la plus grande actuellement utilisée par des services d'incendie a une portée maximale de 14 étages. Un réseau d'eau entièrement télescopique sera installé; il part de la plate-forme de travail. On pourra alors hisser les boyaux le long

de la tour de levage, et les raccorder rapidement au réseau d'eau de l'échelle-tour. La LTI déclare: "Avec le retrait de la flèche et de l'équipement accessoire de la plate-forme de travail, il y a assez de place pour installer une cabine d'ascenseur pour quatre personnes, afin d'acheminer des personnes vers la plate-forme de travail, à tout niveau, et de les en ramener." La grue originelle, qui est demeurée au stade de la planification pendant près de deux ans, a été vendue dans huit pays sur quatre continents, pour diverses utilisations de construction. La General Crane Industries Limited étudie déjà d'autres adaptations de la grue, dont l'une en étendrait la portée à 270 pieds (81 m).

Pierre Shooner confirmé comme sous-ministre

QUÉBEC (PC) — Le ministre de l'Industrie et du Commerce du Québec, M. Guy Saint-Pierre, a annoncé hier, la nomination de M. Pierre Shooner au poste de sous-ministre adjoint. Agé de 39 ans, M. Shooner était jusqu'à sa nomination, directeur général de la Chambre de Commerce de Montréal.

Avis légaux - Avis publics - Appels d'offres

Voir autres Avis légaux, en page 7

Legal notices section containing various court notices, public notices, and tenders from jurisdictions including Ontario, Quebec, and Montreal.

## Un taux de réussite de 80%

# Les agents de probation contestent les chiffres avancés par les policiers

par Clément Trudel

RPS. Un autre sigle à porter au compte de notre société fermente de raccourcis: rapport présentiel. Sorte d'évaluation psychosociale d'un prévenu, dont le juge pourra tenir compte dans la plupart des cas. Au Québec, ils sont environ 125 agents de probation: psychologues, travailleurs sociaux, criminologues à se partager la tâche de rédaction de tels RPS. Pour le seul district judiciaire de Montréal: 50 agents répartis en six équipes, avec comme directeur: Paul-André Rivard.

Un service "parti en 1967" qui, après avoir complété son rodage — "au début nous étions quatre" — est en pleine phase de "consolidation administrative". Formé surtout de praticiens, ce service songe maintenant à se doter de structures propres à répondre davantage aux exigences de la machine administrative... sans jamais, précise Rivard, diminuer la qualité au profit du nombre d'interventions, ce que d'ailleurs savent et comprennent les juges.

Des chiffres? En moyenne, au Québec, se présentent 300 nouveaux cas de probation par mois. Dans le seul district judiciaire de Montréal, pour le premier semestre de 1975, on a noté 562 rapports présentiels et quelque 500 cas de "probation" (pouvant varier, quant à la durée, de six mois à trois ans). De ces 500 cas de mise en probation, 200 seulement l'ont été à la suite de la production d'un RPS, ce qui laisse 300 cas dans la catégorie des probations sans évaluation préalable par les services idoines.

Dans une entrevue accordée ces jours-ci au DEVOIR à son bureau du Palais de justice, à Montréal, M. Rivard a dressé un inventaire de ses espoirs et frustrations, dans un domaine où il met en garde contre les

chiffres à l'emporte-pièce, avancés par certains porte-parole de la police, quant à la fréquence de récidive chez les accusés ou condamnés bénéficiant de cette probation (le terme comporte encore sa coloration de "noviciat" face à une réinsertion sociale). Pour M. Rivard, environ 80% des citoyens mis en probation font "bien" leur probation et si on

lent théoriquement pour tous les citoyens. Peut-être devrions-nous intervenir de façon valable tôt dans le processus de formation de ces antisociaux...

Le directeur montréalais du Service de probation ne favorise pas l'obtention d'informations à tout prix. Il concède que même une preuve "légitime" peut être "ni juste, ni humaine" envers un justiciable; ce dernier a pu se vider le cœur devant un non-policier, et il pourrait se sentir en quelque

plus les mêmes si l'on n'est pas obnubilé par un réquisitoire. "Quelques juges toutefois se reposent indécemment sur les RPS". D'autres demandent un RPS sans réellement le vouloir... mais il y a toujours cette épée de Damoclès d'un appel et dans plusieurs dossiers la Cour d'appel a retourné aux juges des justiciables au sujet de

quelques RPS aurait dû être requis. Le reste des membres de la magistrature "sont capables de se tenir debout" devant un RPS. Pour l'instant, le service de probation ne touche que la Cour des Sessions de la Paix et la Cour supérieure (juridiction criminelle) — ancienne Cour du Banc de la Reine. M. Rivard évoque la possibilité de desservir la Cour de bien-être social, pour ce qui est des adultes et, dans certains cas, les cours municipales. "C'est une question de juridiction à élargir par législation."

La loi régissant les services de probation au Québec a été sanctionnée le 27 mai 1969 et ne s'applique théoriquement qu'aux cas où une personne est trouvée coupable à une infraction à une loi du Québec. En pratique, l'agent de probation se sent mandaté pour participer à la mise en oeuvre des articles du Code pénal touchant le RPS et les chances de réhabilitation d'un justiciable.

S'il y a récidive, M. Rivard attribue à l'immaturation — chez les jeunes surtout — mais ne désespère pas. Dans un certain contexte, il y a moyen de suggérer des contrôles, d'en arriver à une diminution de la criminalité mais rien ne saurait mettre à l'abri de surprises. "Pas de catastrophe" à enregistrer quant aux dossiers dans lesquels j'ai été à même d'inter-

venir, ajoute le directeur qui estime exagéré, quelque peu démagogique, l'attitude de ceux qui sement la méfiance envers les tenants d'une vie humaine à refaire, d'une chance à offrir. Sans minimiser, bien sûr, la "cette" "protection de la société": "ce qui nous a valu des réactions de surprise de la part de certains procureurs," qui avaient cru à un RPS nécessairement favorable à leur client.

Il n'existe pas, pour l'instant, de mode d'emploi du RPS ou de recettes que l'on refilerait aux agents de probation qui acceptent de suivre tel justiciable. Parfois, de tels "guidelines" manquent, parfois cela nous donne une plus grande liberté d'action. Le fonctionnement actuel ne prévoit pas nommément la discussion en groupe des dossiers avant l'envoi d'un RPS mais "nous en discutons", précise M. Rivard.

Les six chefs d'équipe récemment nommés dans le district de Montréal auront comme tâche de coordonner le travail, de partager effectivement le fardeau du directeur et, qui sait, d'éviter des erreurs de parcours en exigeant davantage de certains agents. Sommairement, ces chefs d'équipe répartiront leur temps en trois volets: administration, supervision et travail sur le terrain. Ce qui peut vouloir dire des visites aux institutions de détention, sur les lieux de travail des personnes en probation ou des démarches auprès de cliniques extérieures appelées à l'aide; toutes les "ressources communautaires" sont susceptibles de servir à ces agents.

Le tout repose en bonne part sur la "crédibilité" que chaque agent de probation pourra faire croître autour de lui — il y sera en cela aidé du fait qu'il se rend plus disponible et qu'il n'a pas, comme c'est malheureusement la coutume en Ontario, à justifier un quota de productivité pour demeurer agent de probation.

Le RPS n'offre pas de solution magique. Toutes les combinaisons possibles peuvent sortir d'un tel document, y compris la "découverte de nouvelles aventures par le tribunal", notera M. Rivard. Pourvu que le climat de confiance subsiste entre agent et justiciable, entre agent et président du tribunal, le service, sans trop systématiser son approche (il bénéficie des chercheurs sans verser dans la recherche lui-même), poursuivra discrètement son chemin comme auxiliaire de la justice.

### ■ Il y a récidive, certes, mais il est démagogique d'entretenir la méfiance envers une vie humaine à refaire, une chance à offrir

sorte trahi par l'agent de probation. Un avocat d'Edmonton (Alberta) a même distribué des directives à ses clients qui feront l'objet d'un RPS: soyez à votre meilleur, ponctuels, jamais arrogants, pas trop bavards, ne cherchez pas à minimiser le crime dont on vous accuse, au besoin emmenez votre femme en Cour, le juge est bien impressionné par la "FAMILY MAN" mais, avant tout, ayez soin de ne pas fournir d'information qui puisse vous être préjudiciable! (Et cela va ainsi, plus de deux pages à double interligne).

Rivard comprend le mutisme de certains justiciables. Ordinairement, cette personne qu'attend un RPS a intérêt à dorer la pillule, voire à "manipuler" un agent de probation. Il suffit d'un agent responsable et expérimenté pour déjouer une manipulation de ce genre. Le RPS doit normalement parvenir au président du tribunal cinq jours ouvrables avant le prononcé de la sentence. A Montréal, toutefois, le document est prêt en moyenne trois jours ouvrables avant la sentence. Chaque agent de probation rédige chaque mois, en moyenne, trois RPS et doit s'occuper de 35 à 40 cas de probation, c'est-à-dire revoir les justiciables qu'un tribunal a obligés à se rapporter périodiquement au Service de probation. En 1967, un agent de probation pouvait produire trois rapports par semaine, mais il était entendu, à tous les échelons de l'appareil judiciaire, qu'on ne pouvait en attendre la perfection; quoique déjà on s'éloignait progressivement de l'artisanale intervention d'une agence sociale ou de l'arbitraire d'un shérif débordé de travail, ou trop souvent complaisant envers son employeur, le ministre.

Au passif de ce bilan: il y a souvent des révoqueries de probation "malgré nous" et souvent des "mises en probation malgré nous". Il est vrai, ajoute M. Rivard, que nous n'avons "pas nécessairement toutes les informations". L'agent de probation n'a pas, il va de soi, à tenir compte de la "victime" d'un crime. Souvent, les juges choisissent une sentence forte, en guise de compensation au "traumatisme" causé à la victime. Rivard trouve regrettable que les tribunaux ne songent pas assez souvent au remboursement, à la réparation des dommages — dans le district de Toronto par exemple, des millions de dollars sont remboursés annuellement aux victimes de fraudes ou de vols.

Y a-t-il des cas "bénins" de déviation? Il ne faut pas penser qu'un sursis automatique attend le jeune de 18 ans qui en serait à un premier vol de voiture. Et qui sait — le directeur jette un coup d'oeil à la circulation engorgée — si un détenteur de plaques consulaires ne mériterait pas qu'on s'occupe de lui systématiquement les règlements de stationnement, qui va-

lance, sans vérification sérieuse, le chiffre de 500 cas de probation dont la plupart auraient mené à la récidive, le Service de probation ferait parfois son tour de piste interne sans consentir à une polémique qui pourrait être futile. La réalité serait tout autre que ce que décrivent des milieux policiers, selon M. Rivard. L'important, pour l'agent de probation, est de pouvoir bien se situer: face à cet être humain dont il gagnera la confiance avant de rédiger un RPS, face aussi aux services policiers, puisque souvent l'agent de probation verra en entrevue les mêmes personnes mais non pas dans une optique de policier-enquêteur.

Il faut éviter là-dessus les malentendus, dira Rivard. Personnellement, je pense qu'il y a des "secrètes que je préfère ne pas partager quand ce n'est pas nécessaire". Notre droit concède à tout justiciable le droit de ne pas s'incriminer et ici, au Service nous avons discuté d'une forme de mise en garde d'un type moins formaliste que la mise en garde que fait un policier à un "suspect". Par honne-

ment, il y a récidive, certes, mais il est démagogique d'entretenir la méfiance envers une vie humaine à refaire, une chance à offrir

ment, il y a récidive, certes, mais il est démagogique d'entretenir la méfiance envers une vie humaine à refaire, une chance à offrir

ment, il y a récidive, certes, mais il est démagogique d'entretenir la méfiance envers une vie humaine à refaire, une chance à offrir

## L'Univ. de Moncton pas assez française

MONCTON, N.-B. (PC) — On reproche à la seule université francophone des provinces maritimes de n'être pas assez française.

La censure est venue d'un comité, chargé par l'université de Moncton de faire enquête sur la situation du français dans ses murs. Le rapport souligne qu'il y a "beaucoup trop d'anglais dans tous les aspects de la vie de l'université, que ce soit par nécessité ou par négligence".

L'université de Moncton compte 2,700 étudiants, dont plusieurs sont des anglophones qui veulent se familiariser avec le français. Mais devant la pauvreté du français parlé dans le campus et "l'atroce et lamentable" langue écrite des étudiants, le comité fait des recommandations au sénat académique. Il suggère, entre autres, que tous les cours en anglais soient

supprimés, à l'exception des cours de langue.

Le comité voudrait, en plus, que l'université n'embauche, dorénavant, que du personnel francophone et qu'elle crée un poste permanent de commissaire à la langue française.

Pour le comité, qui était présidé par M. Roland LeBlanc, l'université de Moncton doit "énoncer clairement sa politique linguistique, en se basant sur son statut d'université unilingue française".

L'université doit étudier ce rapport, au cours du mois de septembre. Outre M. LeBlanc, le comité se composait de Roland Savoie, André Lupien, Gérard LeBlanc et Louise Cloutier.

Maisons d'enseignement

**C'EST TROP TARD**


sauf pour les cours par correspondance

SESSION AUTOMNE 1975 - 2 septembre au 23 décembre



Éducation aux Adultes  
CEGEP Rosemont  
6400 - 16e Avenue  
Montréal  
**376-6310**

LE CEGEP, ÇA VOUS APPARTIENNT AUSSI...



**COLLÈGE ÉDOUARD-MONTPETIT**

**DÉBUT DES COURS**

Le Cegep Édouard Montpetit rappelle à tous ses étudiants, que l'année 1975-76 commencera lundi, le 25 août 1975.

Les horaires individuels ont été acheminés par la poste à chaque étudiant en fin de semaine passée. Les étudiants qui n'auraient pas reçu leur horaire lundi le 25 août, sont priés de se présenter au bureau du registraire.

**SERVICE PÉDAGOGIQUE**  
**COLLÈGE ÉDOUARD MONTPETIT**  
**945 CHEMIN DE CHAMBLY**  
**LONGUEUIL**

**LISEZ-VOUS ENCORE "EN PREMIÈRE"?**



**POUR LIRE "EN GRANDE" - LISEZ CE TEXTE!**

La lecture rapide se compare à la conduite automobile: il ne suffit pas de jouer sur l'accélérateur. La lecture dynamique requiert et stimule la concentration, la mémoire, la compréhension, la méthodologie comme la conduite automobile requiert l'éveil des sens.

Le **super-lecteur** comme le coureur professionnel apprend la maîtrise des changements d'engrenage et de vitesse: 200 m.p.m. pour la poésie, 300 m.p.m. pour les contrats, 400 m.p.m. pour les manuels, 500 m.p.m. pour les documents techniques 700 m.p.m. pour des romans, 1000 m.p.m. pour un texte comme celui-ci.

La vitesse tue sur la route, elle vivifie en lecture. Le lecteur rapide est alerte et anticipe les mouvements de l'auteur sans enfoncer ses idées et déchirer les rondeurs luisantes de la forme.

Si vous enragez du pouce-à-pouce et voulez vous tirer de l'embouteillage de lecture, essayez notre mise au point d'une heure, effectuée gratuitement par nos spécialistes du **retapage**, des gens qui ont déjà connu comme vous les affres de la transmission coincée en première.

Avant même de penser à votre reconstruction, venez avec votre petit moteur examiner et essayer les limousines de la lecture. Nous vous promettons un peu d'huile pour assouplir les rouages de votre réflexion.

**DERNIER JOUR AUJOURD'HUI**

**UNE HEURE DE CONDUITE D'ESSAI GRATUITE. 11h15-13h15-15h15**

Appelez dès maintenant pour réserver un siège ou plus. 844-1941. Hotel Sheraton Mont-Royal - Mezzanine M - 37 - 1455, rue Peel Montréal. Metro Peel. ☎ (quand il fonctionne).

**COURS SPÉCIAUX POUR GROUPES: DANS VOS PROPRES LOCAUX**

Nous offrons également des cours de groupe (± 20 personnes), si vous organisez vous-mêmes et rassemblez un groupe selon l'horaire qui vous convient, n'importe où au Canada. Appelez l'attachée à l'information Monique Lathier 844-1942 (9h - 17h).

Pour Ottawa, Québec ou le programme anglais appelez à frais virés: (514) 844-1941.

**INSTITUT INTERNATIONAL DE LECTURE DYNAMIQUE**

Le nouveau siège social Evelyn Wood - secteur français

La seule école privée, bilingue, reconnue par le Ministère de l'Éducation, qui enseigne la LECTURE DYNAMIQUE et effective (tous les régimes de vitesse) à travers tout le Canada. Ligne directe avec le promoteur de la course (514) 844-1941.

**L'équipage du Vieux Rafiot**

vous invite à la

**SOIRÉE DE LA MARINE**

AU PROGRAMME

Spectacle bidon, victuailles en abondance amorphes de vin rouge le tout en patins à roulettes.

Un seul prix par personne incluant: Gueuleton - vin - taxe et service compris

Reservations et renseignements: 288-7770

FÉTONS - ROULONS - BUVONS - RIIONS

**LE VIEUX RAFIOT**

406 rue Saint-Sulpice, coin Saint-Paul

Stationnement GRATUIT

Visitez l'Europe, avec SETA VOYAGES

**EN... AUTOMOBILE**

ou EUROCAMPER-TOURMOBILE

Achetez ou louez une automobile neuve, hors taxes

PLAN VACANCES COMBINÉ AIR-AUTO

Renault - VW - Citroën Fiat - Simca - Peugeot Volvo - Micro-bus - etc...

Kilométrage illimité Assurance internationale Permis de conduire international etc...

Reservations billes - Bateau - Vinif

ITINÉRAIRES routiers gratuits

**BILLETS AVION TOUTES DESTINATIONS**

DEPUIS 20 ans au service des voyageurs

**SERVICE EUROPÉEN DE TOURISME AUTOMOBILE**

1176, rue DRUMMOND, MTL - 861-0200

"Touring Club de France"

**INNSBRUCK**

**HAUSSE DE 56,7%**

**AVIS**

**LOI DES HEURES D'AFFAIRES DES ÉTABLISSEMENTS COMMERCIAUX DE VENTE AU DÉTAIL**

Fête du Travail, 1er septembre 1975

Le ministère de l'Industrie et du Commerce, chargé de l'exécution de la Loi des heures d'affaires des établissements commerciaux de vente au détail, tient à aviser les propriétaires et gérants des établissements commerciaux de vente au détail que le lundi 1er septembre, Fête du Travail est un jour férié visé par la loi des heures d'affaires et que par conséquent, ce jour-là, aucun client ne doit être admis dans leur établissement. On se souviendra que toute infraction à cette loi est passible d'amendes pouvant s'élever jusqu'à \$1,000.00

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE

**COLLÈGE ANDRÉ-GRASSET**

**ÉDUCATION PERMANENTE**

**COURS DU SOIR**

ANGLAIS 201:  
ANTHROPOLOGIE 902:  
ART 101:  
ART 201:  
ART 403:  
CINÉMA 900:  
ÉCONOMIQUE 920:  
ESPAGNOL 101:  
ESPAGNOL 301:  
FRANÇAIS 902:  
FRANÇAIS 202:  
FRANÇAIS 302:  
GÉOGRAPHIE 312:  
HISTOIRE 922:  
PHILOSOPHIE 101:  
PHILOSOPHIE 201:  
POLITIQUE 940:  
PSYCHOLOGIE 901:  
SOCIOLOGIE 960:

Conv. orale et écrite  
Int. à l'ant. soc. et culturelle  
Organisation picturale I  
Organisation picturale II  
Histoire et esthétique IV  
Langage et analyse  
Introduction  
Élémentaire I  
Intermédiaire I  
Linguistique  
Théâtre  
Roman  
Le Canada  
Hist. écon. et soc. du Canada  
Init. au projet philosophique  
Les visions du monde  
Introduction  
Dév. de la personne  
Introduction

**SESSION: Automne 1975**

mardi  
jeudi  
mercredi  
mercredi  
jeudi  
mardi  
jeudi  
mardi  
mercredi  
mardi  
mercredi  
jeudi  
jeudi  
mardi  
mardi  
jeudi  
jeudi  
mardi  
jeudi

**Début des cours: Semaine du 8 septembre**

Renseignements demande de prospectus:

Secrétariat de l'Éducation permanente  
Collège André-Grasset  
1001 est, Crémazie  
Montréal H2M 1M3

**TÉL.: 381-4293**

# Eh! bien, dansez maintenant

par Yves Taschereau

La Chant'août est bel et bien terminée. A Québec, la grande scène et les pavillons doivent être démontés, et les touristes noyés un moment sous les festivités ont du refaire surface derrière l'objectif de leurs caméras. Quand je repense maintenant à cette semaine de la chanson québécoise, ce ne sont plus tellement les accords de guitare et les chansons qui m'atteignent. Avec le recul, les spectacles perdent de plus en plus d'importance; comme tout le monde je peux en voir toute l'année durant. Non, ce qui me reste surtout de la Chant'août, c'est l'impression d'avoir assisté à un gigantesque concert de plaintes. Comme si tous les gens qui vivent ou qui veulent vivre de la chanson s'étaient réunis pour crier "a-guiolle" en chœur et pour se montrer, les uns aux autres, leurs bobos. Et pour s'accuser, les uns les autres aussi, de leurs bobos.

Ainsi, tous les congressistes de la Chant'août étaient des victimes en général et des victimes des autres victimes en particulier. Plus jeunes et plus ouvertement agressifs, les membres de la relève ont crié très fort leur mécontentement de n'être pas écoutés ou de n'être pas compris. Le refrain d'une chanson écrite pour leur conférence de presse indique assez bien la nature du malentendu autour de leur présence à la Chant'août: "J'me sens comme un pee-wee / J'me sens comme un midjet / J'me sens comme près d'une écurie".

Y'a-t-il quelqu'un qui voudrait m'mettre en laisse? Venu participer à part entière à la manifestation, ces chanteurs, chanteuses et musiciens se sont tout à coup découverts comme une bande de vedettes possibles pour les producteurs de disques et de spectacles: "J'voudrais, j'voudrais — qu'on m'récupère!" Alors que, justement, ceux-ci ne vivent (traient) pas de vedettariat, ne viseraient pas à faire carrière dans le système (disques-grandes salles-télé etc.) établi. Leur système à eux serait un réseau parallèle de boîtes à chansons et d'institutions d'enseignement où ils pourraient se produire convenablement, dans des conditions acceptables, et dont ils pourraient vivre décemment sans courir les super-cachets et la gloire.

Mais ces aspirations belles et justifiées sont aussi pleines de contradictions. A commencer par l'étiquette qu'ils se donnent: si ces chanteurs et musiciens n'aspirent pas à rejoindre ou à remplacer les vedettes de maintenant, ils devraient peut-être changer de nom. On est fatalement "la relève" de quelqu'un... Détail peut-être, mais qui me semble important. J'avais décelé suffisamment de "power trips" au spectacle de la Relève, donné au Plateau, l'an dernier, pour me poser des questions à ce sujet... En plus, les aspirants au réseau parallèle espèrent beaucoup de gens en place: investissement des vedettes et de leurs gérants, couverture par les journaux, etc. et même, ce qui me semble une contradiction majeure dans leur conférence de presse, ceci: "Pis j'ai vu des gérants / Des producteurs de disques / Qui peuvent pas prendre / de risques..."

D'ailleurs j'ai discuté avec plusieurs d'entre eux qui me confiaient certaines de leurs aspirations: toutes ces guitares sèches qui rêvent de devenir électriques, l'envie d'un orchestre qui amène le besoin d'argent et l'argent qui est entre les mains des producteurs...

Ou de gouvernement! Car pour éviter de tomber dans les mâchoires des requins de la finance endisquée, les gens de relève demandent des subventions au gouvernement. Se désignant comme des artisans de la chanson et parlant du point de vue qu'ils ont le droit de chanter comme le plombier ou l'électricien de travailler, ils exigent une aide du gouvernement. Ce qui peut choquer un peu les artistes arrivés qui ont mis des années à le faire... Ce qui peut faire craindre une nuée de fonctionnaires de la chanson... Mais de toute façon, si les salles recevaient une certaine aide du gouvernement, il faudrait bien, qu'un jour ou l'autre, un gerant décide de ne plus réinventer le chanteur qui fait fuir tout le monde; tout comme il espérera ravoir celui qui emplit sa salle; tout comme il devra bien constater un jour que sa salle est trop petite pour recevoir la clientèle d'un chanteur de plus en plus populaire.

Car c'est ce qui me frappait pendant toutes ces heures où j'écoutais la relève dans les parcs de Québec. Certains d'entre eux étaient très bons et originaux (laissons tomber les noms) et ne pouvaient pas prétendre faire carrière toute leur vie dans un petit réseau. Je trouvais particulièrement dégueulasses les reproches adressés à Plume par certains membres de la relève: se cantonner dans de petites salles quand on peut rejoindre plus de monde ailleurs tient du suicide. D'autres membres de la relève, par contre, cadraient tout à fait avec leurs objectifs. Divertisseurs remarquables, certains d'entre eux, dont le matériel est personnel sans être profondément original, savent manier magistralement les gens venus pour les écouter. Forts, souvent, de quelques années d'expérience, ils font rire et chanter une assemblée à qui ils font passer une excellente soirée. Et c'est ce qui devrait compter le plus finalement, on va dans une petite boîte à chansons pour être avec un chanteur et non pour regarder une vedette.

Mais, c'est nécessaire de le dire, j'ai vu aussi beaucoup de chanteurs sympathiques interpréter, comme au jour de l'an en famille, quelques chansons de folklore sans apporter rien de neuf. Avec un répertoire usé et souvent mal rendu (ne serait-ce que dans les différences des accents: "boire" rime avec "boère") et aussi un peu de chantage patriotique, du type "Je chante comme un blanc-bec. Mais ça s'appelle Québec", ces personnes devraient peut-être faire autre chose que d'aspirer à des subventions. Sans nécessairement endosser une réputation méchante de Luc Plamondon qui disait, à une chanteuse dans la relève depuis six ans, que "le talent est tellement vite reconnu au Québec", il est évident que tout le monde ne se mérite pas un auditoire par le simple fait qu'il veut chanter. De toute façon, les revendications de la relève ont fait ressortir plusieurs éléments intéressants et nécessaires en relevant les défauts du système.

Ecrasés, semble-t-il, la relève, mais écrasés par autre chose, les producteurs de disques et de spectacles avaient beaucoup à se plaindre aussi. D'abord, comme il se doit, de l'incompréhension des gens de la relève... Ces derniers ne veulent pas les écouter et veulent tout faire à leur tête: chanter pour eux-mêmes et quelques initiés, tourner le dos à la chanson vraiment populaire (celle qui se vend!), enregistrer et produire leurs disques eux-mêmes et ainsi de suite... Et tout ça

avec l'argent risqué par les "pôvres, pôvres de eux" comme dirait Sol. S'appuyant sur l'échec de trente "Caramel mou" pour le succès d'un "Beau Domage", ceux-ci craignent de plus en plus les risques jusqu'à faire, comme la compagnie Polydor, stopper toute production québécoise pour quelques années.

Comme ils se ruinent en produisant du matériel original, les représentants des compagnies de disques étrangères vont se contenter de vendre des traductions ("versions") de succès étrangers et vont essayer de trouver de l'argent pour produire ici en vendant les produits étrangers des compagnies dont ils sont surtout des succursales de vente. Pour résumer un peu ceci, les producteurs de disques trouvent leur argent en vendant des importations. Ces importations financent des productions locales qui sont ensuite étouffées par les importations qui financent etc... La même chose se produit au niveau des spectacles: Dalida finance et étouffe Diane Dufresne ou Jacques Michel et ainsi de suite. Mais ce secteur, comparativement au secteur du disque, est entre les mains de québécois, la plupart du temps. Quelque chose ne tourne pas rond quelque part, il me semble. Quand j'ai demandé aux représentants de l'association des producteurs de disques combien d'entre eux s'appartenaient, on m'a répondu trois ou quatre sur trente. Quant à la distribution, il est inutile d'en parler.

Ces gens, tout comme la relève, se tournent vers le gouvernement. Et le gouvernement, que fait-il? D'abord une grande contribution à la Chant'août. Et qu'il ne faut pas prendre à la légère. Comme le disait Stéphane Venne: "nous sommes le premier pays au monde où un gouvernement reconnaît la chanson comme faisant partie de la culture". Donc, c'est un pas énorme. Mais qu'à fait d'autre le gouvernement? Quelques publications intéressantes: d'abord "La Chanson au Québec, 1965-1975", un recueil bibliographique d'articles et de livres sur la chanson; ensuite "La Chanson: un art, une industrie", une plaquette étudiant le marché de la chanson au Québec. Et surtout, une étude du marché français du disque qui permettrait à l'industrie québécoise du disque de mieux vivre par les exportations chez nos cousins des vieux pays...

Et peu à peu, au cours de la semaine, s'est élevé ce que je serais tenté de nommer "le mirage français" pour ne pas dire "la baloune québécoise". En fait, l'idée est belle: "une étude du gouvernement fédéral (tient, qu'est-ce qu'il fait là, celui-là?) de 1970 soulignait qu'une pénétration de 10% du marché français du disque en 5 ans signifierait une augmentation de la production québécoise de plus de 100%, de même que la venue de devises de l'ordre de \$200 millions". Pour arriver, il faudrait fonder une "société de la chanson québécoise à Paris" et faire passer disques et chanteurs là-bas...

Mais, tout n'est pas si simple... Les compagnies de disques qui déversent sans risque leur productions chez nous ne sont peut-être pas intéressées à risquer pour exporter les produits d'une de leurs petites succursales. Une rencontre avec des journalistes de la presse (écrite et parlée) française indiquait bien que tout n'était pas si simple. "Nul pays ne souhaite une invasion" a répondu, en souriant, un animateur d'un des cinq postes de radio français... En plus, ceux-ci



insistaient beaucoup sur la nécessité pour les chanteurs québécois d'être bien présents en France. "Il faut qu'ils soient là, qu'on parle d'eux. La présence physique est essentielle..." Si bien que, sans rien vouloir dramatiser, on nous demande d'exporter nos artistes pour exporter nos produits. C'est normal qu'une carrière internationale amène les artistes à l'étranger, bien sûr, mais, dans ce cas précis, ces carrières internationales paraissent de France...

Et puis, derrière tout ça, ce qui me semble le plus triste, c'est que tout le monde se jette sur la France pour oublier ce qui ne va pas ici. Une crise du marché ici? La solution: monter à Paris. Exportons, exportons, le marché est si petit ici... A peine 27% de la consommation locale... Et ce 27%? Personne ne s'en occupe. C'est un fait établi et, pourquoi pas, normal... Nous sommes en Amérique du nord, n'est-ce pas. C'est normal qu'en France, le public consomme à 60% la production locale, et que la même chose se produise dans d'autres pays. Ici, nous sommes satisfaits de 27%, c'est déjà beaucoup!

Inutile d'ironiser plus longtemps, il est évident que certains problèmes ont été contournés. Celui de la radio, associé au fond à celui des producteurs de disques, qui donne aux gens ce que ceux-ci leur demandent faute de connaître mieux. Un marché, ça se crée; comme il a été créé pour les produits importés, il pourrait l'être pour les produits locaux. Un public, ça s'éduque, et pas avec une Chant'août d'une semaine contrecarrée par 365 jours

de lessivage radiophonique. Je ne veux pas dire qu'il ne faut penser qu'à un marché local en tournant, d'une manière idiote, le dos au reste du monde. C'est évident qu'il faut exporter, mais il y a aussi des gens ici. Qui rapportent peut-être pas \$200 millions en cinq ans, mais qui peuvent quand même mériter qu'on s'occupe d'eux, tout comme certains artistes, plus ou moins exportables, ont droit à un meilleur marché chez eux.

Ici, je me permets de citer le début du "Manifeste de l'Association des artistes et artisans du Québec" avant de passer à autre chose: "Le Québec est actuellement le théâtre d'une immense créativité et l'un des points chauds du globe dans le domaine artistique. Toutefois, l'effort qu'on y déploie est constamment mis en échec par l'omniprésent commercialisme d'une culture américaine et occidentale presque entièrement vouée à la recherche du profit maximum. Sous un tel régime, l'artiste est au service de l'homme d'affaires et non l'homme d'affaires au service de l'artiste, au détriment d'un art qui se vendrait de toute façon, mais en misant sur une éducation progressive du public, plutôt qu'en profitant précisément de sa ignorance toute relative et de la loi du moindre effort, par une mauvaise utilisation de la propagande qui offre les moyens de communication modernes". C'est un peu pompeux, mais il me semble que les points soulevés sont essentiels...

On a oublié de parler de certaines choses à la Chant'août et il ne faudrait pas que, de mon côté, j'oublie de parler de

certains autres. Que par exemple, les gens de la relève ont pu se rencontrer et rencontrer les gens du milieu qu'ils auront peut-être ébranlés (un peu, ne rêvons pas trop) et qui les auront sans doute fait réfléchir. Que tout le monde, du gouvernement aux artistes, des producteurs chromes aux artisans des petits studios, des artistes amateurs à certaines associations, que tout ce monde a pu trouver pendant une semaine une rampe de publicité extraordinaire pour se faire connaître, à travers leurs espoirs et leurs réussites, d'un public beaucoup plus vaste. Pendant une semaine, la chanson est devenu un événement, une nouveauté, et a pu trouver une place importante dans les médias d'informations en sortant du carcan des potinages hebdomadaires des journaux jaunes. Pendant une semaine, le public aura pu prendre conscience de ce qui se passe derrière les chansons qu'il entend à la radio. Il y a aussi le fait que huit des dix premières places du palmarès "La Québécoise", qui ne couvre que les productions francophones cependant, soient occupées par des microsillons d'ici.

Mais je n'ai pas envie de tomber, en fin d'article, dans le piège du romantisme, en entendant tout à coup, par-dessus la mêlée, revenir les voix de Louise Forestier ou de Plume, la musique d'"Octobre" ou celle de "Beau Domage"... Ces voix et celles de personnes encore inconnues, j'aimerais bien pouvoir les entendre l'an prochain, et pas seulement à la prochaine Chant'août...

## Musique

# Chostakovich: une aventure brisée par l'idéologie

par Gilles Potvin

Ce n'est certes pas la disparition de Dimitri Chostakovich le 9 août dernier à Moscou qui va aider à résoudre l'énigme que pose la production considérable de ce musicien depuis cinquante ans. C'est en effet en 1925 qu'il achevait sa célèbre Symphonie no 1, en fa mineur, inscrite à l'opus 10, laquelle devait être jouée en public l'année suivante, avec un succès immédiat qui ne va pas tarder à se propager en Europe et en Amérique, propulsant son nom au premier rang des musiciens soviétiques. Même le retour de Prokofiev en Union soviétique en 1932 n'affectera aucunement la position d'éminence acquise par Chostakovich. En un demi-siècle, il crée un nombre considérable d'oeuvres dans tous les genres, dont 15 symphonies et 14 quatuors à cordes, sa production se totalisant à près de 150 numéros d'opus.

Pour les historiens, le cas Chostakovich est loin d'être réglé et c'est à se demander s'il le sera jamais. Chostakovich offre en effet l'image assez unique dans l'histoire musicale d'un créateur qui s'est entièrement mis au service d'une idéologie et d'un pouvoir politiques, acceptant même en quelques occasions de se faire sévèrement critiquer par les autorités sur des sujets comme son esthétique et la facture même de ses oeuvres. Aujourd'hui, une expression comme "formalisme bourgeois" est sans doute aussi difficile à définir que "souveraineté culturelle". Ces critiques provenant de milieux si peu autorisés et compétents en la matière auraient pu, à la rigueur, laisser le compositeur indifférent. Mais, en un cas au moins, non seulement ne conteste-t-il pas ces critiques, il les accepte et fait amende honorable. Aussi, quand il produit en 1937 sa Symphonie no 5, ironiquement sa plus célèbre aujourd'hui avec la première, c'est non sans stupeur que le monde musical en accueille le soutien: "réponse créatrice d'un artiste soviétique à une critique fondée".

L'énigme est donc d'arriver à déterminer dans quelle mesure la soumission artistique de Chostakovich à une idéologie et à un régime politiques a pu aider ou entraver sa création musi-



cale et influencer la qualité de ses oeuvres. La question est hypothétique, d'autant que le compositeur lui-même, tant chez lui que dans ses voyages à l'étranger, a été peu bavard sur le sujet. Dans son excellente monographie de la collection "Musiciens de tous les temps" (Paris, Seghers, 1963), le musicologue français d'origine russe Michel-Rostislav Hofmann (décédé en mars), fait état, dans sa conclusion, d'une prise de position de Chostakovich en 1936, laquelle nous éclaire: "Je ne conçois pas, dit-il, d'évolution musicale hors de notre évolution socialiste. Et l'objectif que j'assigne à mon oeuvre est de contribuer, de toutes les manières, à l'édification de notre grand et merveilleux pays. Il ne saurait y avoir de meilleure satisfaction pour un compositeur que d'avoir aidé, par son activité créatrice, à l'essor de la culture musicale soviétique, appelée à jouer un rôle de premier plan dans la refonte de la conscience humaine..."

Cette attitude non équivoque implique que le musicien créateur doit

jouer un rôle "officiel" et que, par conséquent, sa musique doit être accessible à tous. Dans la lettre qu'il adressait en avril au comité organisateur canadien de la Semaine mondiale de la musique qui doit se tenir ici fin septembre et que LE DEVOIR publiait en primeur mardi, le 12 août, Chostakovich reconforte en quelque sorte cette prise de position en écrivant: "Mais nous, artistes de l'art soviétique, nous nous souvenons du testament de Lénine qui a dit que l'art doit servir à des millions de gens simples et non seulement à des dizaines de mille aristocrates..."

Ce credo du musicien pourrait donc expliquer les caractéristiques marquantes de l'oeuvre de Chostakovich, à savoir ses préoccupations épiques, descriptives et réalistes. La plupart de ses grandes oeuvres, notamment ses symphonies, suivent une démarche qui rappelle Mahler notamment, soit une lente ascension vers la joie et la lumière, du combat vers la victoire. Il puise largement dans l'histoire, effectuant d'anniversaires pour produire des oeuvres de circonstance et il sait aussi s'inspirer de l'actualité quand celle-ci est décisive. La célèbre symphonie no 7, vite baptisée Symphonie de Leningrad et qui décrit la lutte contre l'envahisseur allemand est significative en ce sens.

Musicien officiel, il a pris envers le régime soviétique un engagement total et ne pouvait concevoir la pratique de son art autrement qu'en association directe avec ses compatriotes. Cette attitude l'a mené parfois à un simplisme proche de la banalité. Dans une production aussi considérable que la sienne, il y a forcément du meilleur et du pire, des oeuvres inspirées et d'autres qui le sont moins ou pas du tout. Créateur assez radical dans sa jeunesse, il a choisi tôt d'adhérer à un certain conformisme, ce qui n'a pas manqué de faire de lui la cible d'une critique à la recherche de la nouveauté à tout prix.

Il semble certain que la nom de Chostakovich passera à la postérité, tout au moins certaines oeuvres comme les symphonies nos 1, 5, 6 et 9, les quatre qui sont les plus fréquemment jouées. Il en sera ainsi pour cer-

taines oeuvres de musique de chambre, comme la Sonate pour violoncelle et piano, le Trio, op. 67 et le Quintette pour piano et cordes, op. 57. L'avenir de ses quatuors à cordes paraît plus incertain, aucun d'entre eux n'ayant encore acquis une grande popularité. Il en est de même pour ses oeuvres concertantes, sauf lorsqu'elles sont défendues par des solistes de la trempe d'un Oistrakh ou d'un Rostropovich. Quant à son opéra "Katerina Ismailova", qui lui valut de sévères critiques lors de sa création au cours des années trente sous le titre de "Lady Macbeth du district de Mzensk", il semble en voie de devenir assez populaire si l'on en juge par les nombreuses productions à l'affiche ces dernières années.

Dans "le Monde" du 12 août, le critique Jacques Longchamps termine son évaluation de l'oeuvre du musicien par ces mots: "Presque seul encore aujourd'hui, il représente l'aventure étrange de la musique soviétique, sans cesse brisée par l'idéologie. Presque seul, il en a fait surgir une musique qui a valeur de message universel, même si celui-ci n'a pas toujours le visage qu'aurait voulu lui voir les héritiers de Lénine. Mais n'est-ce pas en quelque manière parce qu'il a subi de plein fouet l'angoisse de l'époque de Staline?"

Il convient de rappeler ici certaines dates de créations d'oeuvres majeures de Chostakovich à Montréal. Même si le compositeur vint à trois reprises aux Etats-Unis, en 1949, en 1959 puis en 1973, il ne vint jamais au Canada. C'est à l'Orchestre symphonique de Montréal que revient l'honneur d'avoir joué pour la première fois au Canada une symphonie de Chostakovich, à son concert d'ouverture de la saison 1937-38, sa quatrième. C'est Wilfrid Pelletier qui fit entendre la Symphonie no 1, le 15 octobre 1937 à l'auditorium du Plateau. Les communiqués précisent qu'il s'agit en effet de la première exécution au Canada de la symphonie. Dans le programme, feu Frédéric Pelletier, alors critique musical au DEVOIR, signe une notice sur l'oeuvre dans laquelle il qualifie Chostakovich "d'enfant terrible de la musique soviétique" ajoutant qu'on

ne trouve pas dans cette oeuvre "de ces audaces qui le rendirent plus tard un objet d'ardentes polémiques." Dans son compte rendu du concert, paru le 18 octobre, Pelletier écrit: "Grattez un Russe, dit le proverbe, vous trouverez un Tartare" ajoutant au sujet de l'oeuvre que "c'est barbare, splendide et prenant" puis il fait de longues éloges de l'exécution par les musiciens locaux. L'OSM a repris depuis l'oeuvre un grand nombre de fois.

Un événement que l'on peut vraiment qualifier d'histoire fut la création canadienne de la célèbre Symphonie no 7, dit "Leningrad" qui prit place au Forum de Montréal le soir du 5 avril 1943, sous les auspices de la Société des Festivals de Montréal. Cette oeuvre gigantesque, d'une durée d'une heure et vingt minutes, fut composée durant la deuxième moitié de juillet 1941, au moment de l'occupation de la ville par l'armée allemande. Après sa création en mars 1942 à Kuisbyche, siège temporaire du gouvernement soviétique, la symphonie parvint aux Etats-Unis sous forme de microfilms transportés secrètement via Téhéran et le Caire. La partition de 252 pages fut jouée à la radio, sous la direction d'Arturo Toscanini, par l'Orchestre de la NBC, le 19 juillet 1942. Aucune oeuvre des temps modernes n'avait été jouée dans de telles conditions et la publicité entourant la symphonie fut considérable, tenant compte que les Etats-Unis et le Canada étaient en pleine guerre.

L'oeuvre fut subseqüemment exécutée par l'Orchestre de Boston, sous la direction de Koussevitzky et à Philadelphie sous la baguette d'Eugène Ormandy. C'est ce dernier qui vint diriger l'oeuvre à Montréal. Aux musiciens de l'Orchestre des Festivals de Montréal, s'adjoignirent 35 instrumentistes du célèbre orchestre de Philadelphie. Pour permettre aux visiteurs de prendre l'air le soir même, le concert débuta à 19h30. Le programme débutait par l'ouverture "Roméo et Juliette" de Tchaïkovsky, laquelle avait été précédée des hymnes nationaux américain et soviétique joués par la musique de l'Aviation canadienne.

Frédéric Pelletier, dans un long compte rendu, parle d'une "magnifique présentation" de la Septième symphonie et souligne l'impact de l'oeuvre auprès d'un vaste public qui accorda une longue ovation aux exécutants. Mais il formule des réserves sur l'oeuvre, disant "qu'elle vise un état d'âme qui ne peut nous toucher que par son côté purement descriptif et repose sur des sentiments intimes auxquels nous demeurons étrangers, sans qu'il y ait de notre faute..."

Il faut aussi signaler la création au Canada de la Symphonie no 9, par le même orchestre sous la direction de Desiré Defaux, les 4 et 5 novembre 1947. Cette oeuvre fut jouée pour la première en Amérique par la Philharmonique de New York, le 7 novembre 1946, ce qui fait que l'exécution montréalaise a eu lieu tout juste un an après. Selon Jacques de Grandpré, qui signe le compte rendu du DEVOIR, "on peut voir dans cette symphonie une ironie sur la guerre, sa futilité, ses douloureuses conséquences. Le début parodiait les fanfares ridicules du militarisme... cette musique est tracée en force, elle a son sens bien à elle, même si elle peut paraître, au premier abord, incohérente..."

Rappelons enfin une manifestation plus récente, le concert entièrement consacré à Chostakovich qui fut présenté dans le cadre du Festival mondial d'Expo '67, le 14 août 1967, à la salle Wilfrid-Pelletier, par l'Orchestre du Théâtre Bolchoï sous la direction de Gennadi Rozhdestvensky, avec la participation des chœurs remarquables du Bolchoï et de la célèbre basse Ivan Petrov, acclamé quelques jours plus tard dans le rôle-titre de "Boris Godounov", ainsi que du célèbre violoncelliste Mstislav Rostropovich qui joua le Concerto no 2 pour violoncelle et orchestre, op. 126. L'orchestre soviétique ouvrit le concert par la Première Symphonie et le termina par la première audition ici de "La mort de Stenka Razine", op. 119, cantate pour basse, chœurs et orchestre. Les paroles de cette cantate inspirée par un héros cosaque du XVIIe siècle sont du célèbre poète soviétique Evgeni Ev-touchenko, ami du compositeur.

TÉLÉVISION

# Moins ça change, plus c'est la même chose

par Jean Basile

Comme chaque année, aux environs de la même date, les critiques de télévision s'interrogent sur le sens de leur travail. En effet, Radio-Canada annonce sa nouvelle programmation... qui ressemble presque point pour point à l'ancienne. C'est un peu comme si l'on avait travaillé toute une année pour rien. Mais il est vrai que le directeur des programmes de télévision, Jean-Claude Rinfret, prend aimablement les devants pour nous assurer que, si rien ne change, c'est parce que le public ne change pas. Il appelle cela la "stabilité de l'auditoire". Plus encore, même si rien ne change pour la forme, il nous précise que cela ne veut pas dire routine ou stagnation puisque les émissions, qui ne changent ni de noms ni de formats, changent de contenus. C'est quand même le moins que l'on puisse attendre!

En fait, les trois grandes innovations, cette année sont les suivantes: Lise, qui devait partir, revient mais une seule fois par semaine, naturellement le samedi, ce qui lui permettra d'accrocher sans mal le million de téléspectateurs qui va regarder le hockey. Monsieur B. se met à la mode en devenant "retro". Enfin, et c'est là natu-

rements d'ordre national, international et local dignes d'attention". C'est là, n'en doutons pas, une définition du journalisme audacieuse et nouvelle. On ne s'étonnera pas, par conséquent de ce que Louis Martin nous précise, sans farce, que "de nombreux changements sont intervenus à l'information télévisée". En effet, la "grande émission", "Actualité 24" a changé de titre, d'heure et d'animateur! Quand à mutation de Normand Harvey, de feu



"Actualité 24" au "téléjournal", où il remplacera Bernard Derome qui remplacera Wilfrid Lemoyne sur la chaise musicale, on nous en informe de cette façon dont on appréciera la logique: "On a vu Normand Harvey ces dernières années dans plusieurs émissions, notamment à Sprint. Il a fait ses armes comme lecteur de nouvelles télévisées à Actualité 24..." Cette formation le conduit, tout naturellement, au poste qu'il va occuper cette année et que l'on définit, dans cette même présentation, comme "réclamant une connaissance approfondie des problèmes nationaux et mondiaux", connaissances sans doute acquises à la lecture des nouvelles de "Actualité 24" et durant les questionnaires de "Sprint" qui est une émission sportive. Du moins, l'on peut être assuré que Normand Harvey sera excellent comme animateur de "Politique atout", consacrée au patinage.

Soyons sérieux. Je crois que c'est une excellente initiative d'avoir confié à Bernard Derome le poste qu'il occupera à l'émission "Quotidien" qui sera en ondes du lundi au vendredi de 18h à 19h, en remplacement de "Actualité 24". Reste à savoir maintenant jusqu'où ira l'audace de ce nouveau quotidien d'information, et s'il réussira à sortir de la torpéur qui particularisait son prédécesseur. Parmi les reporters qui lui sont attachés, il me semble avoir remarqué dernière-

ment un jeune homme qui n'a pas langue dans sa poche: François Perreault. Son style pourra lui jouer des tours; espérons qu'on lui laissera la vie.

Quant au "60", il ne change pas de nom, ni d'heure et c'est heureux. D'autant plus qu'avec une grâce inhabituelle, Pierre Castonguay, son remarquable créateur, a laissé sa place à un autre réalisateur-coordonateur, François Brunet. De même le plus bel homme de l'année, Pierre Nadeau, a laissé son poste, qu'il tenait magistralement, à André Payette qui revient d'Afrique et qui a à un challenge de taille. Ces deux changements de personnel sont très intéressants en ce qu'ils vont nous montrer si une émission peut survivre à ceux qui l'ont créée et à qui on l'assimile. Quant à moi, je le souhaite de tout mon cœur. D'ailleurs, l'équipe reste forte et suffisamment grincante pour nous intriguer avec la présence de Claude-Jean Devirieux et celle de Gil Courtemanche qui vient directement du "Jour" pour occuper cette nouvelle place d'importance. C'est une pièce inchangée sur l'échiquier; il reste à voir les coups que vont employer les joueurs.

La seule modification réelle semble être une série de reportages spéciaux qui passeront dans le cadre des "Beaux dimanches". C'est, en quelque sorte un "120" qui traitera de



problèmes larges, aussi large que les EU ou l'Espagne, de problèmes alléchants aussi, comme le trafic d'armes. Pierre Nadeau animera quelques-unes de ses émissions qui s'alignent, pour le style, sur les grandes émissions américaines. Elle donneront, n'en doutons pas, un peu de "pep" à cette série d'émissions d'informations qui ont beaucoup moins change qu'on eût pu l'espérer.

Du moins, on a tiré un gros trait sur "Actualité 24".

Il est en fait difficile de faire une ligne de démarcation nette entre les émissions d'informations et les émissions que l'on appelle d'Affaires publiques. On connaît déjà "Consommateurs avertis" qui reste à l'horaire où cette émission est bienvenue, grâce à Simon Durivage et à une équipe de chercheurs qui savent avoir le nez fin. Plus intrigant est l'émission "Science-réalité", le vendredi à 21h30. Mais, sous un autre nom, cette émission, animée par Joël Le Bigot, un autre délégué de "Actualité 24" que j'ai-

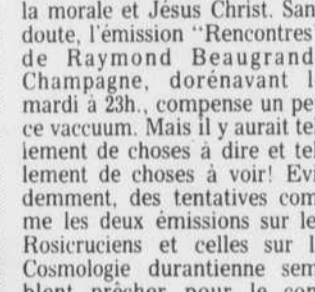


rais personnellement placé au "Téléjournal" à la place de Normand Harvey, remplace peu ou prou la célèbre "Flèche du temps". Je déplore que les sciences soient si mal représentées au canal 2; cette émission me défrustrera, j'en suis sûr, quoiqu'elle ne puisse "couvrir" l'immensité de la recherche scientifique. Enfin les "dossiers" reviennent, le vendredi à 22h. Les deux premiers sont d'un intérêt certain: 1) une enquête sur la situation mentale au Québec; 2) une série d'émission sur la langue écrite ou parlée ici. Qui fera un dossier sur Radio-Canada?

Passons rapidement sur "Femmes d'aujourd'hui", toujours animée par Aline Desjardins. Michelle Lasnier, chef du service des émissions féminines, nous prévient que l'on va s'attaquer à la "création", domaine où paraît-il, la femme n'a pas encore la place qu'elle mérite, témoin les Ferron, Marie-Claire Blais, Anne Hébert, Lise Gervais etc... Françoise Faucher a du travail sur la planche. Espérons qu'elle aura quand même le temps de lire les livres. Admettons, toutefois, qu'avec ses dix ans d'âge, sans presque de rides, cette émission est un "classique" à qui l'on peut pardonner beaucoup. Enfin, et c'est justice, les femmes auront droit à quelques émissions en soirée. Pouvons-nous espérer que les hommes au foyer auront droit, eux aussi, à quelques émissions en début d'après-midi?

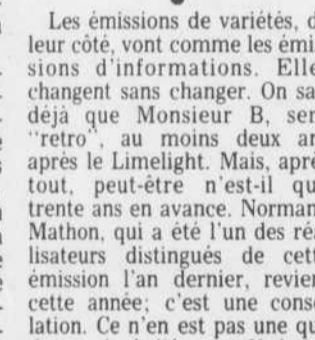


La disparition de "5D" a, en son temps, provoqué quelques remous internes, ainsi que le déplacement de quelques excellents réalisateurs qui en avaient fait une des meilleures de Radio-Canada par son style net et son ouverture d'esprit, même si les évènements, parfois, n'en appréciaient pas le ton. A la même heure, nous aurons donc "Second regard"; les émissions religieuses semblent vouées aux chiffres. Y serait-on pythagoriciens? Je trouve, quant à moi, que le phénomène religieux est sous-estimé à Radio-Canada où l'on semble vivre encore sous le traumatisme des années 50, quand on se débarrasse à grand fracas des soutanes encombrantes et des idées toutes faites sur la morale et Jésus Christ. Sans doute, l'émission "Rencontres" de Raymond Beaugrand-Champagne, dorénavant le mardi à 23h, compense un peu ce vacuum. Mais il y aurait tellement de choses à dire et tellement de choses à voir! Evidemment, des tentatives comme les deux émissions sur les Rostriens et celles sur la Cosmologie durantienne semblent prêcher pour le con-



traire. D'un autre côté, les sublimes émissions sur l'Islam nous rassurent sur l'intérêt de tels sujets.

Les émissions de variétés, de leur côté, vont comme les émissions d'informations. Elles changent sans changer. On sait déjà que Monsieur B. sera "retro", au moins deux ans après le Limelight. Mais, après tout, peut-être n'est-il que trente ans en avance. Normand Mathon, qui a été l'un des réalisateurs distingués de cette émission l'an dernier, revient cette année; c'est une consolation. Ce n'en est pas une que de revoir à l'écran "Vedettes en direct", cette formule passe-partout, si anti-télévision, si paresseuse. L'avoue que je suis très déçu de ces deux reprises. J'aurais souhaité un regard un peu plus hardi sur un secteur de notre vie quotidienne particulièrement vivant. C'est sans doute pour cela que je suis conterné à l'avance de "La plus belle histoire", comédie musicale de G. Beaud, inspirée par la Bible. Si



tière artistique l'univers peut bien bouger. Nous restons à notre place.



Il est de notre intention de signaler fermement que le rôle de la télévision, qui est notre oeil sur le village global est aussi de nous présenter les points de grand intérêt qui se manifestent un peu partout. L'art, qu'il soit dramatique, musical, populaire, d'avant-garde, est une chose vivante, qui évolue. A bas les cadavres! Pour le cas où on ne le saurait pas, mentionnons que Chostakovich est mort cette année, qu'il y a un regain d'intérêt pour la mélodie française, qu'il fallait nous faire entendre du Malher et à deux ans, que le Festival d'Avignon existe, etc...

Et mon refrain ne serait pas complet si je ne dénonçais pas, avec vigueur, le manque d'informations culturelles à Radio-Canada qui continue, cette année encore, de dilapider argent et énergie dans ce domaine au gré du caprices de chacun, émission féminine, émission religieuse, émission d'Affaires publiques, etc, sans faire le moindre effort cohérent pour nous donner une vision des arts tels que nous les vivons ici ou d'ici car on ne saurait se limiter à un regard inoffensif sur notre célèbre nonbril.

J'ai eu espoir, du temps de Mario Cardinal, que l'on verrait une émission d'information dans ce style. La nomination de Louis Martin ne devrait rien changer, même si comprendre les arts dans leur mouvement

nétement, un peu de sang frais ne ferait pas de mal et ce blocage systématique des quelques réalisateurs en place commence à faire figure de malhonnêteté. Il est vrai que chaque réalisation de Paul Blouin apporte quelque chose, de même le travail de Jean-Paul Fugère, même si la réussite ne couronne pas tout à fait ses efforts. Mais revoir éternellement Jean Faucher et, dans une certaine mesure, Louis-Georges Carrier me paraît injustifiable. Une chose est certaine, il aurait été souhaitable que l'on confie à d'autres réalisateurs au moins une partie de ce travail. Quant à Jean Dumas, qui réalise le théâtre dit "léger", du moins n'a-t-il d'ambition que de nous distraire.

On devrait quand même finir par se rendre compte, et les réalisateurs eux-mêmes, de la négativité de cette attitude qui consiste à s'accrocher à son petit travail.

Aussi bonne soit la programmation musicale, si on la considère à l'unité et dépourvue de toute temporalité, on ne peut pas s'empêcher de déplorer son angélisme total. Si l'on excepte le "Chant d'Amour" de Serge Garant sur des textes de sainte Thérèse d'Avilla assaisonnés de graffiti en provenance de chez Bud's et, sur le plan international, le "Roméo et Juliette" de



Béjart, rien qui semble cohérent, rien qui semble réfléchir le sentiment musical qui fermentent en ce moment dans le monde.

Mais il y a dans le domaine de la musique ce qu'il y a dans le domaine du dramatique: aucune volonté de nous montrer le monde. Il semble que l'on choisisse des pièces au hasard la chance, que l'on assaisonne le tout de "canadiana" pour satisfaire et l'amour propre et les rigueur administratives. On ne remarque aucun plan d'ensemble.

C'est là, à mon avis, l'échec évident de cette nouvelle programmation dans le secteur du divertissement culturel. Une fois encore Radio-Canada propose, pris séparément des émissions de qualité, voire de grande qualité, mais c'est comme si nous vivions sur Mars. Non seulement, à quelques exceptions près, nous ne sommes pas capables de nous créer un style, mais encore nous ne prenons pas la peine de voir ce qui se passe autour de nous. En ma-



ne semble pas être de sa sensibilité à en juger par ce qu'il appelle "arts" là où il est passé. Du moins, nous conservons le "Ciné-Magazine" qui a fait des débuts un peu constipés mais prometteurs cette été.

Je sais que l'on ne change pas l'esprit d'une machine comme Radio-Canada à coup de mots. Je sais que toute innovation est périlleuse car le public, s'il peut changer, demande pour le faire d'être sollicité par quelque

chose de mieux. Et le mieux n'est pas facile à faire. Je sais que les réalisateurs ont souvent du talent, même s'il leur arrive d'être déprimés, fatigués à force de projets refusés, d'idées perdues dans les couloirs. Au fond, je ne suis pas difficile et je suis bien prêt à avaler tout ce qui ne tombe pas dans la sottise, même le docteur Welby, même l'Énéide. Je crois néanmoins que chaque année devrait nous apporter un changement majeur pour le mieux,

une tentative honnête de servir le milieu d'une façon plus profonde. Je ne crois pas qu'on puisse le faire sans un renouvellement constant d'idées. L'opération qu'il aurait été le plus intéressant à faire eût consisté à aligner les noms des réalisateurs, des chercheurs, des acteurs, des animateurs, etc... puis de soustraire les nouveaux noms. Cela fait, on s'apercevrait sans doute que notre télévision est vieille, bien vieille, mal vieille.



**LE BALLET NATIONAL DU CANADA**

en collaboration avec Les Grands Ballets Canadiens

**Mikhail Baryshnikov/Artiste invité: \***

Lac des cygnes *	26 sept.	20h 30
Lac des cygnes *	27 sept.	20h 30
la Sylphide		
Kettentanz	28 sept.	14h 30
la Sylphide *		
Kettentanz	28 sept.	20h 30

Soirée: \$12.50 \$9.50 \$5.50 \$4.50  
Matinée: \$8.00 \$6.00 \$4.00 \$3.00  
Remise pour étudiants, en matinée seulement: 50%

Le bureau de location ouvre le 25 août. Cartes Chexarg. Mastercharge et American Express acceptées. Commandes postales acceptées.

Ces représentations ont pu être réalisées grâce à la généreuse contribution de la compagnie IBM Canada Ltée.

**SALLE WILFRID-PELLETIER**  
PLACE DES ARTS  
Montréal (Québec) H2X 1Z9

Guichets: du lundi au samedi inclusivement, de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques.  
Renseignements: 842-2112

Les productions KOSMOS et CKVL-FM présentent

**"une soirée sous les étoiles"**

avec

**Gentle Giant**

avec l'ensemble de jazz américain:

**WEATHER REPORT**  
ET LE GROUPE QUÉBÉCOIS  
**POLLEN**

**VENDREDI 29 AOÛT 20 hres**  
en cas de pluie le 30 août

**AUTOSTADE DE MONTRÉAL**

**BILLETTS \$7.00 EN VENTE: TOUS LES DÉPÔTS T.R.S.**  
**\$8.00 À LA PORTE** & L'ALTERNATIF

Bientôt diffusé à CKVL-FM

**Galerias d'Art**

**ARTS GRAPHIQUES CONTEMPORAINS**

À venir

**ENCAN ANNUEL D'OEUVRES D'ART ANTIQUES**  
11 octobre 1975  
Tél.: (802) 425-2101

**4 WINDS GALLERY**  
Ferrisburgh, Vermont, 05456, U.S.A.  
15 mi. S. de Burlington  
- 1 mi. E. de Rte 7.

**SCULPTURES**

Archipenko  
Arp  
Greco

**NOUS ACHETONS PEINTURES DE QUALITÉ**

Marini  
Moore  
Rodin

**IMPORTANT TABLEAUX D'ARTISTES CANADIENS ET INTERNATIONAUX**

Ouvert de 9 à 5.30 Formé sam et dim

**DOMINION GALLERY**  
Le plus grand choix de peintures et sculptures au Canada dans la plus grande Galerie Marchand d'Art au Canada  
1439 OUEST, RUE SHERBROOKE 845-7471 et 845-7833

**FOYER DES ARTS EATON**  
9<sup>e</sup> ÉTAGE, CENTRE-VILLE

Exposition des peintures d'artistes canadiens

jusqu'au samedi 6 septembre

Clarence Gagnon, William Brynmor, René Richard, Oscar de Lall, Albert Cloutier, René Gagnon, Léo Ayotte, Gordon Pfeiffer, Marcel Favreau, Ron Simpkins, S. Kirshner, Viateur Lapierre, Powell Trudeau, Rolland Montpetit, Gilles Gingras.

**EATON**

# Une synthèse sur la consommation

par **ANDRÉ LEROUX**

Les Editions du Boréal Express ont publié récemment, sous la direction de Claude Cossette, un outil de travail qui s'avère indispensable à tout étudiant en communication, journalisme et information, publicité, ou relations publiques, et, d'une façon plus générale, à toute personne intéressée par les phénomènes de consommation de masse. Il s'agit du volume "Communication de masse et consommation de masse" qui rassemble la pensée de dix des plus éminents "communicateurs" du Québec.

Ce livre se propose de faire la synthèse des idées anglo-saxonnes et francophones sur le sujet mais restituées dans une perspective québécoise. Jean Cloutier, directeur du centre Audio-visuel de l'Université de Montréal et signataire d'un des chapitres de ce livre, avait déjà amorcé une réflexion personnelle qu'il a exposé dans son livre "L'ère d'Emersec" en 1973. "Communication de masse..." est une application directe de cette démarche à une situation québécoise, en plus de recouvrir les sphères économique, et légale et de broser un portrait détaillé du consommateur québécois type.

De présentation très aérée, gros caractères, notes et références dans la marge, nombreux tableaux et illustrations, ce volume se compose de neuf chapitres interrelés mais que le lecteur pourra lire à sa guise selon ses centres d'intérêt principaux. Trois chapitres traitent de la publicité proprement dite et du rôle qu'elle joue dans l'économie, des théories de la communication et des limites de la persuasion, et de l'analyse sémiologique de l'image, parti-

**BIBLIOTHÈQUE:** Dans le hall de la Bibliothèque de Montréal, au 1210 de la rue Sherbrooke est, se tient une exposition, jusqu'au 20 septembre prochain, d'albums et de gravures québécoises (lithographies, sérigraphies, eaux-fortes, linogravures, etc.), extraits des collections de la bibliothèque municipale. La trentaine de recueils exposés sont non seulement intéressants pour les bibliophiles et autres pursistes de la grande édition mais aussi pour l'amateur de poésie écrite et visuelle.

culière à la publicité. Les thèses de Vance Packard, émises déjà en 1958 dans son volume "La persuasion clandestine" sont largement reprises et appliquées au modèle québécois.

Les chapitres les plus nouveaux, sans doute, du volume sont ceux qui traitent des phénomènes de consommation de masse, et plus spécialement celui qui trace le portrait-robot du parfait consommateur québécois. Bien que les conclusions générales de ce chapitre ne surprennent personne, certains indices relevés par les auteurs sont fort intéressants: "un bon nombre de nos participants (à l'enquête) achèteraient des vêtements s'ils disposaient soudainement de \$100!"

Un chapitre entier est consacré aux législations québécoises et canadiennes en matière de consommation, de publicité, de communication de masse et de censure que l'auteur nous livre plus sous l'angle d'une réflexion que de la simple information.

En conclusion le volume "Communication de masse et consommation de masse" propose une réflexion philosophique sur les problèmes d'éthique et de culture de masse, réflexion qui devient impérative dans une société moderne où les méthodes de persuasion ouverte ou clandestine continuent d'assaillir les consommateurs malgré les limitations que tente d'imposer l'État pour protéger le consommateur.

## télévision

■ Emissions en noir et blanc

### SAMEDI

#### CBFT 2

- 8.55 Ouverture et horaire
- 9.00 Grangallo et Pettro
- 9.30 Roquet belles oreilles
- 10.00 Topino
- 10.15 Fablelle le magicien
- 10.30 Le monde enchanté d'Isabelle
- 10.45 Les jeunes scientifiques
- 10.55 Les jeux d'échecs
- 11.00 La pince à linge
- 11.30 Les jeunes scientifiques
- 11.45 Les jeux d'échecs
- 12.00 Bagatelle
- 6.00 Une fenêtre sur le monde
- 6.30 Téléjournal
- 6.45 Univers inconnus
- 7.30 Le monde en liberté
- 8.00 Nous, les Comiques: "Pile, je te tue, face, tu es mort..."
- 8.30 Let's go!
- 9.00 Let's go!
- 9.30 Témoignages
- 10.30 Téléjournal
- 10.45 Nouvelles du sport
- 11.00 Cinéma: "L'or des MacKenzie" (western)
- 11.30 Cinéma: "Allez, l'herbe est plus verte" (comédie)

#### RADIO-QUÉBEC 17

- 18.00 Bonjour Tambour Major!
- 18.30 Aux p'tites voix
- 19.40 Sur deux plans

### CFTM 10

- 9.00 Les p'tits bonhommes
- 9.30 Les chunions
- 10.30 Les cadets de la forêt
- 11.00 Robin Faucé
- 11.30 Marbel Vaillant
- 12.00 Bon weekend
- 1.30 Jugements rendus
- 1.45 Cinéma
- 2.00 C'est arrivé cette semaine
- 2.30 Sur le matelas
- 3.00 A l'heure olympique
- 3.30 Les grands spectacles
- 4.00 Les nouvelles TVA
- 4.30 Le couleur du temps
- 4.45 Sans pantoufles
- 4.55 Le 10 infos

### CBMT 3

- 10.30 The Flintstones
- 11.30 Reach for the top
- 12.00 Sesame Street
- 1.00 The World on man
- 1.30 Klabiane
- 2.00 Major League Baseball
- 2.30 Sports Week
- 3.00 The Bugs Bunny runnner hour
- 6.00 News
- 6.30 Take time with Noël Harrison
- 7.00 The best of groncho
- 7.30 Now Look Here
- 8.00 All Around the Circle
- 8.30 Billy Ray
- 9.00 The Collaborators
- 9.30 On The Evidence
- 11.00 The National News
- 11.31 Cine-Six: "Oklahoma Crude" (aventure - 73)
- 1.15 Station Closing

### CFCF 12

- 7.30 University of the air
- 8.00 The Community
- 8.30 Rupert Bear
- 9.30 The Waterville gang
- 10.00 Story Theatre
- 10.30 The Hudson Brothers Show
- 11.00 Let's go
- 11.15 Survival
- 12.00 Magic Tom's Road Show
- 12.30 The Flintstones
- 1.00 Saturday at the movies: "King-Kong vs Godzilla" (Sci-fiction - 1963)
- 3.00 Superstar of the mat
- 4.00 World of sports
- 4.30 World of sports
- 6.00 National Geographic Society
- 7.00 Emergency
- 8.00 Academy Performance: "Rabbit Run"
- 10.00 John Allan Cameron
- 10.30 The Old couple
- 11.00 The CTN National News
- 11.15 Pulse
- 12.00 The 12 midnight movie: "In Cold Blood" (drame - 1968)

### DIMANCHE

#### CBFT 2

- 8.55 Ouverture et horaire
- 9.00 Yogi et compagnie
- 9.30 Lancelot, agent secret
- 10.00 Le jour du Seigneur
- 11.00 La Rébelle du temps
- 11.30 Sans et Brèves
- 12.00 La semaine verte
- 1.00 D'hier à demain
- 2.00 L'heure des quilles
- 2.30 Les Jeux du Québec
- 3.00 Festival de jazz de Montréal
- 3.30 Les religions et l'homme
- 4.00 Action santé
- 4.30 Téléjournal
- 6.35 Atome et galaxies
- 7.00 La petite patrie
- 7.30 Les beaux dimanches
- 8.00 "Le nouveau cirque de Budapest"

#### CBFT 3

- 8.55 Ouverture et horaire
- 9.00 Yogi et compagnie
- 9.30 Lancelot, agent secret
- 10.00 Le jour du Seigneur
- 11.00 La Rébelle du temps
- 11.30 Sans et Brèves
- 12.00 La semaine verte
- 1.00 D'hier à demain
- 2.00 L'heure des quilles
- 2.30 Les Jeux du Québec
- 3.00 Festival de jazz de Montréal
- 3.30 Les religions et l'homme
- 4.00 Action santé
- 4.30 Téléjournal
- 6.35 Atome et galaxies
- 7.00 La petite patrie
- 7.30 Les beaux dimanches
- 8.00 "Le nouveau cirque de Budapest"

#### CBFT 12

- 5.57 Sign-off
- 6.00 The Community
- 6.30 Cross roads
- 7.00 Jimmy Swagart
- 7.30 Katherine Killman
- 8.00 Rex Humbard
- 9.00 Oral Roberts presents
- 9.30 It's Written
- 10.00 The Helpline Program
- 10.30 Teledominica
- 1.00 Question Period
- 1.30 Tennis Championships
- 2.30 Going places
- 3.00 Garner Ted Armstrong
- 3.30 CTN Summer Sports Special
- 4.30 CFL Football (Ottawa vs Saskatchewan)
- 7.00 Sunday Mystery Movie: "McCloud Man with the golden hat"
- 8.00 Caribe
- 10.00 Primitive Man
- 11.00 The CTN National News
- 11.15 Pulse
- 12.00 The 12 midnight movie: "Chuka" (Western 67)
- 2.00 Sign-off

## cinéma

- 8.30 Les beaux dimanches
- "Les grandes batailles du passé"
- "Trafigar 1805"
- 9.30 Les beaux dimanches
- "Un troisième testament: Bon Hofer 1906-1945"
- 10.30 Téléjournal
- 10.45 Sports-dimanche
- 11.00 Cine-club
- "Histoire du cinéma Français"

### CFTM 10

- 10.00 Les p'tits bonhommes
- 10.30 C'était le bon temps
- 12.00 Bon dimanche
- 1.30 Le père Ambroise
- 2.00 Sports Spéc
- 2.30 Cinéma
- 3.00 Information voyages
- 3.30 Au royaume des animaux
- 6.00 Flipper
- 6.30 Showbiz
- 7.30 Cine-Choix
- 8.30 Québec sait chanter
- 10.00 Regards sur le monde
- 10.30 Les nouvelles TVA
- 11.00 La onzième heure
- 12.00 Le 10 infos

### RADIO-QUÉBEC 17

- 19.00 L'eau, le vent, la terre et le soleil
- 19.30 Poste frontière
- 20.30 Dans le monde des hommes
- 21.00 Si on s'y metait
- 21.30 Voulez-vous aller avec moi? Marie-Claire Bias

### CBMT 3

- 10.30 This is the Life
- 11.00 Meeting Place
- 12.00 Generation
- 12.45 A Way Out
- 1.00 NFB Film
- 1.30 Summer Cinema Canada
- 2.00 Dilemmas of modern man
- 2.30 CBC Sunday Sports
- 3.00 Sunday bed
- 3.30 Access
- 4.00 Wonderful world of Disney
- 4.30 "Mon oncle Antoine"
- 5.00 The Irish rovers
- 5.30 The Waltons
- 6.00 Sunday movies
- "Mon oncle Antoine"
- 11.00 The National News
- 11.15 Montreal tonight
- 11.31 Cine-camp: "Golden Boy" (Drame - 1959)

### CFCF 12

- 5.57 Sign-off
- 6.00 The Community
- 6.30 Cross roads
- 7.00 Jimmy Swagart
- 7.30 Katherine Killman
- 8.00 Rex Humbard
- 9.00 Oral Roberts presents
- 9.30 It's Written
- 10.00 The Helpline Program
- 10.30 Teledominica
- 1.00 Question Period
- 1.30 Tennis Championships
- 2.30 Going places
- 3.00 Garner Ted Armstrong
- 3.30 CTN Summer Sports Special
- 4.30 CFL Football (Ottawa vs Saskatchewan)
- 7.00 Sunday Mystery Movie: "McCloud Man with the golden hat"
- 8.00 Caribe
- 10.00 Primitive Man
- 11.00 The CTN National News
- 11.15 Pulse
- 12.00 The 12 midnight movie: "Chuka" (Western 67)
- 2.00 Sign-off

### ANJOU: 7617

- boul. des Galeries d'Anjou
- 255-960 "La route de la violence" Sam. 6.30, 9.55
- Dim. 2.45, 6.30, 9.55 "Le fauve" Sam. 4.30, 8.00
- Dim. 1.00, 4.30, 8.00

### ATWATER 1

- Niveau métro Alexis Nihon
- 935-4245 "Dragon flies" 1.05, 3.15, 5.15, 7.15, 9.15
- ATWATER II: Niveau métro Alexis Nihon
- 931-3313 "Fanny lady" 1.30, 4.00, 7.00, 9.15

### AVENUE: 1234

- Greene Westmount
- 937-2747 "Hennessey" 12.0, 3.15, 5.10, 7.10, 9.15
- BEAVER: 5117 avenue du Parc 844-1922
- "Francesca's sexual Whirlpool" 12.00, 2.30, 5.40, 8.30 et "French Love Secrets" 1.30, 4.10, 7.00, 9.50

### BEAVER: 5117

- 12.00 Bon dimanche
- 1.30 Le père Ambroise
- 2.00 Sports Spéc
- 2.30 Cinéma
- 3.00 Information voyages
- 3.30 Au royaume des animaux
- 6.00 Flipper
- 6.30 Showbiz
- 7.30 Cine-Choix
- 8.30 Québec sait chanter
- 10.00 Regards sur le monde
- 10.30 Les nouvelles TVA
- 11.00 La onzième heure
- 12.00 Le 10 infos

### BLOU: 5030

- Papineau 527-9131
- "Georgina la femme perverse" 12.00, 3.20, 6.20, 9.50
- "Le sexe à la barre" 1.35, 5.00, 8.25
- CANADIAN: 1204 Ste-Catherine E. 425-5380
- "Chair pour Frankenstein" 1.00, 2.45, 4.30, 6.15, 8.00, 9.45

### CHAMPLAIN: 1815

- Ste-Catherine E. 524-1085
- "Piem la gaudie" 1.00, 5.15, 9.30, "Le Flambeur" 3.10, 7.30
- CHEVALIER: 1590 St-Denis 845-3222
- "Mahlé" 1.30, 4.05, 6.35, 9.10

### CINEMA 2001: 855

- Derrière 277-2001
- "American Jan" 7.30 "Cream: Farewell concert" 9.30
- "Paradise of the paradise" 12.00 p.m. Dim. "Hantol and Maude" 3.00, 5.00
- "Gimme Shelter" 7.00
- "Ladies and gentlemen the Rolling Stones" 9.30

### CINEMA DE PARIS: 896

- Ste-Catherine O. 861-2996
- "Zig Zag" 1.30, 3.30, 6.30, 7.30, 9.30
- CINEMA 7E ART: 3180 Bélanger E. 722-0322
- "Jermain Johnson" Sam. 7.30, Dim. 3.00, 7.30
- "Le goût apens" Sam. 5.15, 9.35
- Dim. 1.00, 5.15, 9.35

### CINEMA 7E ART: 3180

- Bélanger E. 722-0322
- "Jermain Johnson" Sam. 7.30, Dim. 3.00, 7.30
- "Le goût apens" Sam. 5.15, 9.35
- Dim. 1.00, 5.15, 9.35

### LA POUCHÈRE: 1815

- Ste-Catherine "Who's Home" de J.H. Cropp du mardi au vendredi: 20.30, Sam. 18.30 et 21.30
- Relève dim. et lundi.
- STUDIO-THEATRE: (Ste-Sophie-de-Lacore)
- "Les sourdeurs ou la vieillesse trappe à l'aube" de J.C. Germain du jeudi au samedi
- 21h Relève du dim. au mercredi.

### THEATRE DE L'ATELIER: (Sherbrooke)

- St-Aurèle metait contre deux fois de J.C. Germain du mercredi au dimanche
- 20h30 Relève lundi et mardi.
- THEATRE DU BOMBA: (St-Hubert)
- "Le seigneur qui fut de M.R. de Lot et Les méfaits de l'acide" de J.C. Magnier du mercredi au vendredi: 20h30, Sam. 20h et 22h30
- Relève dim. et mardi.

### THEATRE DES MARGUERITES: (Trois-Rivières)

- "C'est malin" de F. Janin du mardi au vendredi: 21h, Sam. 18h30 et 22h30
- relève dim. et lundi.
- THEATRE DE MARBOURNE: (Eastman)
- Madeleine de Vercheres: Sur semaine 21h, Sam. 19h et 22h15
- Dim. 20h, Relève lundi.

### THEATRE DU NOUVEAU MODE: 84

- St-Denis 861-0563
- "Cittouille" de Jean

## arts en bref

**EXPOSITION:** Le Centre d'art du Mont-Royal présente jusqu'au 20 septembre une exposition consacrée au thème de la mer qui s'intitule "Thalassa! Thalassa!". Le public y verra les tableaux-reliefs de Jacqueline Marcoux une artiste de Bellefleur, des objets gracieusement prêtés par la Société du Musée militaire et maritime de Montréal et des objets tirés de profondeurs marines appartenant au collectionneur Gilles Brisebois. Le Centre d'art est ouvert tous les jours de 10h à 19h et est situé à l'intersection des boulevards Camille-Houde et chemin Remembrance.

**VARIETES:** La chanteuse rock Nanette Workman clôturera les activités du Jardin des Étoiles de la Ronde les 22 et 23 août prochain. Le groupe de Trois-Rivières "Maelstrom" assurera la première partie du spectacle. Le 22, les spectacles seront à 20h et 22h, le 23, à 21h et 23h. Le prix d'entrée est de \$1.

**A ST-MARC-SUR-LE-RICHELIEU**

# l'été s'appelle Julie

de **MARCEL DUBE**

DERNIÈRE SEMAINE

LES FILMS MUTUELS présentent

**2 SUCCES RÉUNIS!**

Lino Ventura, Annie Girardot, Claude Pinoteau

**Vincent, François, Paul et les autres...**

**RIVOLI** ST-DENIS & BELANGER, 277-3125

REPRÉSENTATION COMPLETE À 1.20, 5.20, 7.15.

**YVES MONTAND**

**MICHEL PICCOLI**

**SERGE REGGIANI**

**Vincent, François, Paul et les autres...**

**RIVOLI** ST-DENIS & BELANGER, 277-3125

REPRÉSENTATION COMPLETE À 1.20, 5.20, 7.15.

**LE RÊVE**

**SYMPHONIQUE ULTIME DE KEN RUSSEL**

**MAHLER**

**Chevalier**

1.30 - 4.05 - 6.35 - 9.10

845-3222 (1915 ST-DENIS)

**LE DAUPHIN**

**Chinatown**

7.15 - 9.30

BEAUDRIEN PRÈS D'IBERVILLE, 721-6060

**JEUNES PORTEURS DEMANDÉS**

pour faire la livraison du journal **LE DEVOIR**

à **Montréal et Banlieue**

Excellentes routes disponibles

**844-3361**

**Les Ateliers de Françoise Graham Engr.**

5110 avenue du Parc (Coin Laurier)

- Expression corporelle
- Chorégraphie
- Technique

Permis de culture personnelle du Ministère de l'Éducation No 749870

Renseignements: 273-2213

**Dustin Hoffman**

**"Lenny"**

VERSION FRANÇAISE

18 ANS

A L'AFFICHE

SAM., DIM.: 1.00 - 3.10 - 5.10

7.30 - 9.30

SEM.: 7.30 - 9.30

**LE DAUPHIN**

BEAUDRIEN PRÈS D'IBERVILLE, 721-6060

**LE DAUPHIN**

**Bientôt**

BEAUDRIEN PRÈS D'IBERVILLE, 721-6060

Joué et dirigé avec une intensité brûlante, ce film vous laisse à peine respirer d'une scène à l'autre.

Europe No 1

Si le scénario est habile, le plus grand mérite revient à la direction d'acteurs et aux comédiens eux-mêmes.

France-Soir

Tout est parfait. Un récit captivant qui retient constamment l'attention du spectateur tout en le laissant baigner dans une atmosphère mystérieuse et en lui suggérant à chaque instant une autre clé de l'énigme.

Le Figaro

90 minutes au cours desquelles Trintignant, Jobert et Noiret nous causent bien des angoisses.

Pariscopie

L'Aurore

UNE SÉLECTION DES FILMS MUTUELS

PIERRE DAVID présente une production JACQUES ERIC STRAUSS

Jean-Louis Trintignant  
Marlene Jobert  
Philippe Noiret

Un film de **Robert Enrico**

**LE SECRET**

**Bientôt**

BEAUDRIEN PRÈS D'IBERVILLE, 721-6060

- CINEMA LONGUEUIL: 1 Place Longueuil "La route de la violence" Sam. 6.30, 9.55
- Dim. 2.45, 6.30, 9.55 "Le fauve" Sam. 4.30, 8.00
- Dim. 1.00, 4.30, 8.00
- CLAREMONT: 5038 Sherbrooke O. 496-7285
- "Once is not enough" 12.30, 2.40, 4.50, 7.00, 9.10
- CREMAZIE: 8010 Beaubien 721-6060
- "Tremblement de terre" 12.15, 2.25, 4.45, 7.00, 9.30
- DAUPHIN: 2306 Beaubien 721-6060
- Salle Remort: "Lenny" 1.00, 3.10, 5.20, 7.30, 9.30
- McLaren: "Chinatown" 2.30, 5.00, 7.15, 9.30
- ELYSEE: 15 Milton 842-6043
- Salle Resnais: "Parade" 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 10.00
- (Salle Eisenstein) "L'escapade" 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 10.00
- FESTIVAL: 1206 Ste-Catherine E. 523-8600
- Tout le monde il est beau, tout le monde il est gentil 1.20, 3.20, 5.20, 7.20, 9.20
- JEAN-TALON: 4255 Jean-Talton 725-7000
- "Les fous du stade" Sam. 7.10, 10.15 dim. 1.00, 4.05, 7.10, 10.15 et "Les Charlots font l'Espagne" Sam. 8.45, Dim. 2.30, 5.35, 8.45
- FLEUR DE LYS: 834 Ste-Catherine E. 288-3383
- "Zig Zag" 1.30, 3.30, 6.30, 7.30, 9.30
- KENT: 6100 Sherbrooke O. 489-9707
- "Jaws" 12.15, 2.25, 4.45, 7.00, 9.15
- LOBES: 954 Ste-Catherine O. 866-5851
- "Jaws" 12.15, 2.25, 4.45, 7.00, 9.15
- MAISONNEUVE: 3001 Sherbrooke E. 325-2174
- "Les fous du stade" Sam. 7.10, 10.15, Dim. 1.00, 4.05, 7.10, 10.15 et "Les Charlots font l'Espagne" Sam. 8.45, Dim. 2.30, 5.35, 8.45
- MARLBOROUGH: 4260 Ste-Catherine E. 255-6234
- "Au rendez-vous de la mort joyeuse" 2.40, 6.20, 10.00
- "Terror sur le Britannic" 12.25, 4.15, 8.00
- MONKLAND: 5505 Monkland 484-3579
- "Reincarnation of Peter Proud" 2.40, 6.15, 9.55
- "Happy Hooker" 12.55, 4.30, 8.10
- OUTREMONT: 1248 Bernard O. 277-4145
- Sam. "California Split" 6.00
- "The Godfather II" 8.00
- "Le roi de cœur" 12.00 p.m. Dim. "The Godfather II" 3.00
- "Le moulin enragé" 7.00
- "Dernier domicile connu" 9.30
- PALACE: 698 Ste-Catherine O. 866-8991
- Walking Tall II 12.50, 3.00, 5.10, 7.20, 9.30
- PIERROT: 1590 St-Denis 845-3222
- "Le moulin enragé" 1.00, 3.10, 5.20, 7.30, 9.40
- PLACE DU CANADA: Hotel Champlain 377 Dorchester O. 861-4895
- "Blue water white death" 7.15, 8.15, 9.20
- PLACE VILLEMAIRE: (Petit Cinéma) 577 Dorchester 866-2344
- "Mandingo" 12.10, 2.20, 4.30, 6.45, 9.00
- PLACE VILLEMAIRE: (Grand Cinéma) 577 Dorchester O. 861-4595
- "Grand Cinema" 1.00, 3.50, 6.40, 9.30
- PLAZA: 6505 St-Hubert 374-5155
- "Chair pour Frankenstein" 1.00, 2.45, 4.30, 6.15, 8.00, 9.45
- PUSSEYAT: 4015 St-Hubert 845-421

les LETTRES françaises

# La Petite dame et André Gide

par Jean Éthier-Blais

Jusque dans ses échecs, la vie d'André Gide est exemplaire. Il faut, pour qu'une société puisse s'exprimer, de ces personnages, qui se situent à côté de leurs semblables, en-dehors du commun, des hommes qui refusent que les régimes une autre loi que la leur, des hommes dont l'égoïsme suprême se donne la peine de vivre la grandeur d'âme et la charité. Le deuxième Cahier de la Petite Dame nous montre Gide face aux atteroisements de sa conscience sociale. Soulignons un fait. Que serait devenu Gide sans la présence de Maria van Rysselberghe à ses côtés? Elle est à la fois le témoin privilégié, pressenti l'égal intellectuel, la cuisinière amicale, le connaisseur de toutes les petites habitudes. Gide n'a pour ainsi dire pas de secret pour elle. Il lui demande son avis, elle le donne. L'envie-t-elle? Elle le lui dit sans ambages. Cette femme intelligente et, sous des airs qui se veulent bourras, bonne, Gide peut remercier le ciel de l'avoir connue. Et puis, sans qu'il en sache rien, elle raconte, au jour le jour, la vie du grand homme, elle recueille les propos, note

les attitudes. Nous sommes loin d'Eckermann bien sûr et Gide n'est pas Goethe. Mais le dialogue qui s'engage entre Gide et le témoin de sa vie de chaque jour est précieux, jeu fait d'amitié, de mystère et surtout de pouvoir magique de la parole. La Petite Dame se révèle à nous dans ce deuxième volet du polyptique, beaucoup plus sage que dans le premier. Elle n'est plus que la mémorialiste qui doute d'elle-même et de la vérité de sa narration. Désormais, elle sait qu'elle écrit le vrai. Gide est toujours présent, mais des lumières fusent vers le dehors. On aperçoit, de profil, des amis et des clients intellectuels du Maître: Malraux, Jean Schlumberger, Dabit, Aragon, Chamson. La coterie s'affirme. Gide, sans qu'il s'en soit rendu compte, est devenu l'instrument du stalinisme. La Petite Dame note les visites, les propos tenus, les pressions qu'on exerce. Dans le feu de l'action, les mobiles qui animaient véritablement des gens comme Alix Guillaum (véritable agent provocateur) disparaissent. On ne saura sans doute jamais pourquoi André Gide, soudain, à soixante ans, est devenu communiste. Lecture de morceaux choisis de Marx? Pour un homme de son niveau intellectuel et de son acuité psychologique, l'effet serait plutôt le contraire. Sentiment d'avoir été trop gâté par la vie, de n'avoir rien donné à ses contemporains? Attirance de cette force brute que représentent l'Union soviétique et les partis communistes? Effet de la propagande stalinienne sur un esprit plein d'interstices? Aragon et les communistes français ont vite appris à manipuler le grand homme. Gide protestait en souriant, heureux qu'on le violente. Son attitude reste fuyante, certes, mais est utile aux stalinistes. Il préside d'énormes meetings ou les inconditionnels de Staline hurlent son nom avec amour, en fonction des mots d'ordre. Les tactiques totalitaires sont les mêmes partout. Pendant la guerre, Alphonse de Chateaubriant, au cours d'une tournée en Allemagne, s'aperçut avec surprise que ses plus grands admirateurs ne comprenaient pas le français. Belle leçon d'humilité pour un écrivain. Entre deux trains et

deux oeuvres mineures (car la source de son génie semble s'être tarie) Gide se tortille et garde son secret. Le grand mérite de la Petite Dame, c'est d'avoir noté tout cela. A partir de son livre, on pourrait écrire un traité sur l'art de l'infiltration intellectuelle. L'intuition a permis à Gide de condamner, dès 1936, l'imposture soviétique. Communisme et fascisme sont frères jumeaux. Comme la brume, à laquelle il ressemble, Gide a su envelopper les hommes masqués et casqués, et botés; qui voulaient s'emparer de l'univers. Que pensait Gide de son milieu? Je n'en reviens pas de la pauvreté intellectuelle et morale de cet entourage: soit des malfaiteurs conscients comme Aragon, des potiches comme Schlumberger, des illuminés fanatiques comme Groethuysen, une famille sans consistance comme les Drouin-Allegret, la foule habituelle des petits profiteurs gauchistes. Jusqu'à Simone Téry qui fait son apparition. Elle s'agit, au nom du parti communiste, pour les objectifs de conscience. On la retrouvera après-guerre, tou-

riste des procès politiques d'Europe centrale, véritable tricoiteuse, réclamant le sang. Gide ne voyait-il pas tout cela? Ne décelait-il pas, derrière les sourires, la continuité de la tactique moscovitaire et celle du type humain à son service: abjection et cruauté à l'ombre d'une volonté souveraine de puissance? Sans doute la mauvaise conscience rend-elle aveugle. La naïveté politique de Gide à quelque chose d'effrayant. Ainsi, le 22 mai 1935, il a "confiance dans la pureté intérieure de Staline". Est-il possible d'aller plus loin dans l'inscience? Il reprochera à certains de ses amis de ne pas être intelligents. Et son intelligence politique à lui? Il faut souligner le poids des Groethuysen dans son entourage, qui l'entraînent et le conditionnent, eux-mêmes de toute évidence au service d'Aragon. Romain Rolland imite Gide et donne lui aussi dans le soviétisme. Tout se tient dans ce milieu qu'envahissent doucement et savamment les mensonges stalinistes. Nous en subissons le contre-coup aujourd'hui. Le fascisme, n'est-ce pas essentielle-

ment l'erreur triomphale? En 1975, conclusion logique de l'avant-guerre, il se situe résolument à gauche. Ni Gide ni ses amis, Malraux y compris, n'ont voulu se rendre à l'évidence. Ils n'étaient que des pions qu'on manœuvrait avec le sourire et, parfois, un coup de baguette. Leurs semblables, en Union Soviétique, étaient dans des camps. L'exemplarité de Gide vient aussi, au coeur de l'histoire, de cette fermeture momentanée de l'esprit. Heureusement, le voyage en U.R.S.S. a mis fin à cette agitation mensongère. Le seul personnage qui sortit grand de ce livre, c'est Roger Martin du Gard. Il a vite fait de reconnaître que, derrière le gnan-gnan gauchiste, le marxisme montrait son visage inhumain. Il se moque gentiment de Gide. Parfois, il se met en colère. Il avait raison. Au fond de lui-même, Gide a reconnu qu'il n'y avait pas de différence essentielle entre l'exploitation esclavagiste de l'Afrique noire par les puissances européennes et l'exploitation du capitalisme d'Etat mar-

xiste. Ce sont toujours les mêmes qui souffrent. Gide écrit des adresses à la jeunesse russe, mais dès lors qu'il s'agit du bonheur, le sien, le vrai, c'est Rivarol qu'il lit. N'est-ce pas significatif? Trop sensible pour ne pas être du côté des pauvres, il était trop intelligent pour se ranger longtemps du côté de l'impérialisme soviétique. Instinctivement, il revenait à sa base. Gide est fatigué. A propos de tout et de rien, la Petite Dame et lui vont au cinéma ou bien jouent à la crapette. Au milieu de ses tourments et de ceux de l'univers, Gide soudain s'enfuit, dans le Midi, à Berlin, en Suisse. Il surveille l'édition de ses *Oeuvres complètes*; il rédige des Préfaces, préside des réunions. On dirait un homme qui prépare une rentrée politique. Nous sommes loin du lecteur passionné de Nietzsche, il hésite longtemps avant d'aller en Russie. Les Soviétiques lui font une cour folle, à laquelle Aragon ajoute son petit vinaigre personnel. On sait qu'à son retour de ce trek para-socialiste, Gide décrit la Russie telle

qu'il l'avait vue, dans son dynamisme totalitaire et sa cruauté; nouveau Custine, il fustige le stalinisme. Ses anciens amis le condamnent. Les communistes l'accusent; on sait à quel point leur arsenal regorge d'accusations. Nous laissons Gide en proie à ses démons extérieurs et intérieurs, la Petite Dame à ses côtés. Elle continue d'écrire. Nous continuerons de la lire. La décennie qui précède la dernière Grande Guerre est riche d'événements de toutes sortes. La personnalité d'André Gide est elle-même un événement d'importance. Riche bourgeois, il est le symbole de la mauvaise conscience des riches; écrivain de talent, il oscille entre cette culture traditionnelle dont il porte haut l'effluve et la civilisation qu'il sent qui naît à ses côtés: chrétien inassouvi il se tourne vers la religion sociale qui point à l'Est. Homme du milieu, il fait penser aux aristocrates byzantins de Verlaine et de Cavafy qui voient venir les Barbares. Gide les a vus venir, mais hélas! c'est nous qui les recevons.

l'ESSAI

# Mgr Bourget : un style à la mesure des idées

par JEAN-PIERRE BOUCHER

Né en 1799 à Levis, deuxième évêque de Montréal en 1840, mort en 1885, Mgr Ignace Bourget est sans doute la personnalité marquante du dix-neuvième siècle québécois, au centre de tous les grands débats qui ont agité cette époque. Devant le silence de la critique littéraire sur l'auteur des multiples lettres et mandements, Adrien Thério et deux collaborateurs, Donald Smith et Patrick Imbert, ont préparé un ouvrage, (1) composé d'études et de trois lettres de l'évêque sur les erreurs du temps, les mauvais journaux et le libéralisme catholique, pour tenter de dégager la place qu'occupe dans notre littérature cet homme dont les historiens n'ont retenu jusqu'ici que les remarquables talents d'organisateur et d'administrateur. Dans le chapitre d'ouverture, A. Thério brosse d'ailleurs un tableau saisissant de l'inépuisable homme d'action qu'a été Mgr Bourget qui, disciple on ne

peut plus fidèle de Pie IX (dans son cas l'expression "plus catholique que le pape" doit être prise au pied de la lettre), a lutté toute sa vie contre les erreurs du temps (tous les "ismes", naturalisme, rationalisme, panthéisme, indifférentisme, socialisme, communisme, libéralisme) en vue de l'instauration d'une Cité de Dieu sur terre. Ultramontain de haute graine, Mgr Bourget défendait farouchement des idées qui aujourd'hui, fort heureusement, font sourire. Dans sa lettre contre les mauvais journaux datée de 1858, il affirme sans broncher "qu'il n'est permis à personne d'être libre dans ses opinions religieuses et politiques", que "la liberté d'opinion n'est donc rien autre chose que la liberté de l'erreur", que "l'Église ne doit pas être séparée de l'État", et que "La Religion peut et doit s'allier avec une bonne et sainte politique". Contre l'hydre des erre-

urs du temps, il propose à ses ouailles une ligne de conduite d'une désespérante simplicité: "Chacun de vous peut et doit se dire, dans l'intérieur de son âme: J'écoute mon Curé; mon Curé écoute l'Évêque; l'Évêque écoute le Pape; le Pape écoute N.S.J.C., qui l'assiste de son Divin Esprit, pour le rendre infailible dans l'enseignement et le gouvernement de son Église. Avec cette règle si sûre, je ne puis pas m'égarer, et je suis certain de marcher dans la voie de la justice et de la vérité." Mais c'est dans l'organisation concrète qu'Ignace Bourget allait donner toute sa mesure. La simple énumération de ses réalisations coupe le souffle: dans son diocèse il organise les retraites paroissiales et sacerdotales, les Quarante Heures, crée de multiples confréries, fait venir de France de nombreuses communautés religieuses d'hommes et de femmes pour prendre en charge des orphelins, des écoles, des instituts, des hospices, des hôpitaux qui bien-

tôt fleurissent dans tout le diocèse, il fonde lui-même plusieurs communautés, établit des séminaires, petits séminaires, collèges et maisons de charité, impose la liturgie romaine dans toute sa rigueur, contribue à organiser l'Église canadienne en province ecclésiastique, met sur pied nombre de paroisses. Au milieu de cette intense activité administrative, il trouve le temps et l'énergie de mener, son règne durant, trois longs combats: celui contre les Sulpiciens qui lui gagnent finalement en 1873 lorsque Rome accepte la division de l'île de Montréal en paroisses indépendantes de la paroisse Notre-Dame, fief des Sulpiciens; celui, sans merci, qui le mène contre l'Institut Canadien qui succombe non sans avoir offert une résistance opiniâtre, celui, enfin, qu'il livre à l'université Laval, jalouse de ses prérogatives, qui s'opposait avec la dernière vigueur à la fondation d'une université catholique à Montréal et qui

doit finalement accepter d'avoir une succursale dans la métropole. Comme on le voit, peu d'hommes politiques québécois peuvent comparer leur tableau de chasse à celui de Bourget et l'on se prend à rêver, en nos temps où la médiocrité coule à pleins tubes, à un homme public qui aurait une volonté politique de la trempe de celle de Bourget. Si Adrien Thério rappelle les faits d'armes de Bourget — aucun élément vraiment neuf n'étant apporté, les quelques tomes de l'historien du deuxième évêque de Montréal, Léon Pouliot, étant évidemment plus complets — c'est qu'il veut détourner l'attention de l'homme d'action désormais reconnu au profit de l'écrivain beaucoup moins bien connu qu'il a été. Mais il me semble excessif d'affirmer, comme le font les auteurs de l'ouvrage, que l'on peut lire Bourget pour le simple plaisir de la lecture, que l'on éprouve en parcourant ses lettres

un "indéniable plaisir esthétique", qu'il serait apparemment par le réseau imagier aux poètes québécois modernes. Certes Bourget connaissait les ressources de la langue française et savait les mettre à profit pour entraîner l'adhésion de ses ouailles. Mais je parie que leurs âmes étaient troublées au moins autant par la peur que leur inspirait l'Église que par le lyrisme de leur évêque. La preuve en est qu'aujourd'hui, la peur disparue, les procédés stylistiques utilisés par Bourget tombent à plat, restent sans effet, ne convainquent personne qui ne soit déjà convaincu. Plutôt que de vouloir prouver à tout reste que Bourget est un écrivain parce qu'il sait construire sa phrase et ses paragraphes, parce que son verbe est chargé de lyrisme, parce qu'il utilise des images et des symboles, parce qu'il a subi l'influence de tel ou tel auteur ou livre, comme tentent de le montrer les auteurs, mieux aurait peut-être valu partir de la vision du monde bourgetienne, marquée au coin du manichéisme et du statu quo — la pyramide hiérarchique descendant de Dieu au pape, aux évêques, aux curés, aux fidèles, rappelle la vision du monde médiévale — et montrer comment la langue et le style de Bourget reflètent cet immobilisme, ce caractère sclérosé de la société. Cela aurait évité de dire des énormités comme d'avancer que Bourget est un poète de la fluidité, de l'eau, et aurait permis de mettre en rapport la pensée de Bourget et son expression, ce que je vais essayer de montrer en me servant des analyses contenues dans l'ouvrage mais en en changeant l'optique.

Comment la langue et le style de Bourget traduisent-ils l'immobilisme de sa pensée, comment la forme est-elle à l'image de son contenu, voilà la question. Les deux réseaux lexicaux mis à jour par A. Thério, le réseau "céleste" associé à la notion de verticalité, le réseau "terrestre" associé à celle d'horizontalité, illustrent le manichéisme et la fixité de l'univers bourgetien. L'organisation de la phrase et des paragraphes ou tout est disposé dans un ordre parfaitement logique à la manière d'un plaidoyer, où Bourget n'avance jamais rien qui ne s'appuie sur ce qui précède, les incessants rappels du passé, de l'histoire, tout cela donne l'impression de pénétrer

dans un univers où chaque chose est à sa place et qu'il y a une place pour chaque chose. Les procédés dont P. Imbert parle à propos du lyrisme de Bourget existent bien mais leur intérêt vient surtout à mon sens de ce qu'ils véhiculent tous cette notion d'immobilisme: la structure répétitive des lettres de l'évêque; les accumulations et énumérations de noms propres, toujours les mêmes: les "car" en début de phrase qui intensifient l'expression sans faire avancer le discours; la composition de nombreux paragraphes — souvent parallèles — formant refrain et suspendant l'enchaînement et la progression du discours; l'utilisation du latin, du présent, des adjectifs sans valeur pittoresque et se cantonnant dans l'universel, les fréquents superlatifs, qui, tous, visent à éloigner de la réalité présente, voire à l'ennoblir, et à transporter dans un temps universel, à l'abri des aléas terrestres, et où seul importe l'éternel; l'antithèse enfin qui par des oppositions du type ciel/enfer donne du monde une vision essentialiste. Les thèmes développés par Bourget sont bien sûr à l'avant, à la louange de l'idéologie officielle. Ainsi l'amour de la patrie sera célébrée à travers les exploits des ancêtres qui se sont illustrés comme il se doit contre les cruels sauvages et les hérétiques, en ne perdant jamais de vue cependant qu'au-dessus du Canada, il y a Rome et le Pape, objets d'une vénération aveugle, et plus haut, le ciel. Tout naturellement aussi la pensée de Bourget s'exprime dans une imagerie connue, celle de la Bible. Là encore, Bourget n'innove pas, malgré ce qu'en pense D. Smith. On ne peut certes pas dire du contenu et de la structure antithétique des images de Bourget qu'ils témoignent d'une grande originalité: la lumière et le feu célestes s'opposent à la glace de l'er-

les LETTRES étrangères

# Du côté des deux Allemagnes

par NAIM KATTAN

En 1972 le romancier allemand, Heinrich Böll, prix Nobel de littérature, écrit un article dans lequel il prenait la défense de deux militants d'extrême gauche, Andreas Baader et Ulrike Meinhof. La presse ouest-allemande de droite, surtout le journal à sensation Bild, se déchâina contre lui. On déforma le sens de son intervention, on le traîna dans la boue.

Depuis la fin de la deuxième guerre mondiale, Böll ne cesse de dénoncer dans ses romans et ses articles, les tragiques méfaits du nazisme et des totalitarismes. On ne peut donc pas le soupçonner de velléité en ce qui a trait à la liberté de la presse. Ce qu'il dénonce dans son dernier roman, "L'honneur perdu de Katharina Blum" est une nouvelle forme de totalitarisme, celui qui peut exercer la presse à sensation. Dans un récit qui s'apparente étrangement à un reportage d'un journal, Böll raconte l'aventure d'une jeune fille, Katharina Blum, aide-ménagère qui travaille pour un ménage de professionnels, un avocat et sa femme architecte. Un samedi soir elle est invitée à une réception chez sa marraine. Elle fait la connaissance d'un jeune homme, elle l'aime. Il l'accompagne chez-elle et passe la nuit dans le petit appartement qu'elle occupe dans un grand immeuble. Or, ce garçon est un délinquant recherché par la police. Celle-ci cherche l'immeuble, mais grâce à l'aide de Katharina le garçon lui échappe. La police arrête Katharina et l'interroge. Le lendemain sa photo est en première page dans un journal à sensation. On la relie à une bande de criminels qui sont en même temps des agitateurs politiques.

Le dimanche suivant, dans le numéro de fin de semaine du journal, plusieurs pages sont consacrées à Katharina. Un journaliste a fouillé sa vie, son passé et il a interrogé un garçon avec lequel elle fut mariée pendant plusieurs mois. Il s'est introduit par ruse à l'hôpital où se trouvait sa mère malade. Il interviewe le curé de son église. Les faits épars, ramassés, rassemblés et dénaturés, convergent pour dresser un portrait d'une criminelle qui en plus est une parfaite dissimulatrice. Fouiller dans sa vie, représenter un tissu de faits dénaturés, erronés, mais qui reçoivent la caution des déclarations tronquées d'une mère, d'un ex-époux! Katharina Blum ne se retrouve plus. Fille calme, rigide, surnommée par ses amis, la nonne, puisqu'elle refusait

les aventures faciles, fille économe, méthodique, parfaitement honnête dans son travail, elle comprend mal les coups qui lui sont assainés. Face à une injustice aussi totale, aussi arbitraire, elle se révolte. Une semaine plus tard, elle donne rendez-vous au journaliste qui l'accable de son attention. Il sonne à sa porte, entre dans son appartement, elle l'abat à bout portant. Elle se rend ensuite au commissariat de police. En écrivant ce roman, Heinrich Böll a voulu poser un acte, mener une action. Ce n'est pas l'un de ses meilleurs romans. Par moments, le grand écrivain, le romancier transparent, l'auteur se veut chroniqueur. Il enregistre les faits, décrit les événements sans intervenir. On devine le caractère de Katharina Blum, mais c'est surtout sa révolte et cette violence subite que nous ressentons. S'appliquer à traduire le réel dans sa surface peut aboutir à sa totale déformation. Les mass media peuvent contribuer par l'accumulation de faits à enlever au réel toute pesanteur. Les journaux à sensation planent dans l'imaginaire. On vend de l'irréel à partir de ce qui est précis et réduit à l'aliénation ceux qui vivent des situations privées de leur signification. On ne peut que louer Böll d'avoir mis toute son autorité au service d'une telle dénonciation. Nous attendrons avec autant plus d'impatience son prochain roman.

Ulrich Plenzdorf représente un courant nouveau dans la littérature de l'Allemagne de l'Est. "Les nouvelles souffrantes du jeune W" c'est le grand classique allemand Werther écrit dans le style de l'Attrape-cœur de Salinguer. Un adolescent, Edgar Wiebeau, en rup-

ture avec son milieu, fait la connaissance d'une jeune fille de quelques ans son aînée. Bien qu'il ait eu de nombreuses aventures, qu'il ait eu une vie remplie de femmes et de musique de jazz, il est follement amoureux de cette jeune femme qu'il surnomme "Charlie" en rappel de Charlotte, l'amour de Werther. La jeune fille est déjà fiancée: elle se marie même si elle est consciente de l'amour inavoué de l'adolescent. Désespéré, celui-ci se suicide, camouflant son acte en accident. Plenzdorf ne dissimule pas son jeu. Son personnage révèle que l'écrivain qu'il lit n'est nul autre que Salinguer. Il cite par contre ironiquement le classique de Goethe. Les nouveaux enfants du siècle vivent le même drame que le bien romantique Werther, sauf qu'ils crânent, qu'ils affichent une désinvolture agressive, ne se départissant jamais de leur cynisme. L'Allemagne de l'Est de Wiebeau et de Plenzdorf c'est l'Amérique d'il y a dix ou quinze ans. La Société technocratique gagne tous les pays malgré l'idéologie, au-delà de l'idéologie. Ce qui distingue le jeune W. des nouveaux Werther, c'est justement qu'il se reconnaît comme un descendant récalcitrant de l'autre Werther. Qu'il le veuille ou non il se rattache à une tradition, à une histoire, dimensions absentes en Amérique.

"L'honneur perdu de Katharina Blum", récit de Heinrich Böll, traduit de l'allemand par S. & G. de Laëne, Éditions du Seuil. LES NOUVELLES SOUFFRANTES DU JEUNE W., roman traduit de l'allemand par Marie-Louise Ponty-Audibert, Éditions du Seuil.

**UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL**  
**FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES**

**ÉTUDES NÉO-HELLÉNIQUES**

Le Département d'études anciennes et modernes de la Faculté des arts et des sciences offre un programme de sujet mineur (30 crédits) en études néo-helléniques.

Ce programme comporte des cours:

- de langue grecque moderne (niveau élémentaire, intermédiaire et avancé)
- de civilisation de la Grèce moderne
- de littérature néo-hellénique

**ANNÉE UNIVERSITAIRE 1975-1976**

Pour de plus amples renseignements, prière de s'adresser au Département d'études anciennes et modernes, 3150, rue Jean-Brillant, bureau 8086  
 Tél.: 343-6222  
 Les étudiants libres sont admissibles

**UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL**  
**FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES**

**ÉTUDES JUIVES**

La Faculté des arts et des sciences offre un programme de sujet mineur (30 crédits) en études juives.

Ce programme comporte des cours dans les matières suivantes, entre autres:

- histoire du peuple juif
- hébreu ancien et moderne
- judaïsme sépharade
- philosophie juive
- la Bible
- littérature rabbinique
- sociologie des communautés juives

**ANNÉE UNIVERSITAIRE 1975-1976**

Pour de plus amples renseignements, prière de s'adresser au Service des dossiers des étudiants, 3150, rue Jean-Brillant, bureau 1106  
 Tél.: 343-6012  
 Les étudiants libres sont admissibles

7<sup>e</sup> édition

**Pierre-Elliott Trudeau**

Le fédéralisme et la société canadienne-française

éd. hurtubise hmh

380 ouest rue craig montréal

**ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES**  
**844-3361**

• Chaque parution coûte \$1.50, maximum 25 mots  
• Tout mot supplémentaire coûte 0.03 cent  
• L'heure de tombée est midi pour le lendemain

**ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR**

• Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.  
Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.  
Toute erreur doit être soulignée immédiatement.  
S.V.F. téléphoner à 844-3361.

**ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES**  
**844-3361**

• Chaque parution coûte \$4.20 la page  
• L'heure de tombée est midi pour le lendemain  
• Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

**APPARTEMENTS A LOUER**



*Au cœur de la Cité*

*une adresse de prestige nichée dans une oasis de calme.  
On y trouve toutes les commodités désirables  
à moins de frais qu'on ne le croirait.*

**Studios et suites de 1 et de 2 chambres à coucher.**

- Chauffage électrique et air climatisé individuels
- Piscine intérieure et bain sauna
- Buanderie à chaque étage
- Télévision par câble gratuit

**3470 - 3480 RUE SIMPSON**

(Au nord de Sherbrooke, une rue à l'est de Côte-des-Neiges)

**Bureau de location ouvert de 10 à 9, weekend: 10 à 6.  
935-9192 935-9244** 25-8-75

**AMEUBLEMENTS A VENDRE**

MEUBLES NON PEINTS: vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, bibliothèque, mobiliers de cuisine, etc.) Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'abaïne 207 Beaubien est. Tél: 276-9067 J.N.

10 REPRODUCTIONS lithographiées de peintures de De Vinci, Michael-Ange, Monet, etc. toutes encadrées. Les 10 pour \$50, ou \$7.00 chacune. Tél.: 279-5276 25-8-75

2 SUPERBES PLAQUES murales en céramique, valeur \$110, pour \$55, ou \$35, chacune. Tél. 279-5276 25-8-75

**ANTIQUITES A VENDRE**

ANTIQUITE: set de salle à dîner, 100 ans, sculpté à la main, en chêne, 10 morceaux. Faites offre à 585-0270 2-9-75

MAGNIFIQUE LIT à 4 poteaux, antique, acajou 7 pieds de haut, abondamment sculpté. Circa 1825. Tél.: 488-1702. Appels sérieux seulement 25-8-75

**ANTIQUITES DEMANDEES**

A BESOIN toutes sortes meubles, 40 ans et plus, aussi porcelaine, bijoux, lustres, petit piano, etc. Tél: 374-1224. 6-9-75

**BUREAUX A LOUER**

**DANS LE VIEUX MONTRÉAL**

Idéal pour professionnels, agence de presse, petites entreprises ou autres.

- Bureaux très éclairés
- Dans petit édifice paisible et central.

**211 DU ST-SACREMENT  
TÉL: 844-3361  
poste 238** J.N.O.

**FEMMES DEMANDEES**

**SECRETARE RECEPTIONNISTE**

Secrétaire bilingue, quelques années d'expérience, sténo française et anglaise, dictaphone et pouvant répondre au téléphone. Société financière (Metro Victoria). Possibilité d'avancement vers un poste de responsabilité administrative. Salaire selon qualifications.

Adressez Curriculum Vitae à:

**DOSSIER 285,  
Le Devoir,  
C.P. 6033, Montréal** 26-8-75

**Le Centre hospitalier de Huntington**

requiert les services

**d'infirmières licenciées**

pour un hôpital de 22 lits desservant 20,000 habitants et situé à 45 milles au sud-ouest de Montréal.

Prière de s'adresser à:

**Mme Jean Arnold, I.L.,  
Directrice des soins infirmiers,  
198, rue Châteauguay,  
Huntingdon, Qué.** 26-8-75

**LE CENTRE HOSPITALIER HOTEL-DIEU DE GASPÉ**

recherche

**POSTE: Infirmière autorisée en service de santé**

Pour la Commission Scolaire Régionale de la Péninsule (Polyvalentes de Rivière-au-Renard et Gaspé)

Département: Santé communautaire

**FONCTIONS PRINCIPALES:**

Dispenser les premiers soins aux élèves fréquentant la polyvalente;

Aider les adolescents à apprendre à vivre en bonne santé et collaborer à la prévention des accidents;

Leur procurer les connaissances et la compréhension utile dans la solution de leurs problèmes de santé individuelle et de groupe;

Leur inculquer une responsabilité personnelle de leur santé; Couvrir le large champ d'action de la nutrition, de la sécurité, de la prévention des maladies contagieuses, de la santé dentaire, mentale et émotionnelle, de l'hygiène corporelle, de la santé communautaire, de l'alcool, du tabac et des narcotiques;

**QUALIFICATIONS REQUISES:**

Etre en règle avec l'O.I.P.Q.;

De préférence:

- A) Détenir un post-scolaire en hygiène;
- B) Expérience en milieu scolaire ou expérience minimum:
  - a) Deux ans comme infirmière autorisée en milieu hospitalier;
  - b) Expérience de travail avec des groupes d'adolescents;

Aptitudes à diriger et à faire respecter les politiques du service de santé;

Aptitudes à animer et à travailler en groupe de travail; Participer aux sessions de formation en santé scolaire;

Sens des responsabilités, esprit d'équipe, et bonnes relations sociales;

Etre bilingue de préférence;

Avoir une voiture à sa disposition et posséder un permis de conduire.

**HORAIRE DE TRAVAIL:**

Selon les besoins du service.

**SALAIRE:**

Selon la convention collective en vigueur.

Les personnes intéressées à ce poste sont priées d'adresser leur demande d'emploi (photocopie de licence et certificat d'études inclus), accompagnée de leur curriculum vitae avant le cinq (5) septembre 1975 au:

**Service du personnel  
Centre Hospitalier Hôtel-Dieu de Gaspé  
C.P. 120  
HAVRE DE GASPÉ, P.Q.  
G0C 1S0** 26-8-75

**BUREAUX A LOUER**

ST-HUBERT-CHEVRIER: 2 grandes pièces, rez-de-chaussée. Idéal notaires, comptables. Tél: 527-9651 2-9-75

**CHALET A VENDRE**

**LAC ROUGE**

St-Alphonse de Rodriguez, beau chalet d'été 40' x 25', meublé, fosse septique neuve, terrain 55' x 168' sur Lac Rouge, beaux arbres. \$19,000. Visitez samedi: 117-ère avenue, Lac Rouge Nord ou téléphoner semaine

**671-8127**

26-8-75

ST-ADOLPHE D'HOWARD: Lac Ste-Marie, très beau chalet tout meublé, très propre, salon, salle à dîner, 3 chambres. M.L.S. Raymond Langlois, 653-7841. Immeubles Carbonneau, courtiers 25-8-75

**CHALET A LOUER**

STE-AGATHE, luxueux style Bavarais près pente de ski, 5 1/2, meubles Thibault, toit cathédrale, foyer, pierre, télévision. Location semaine et saison. Tél.: 1-819-326-5836. 1-9-75

**CHAMBRES A LOUER**

BELLE CHAMBRE meublée, salle de bain attenante, dans cottage privé, atmosphère paisible et distinguée. Pour une personne seulement. Pas de cuisine, près métro Sherbrooke. Tél: 523-3751 25-8-75

**COLLECTIONS**

ITALIE, collection de 427 timbres poste différents: \$115. Particulier Tél.: 279-5276. 25-8-75

BELGIQUE: Collection de 660 timbres poste différents, \$220. Particulier Tél.: 279-5276 25-8-75

SCANDINAVIE: Collection 320 timbres-poste différents, \$18. Particulier, 279-5276. 25-8-75

COLLECTION REVUES. Revues d'histoire de l'Amérique française. Recherches sociographiques. Particulier. Tél.: 279-5276 25-8-75

PAYS BAS: Collection de 525 timbres poste différents, \$325. Particulier Tél.: 279-5276. 25-8-75

CANADA Accumulation 1047 plis, 1er jour. Unités, paires, blocs, coins, Scott 453/556 \$300. Particulier. Tél.: 279-5276. 25-8-75

RUSSIE: Collection de 335 timbres post différents d'avant 1947. \$175. Particulier. Tél.: 279-5276. 25-8-75

**COMMERCES A VENDRE**

CAUSE DEPART: commerce de poterie clients établis, revenu net: \$40,000, et plus. Aucun agent. Tél.: 670-6686 28-8-75

**COURS**

**ACHETER LIBRE DE CÉRAMIQUE**  
439, rue St-Louis  
Vente d'automne  
prix minime 844-4914

**COURS PRIVÉS**

LEÇONS DE PIANO données par étudiante de l'Université McGill, chez elle. Pour groupe ou individuel (enfants et adultes) Tél.: 878-2801 (28-8-75)

COURS DE PIANO par pianiste diplômé de Moscou. Tél.: 845-0648 M. Parent (centre-ville-Peel). 28-8-75

PROFESSEUR D'ANGLAIS expérimenté, cours à domicile, conversation. Tél: 733-2484 27-8-75

**DEMENAGEMENTS**

DEMENAGEMENT ROUSSILEY TRANSPORT: Déménagement local, longue distance. Service entreposage. Tél: 725-2421 25-8-75

**DEMANDES D'EMPLOI**

ETUDIANTE finissante de l'Université en Histoire et Pédagogie se cherche un emploi: expérience dans le travail de l'édition, de bibliothèque. Tél.: 524-9968 Demandez France 25-8-75

ETUDES niveau baccalauréat musique, aimerai emploi en musique, soit en laboratoire recherche musicale, soit organisme musical sérieux ou autre travail connexe. Tél: 1-427-2318 25-8-75

**DIVERS**

JE RECHERCHE du monde sérieux, responsable et intéressé à un projet à la campagne, avec des enfants psychotiques. Tel: soir après 18 heures Louise 271-7177 25-8-75

**ENTREPRENEURS**

TRAVAUX DE PEINTURE et tapisserie, intérieur et extérieur. Finition soignée. Prix raisonnable. Tél.: 731-1031 soir 1-11-75

MEMO CONSTRUCTION (1964) L.T.E. Réparations et maçonnerie générales. Menuiserie et finition intérieures. Redressons planchers, fondation fuyante. Creusons cave en sous-œuvre. Neuf. Garantie. Assurance Service 24 heures. Tél.: 388-2137, 669-2547. J.N.O.

RENOVATION: réparation, foyer pierre-brique; menuiserie générale, galerie, escalier, redressons les planchers, réparons les solages. Assurance incluse. Tél: 642-4077 J.N.O.

**EDUCATION**

**INSTITUTRICE demandée**

— Pour classe élémentaire française.

Ecrire à:

**DOSSIER 286,  
Le Devoir,  
C.P. 6033, Montréal** 29-8-75

**FEMMES DEMANDEES**

GIRL-FRIDAY — SECRETARE bilingue pour petite compagnie en pleine expansion, à St-Léonard. Bon salaire. Appelez 326-6342 25-8-75

**SECRETARE-DACTYLO**

- Bilingue
- 3 ans d'expérience minimum.

Institution culturelle (métro Guy)

Traitement: \$600, par mois.

Envoyer curriculum vitae à:

**DOSSIER 287,  
Le Devoir,  
C.P. 6033, Montréal** 26-8-75

SECRETARE avec minimum 2 ans d'expérience. Rapide en dactylo. Rue St-Jacques, près métro. Tél.: soir après 8 heures 384-9295 25-8-75

**Recherchons**

**JEUNE FEMME OU JEUNE FILLE**

- Bilingue
- Notions dactylo
- Bonne présentation

Pour agence reliée aux voyages.

Tél.: 735-0791

25-8-75

**HOMMES OU FEMMES DEMANDES**

**LA COMMISSION SCOLAIRE BALDWIN-CARTIER**

est à la recherche de:

**ORTHOPÉDAGOGUES**

Rééducation à Dénombrement flottant

Qualifications: Baccalauréat spécialisé en enfance inadaptée ou orthopédagogie

Entrée en fonction: Début septembre

Les personnes intéressées sont priées d'entrer en communication avec:

**M. Yves Gravel  
Directeur des Services aux Etudiants  
697-6320, poste 79**

**LA COMMISSION SCOLAIRE BALDWIN-CARTIER**

est à la recherche de:

**UN(E) SPÉCIALISTE DIPLÔMÉ(E) EN ANGLAIS**

Langue seconde au niveau élémentaire

Entrée en fonction: Début septembre

Les personnes intéressées sont priées d'entrer en communication avec:

**M. Marcel Arseneault  
Directeur de l'Enseignement  
697-8466** 26-8-75

**AGENTS IMMOBILIERS**

Forgez-vous une place au sein d'une jeune firme dynamique.

- Nous exigeons:**
- Intégrité
  - Expérience
  - Débrouillardise
  - Leadership
- Nous offrons:**
- Relations d'égal à égal
  - Plan de compensation satisfaisant axé aux postes-clés.

Pour une entrevue, veuillez appeler entre 10 a.m. et 3 p.m. à:

**744-1969 (OUVERT SAMEDI)** 25-8-75

**FERMES A VENDRE**

FERME: 160 acres, près du Seigneur Club de Montebello. \$30,000. Tél.: 766-3819 2-9-75

**GARDERIES**

GARDIENNE A DOMICILE, affectueuse et responsable, avec de bonnes références, pour Etienne, 20 mois, 4 jours par semaine de 8.30 à 17.30 heures. Côte-des-Neiges. Tél: 455-3941. 26-8-75

GARDERAI ENFANT de 1 an à 5 ans, 5 jours par semaine. St-Eustache, Cité Deux-Montagnes. Tél: 472-4692 27 8 75

**HOMMES OU FEMMES DEMANDES**

**AGENTS CULTURELS**

Une compagnie de théâtre professionnel cherche des agents pour la promotion de spectacles dans des écoles.

- Expérience en animation culturelle ou dans la vente de spectacles.

Entrée en fonction: 2 septembre.

Envoyer curriculum vitae à:

**Case 458,  
Succursale H,  
Montréal H3G 2L1** 25-8-75

**LOGEMENTS A LOUER**

PAPINEAU près boul. St-Joseph: 5 pièces, chauffées, tapis mur/mur, poêle, réfrigérateur, propre, 2e étage. \$200. Aussi 4 pièces, chauffées, poêle, réfrigérateur, tapis, ménage fait, 3e, \$150. Tél: soir-fin de semaine 581-2304 26-8-75

**LOGEMENTS A PARTAGER**

COIN PARC LAFONTAINE et Roy: 8 1/2, ensoleillé, partagions avec fille "cool" et propre \$65 par mois tout compris. Tél.: 522-6716 29-8-75

**MAISONS A LOUER**

ST-LAMBERT: Maison de ville, 3 chambres à coucher, foyer, piscine, sous-sol fini, garage souterrain. Entretien inclus. Terrain paysagé. Tél.: 672-2672 25-8-75

BELOEIL: Sur le bord du Richelieu, 8 pièces, foyer, grand terrain paysagé, qual. Libre 1er octobre. Pour renseignements appelez 845-5050 jour, ou 467-1954 soir. 30-8-75

**PROPRIÉTÉS A VENDRE**

*La vie urbaine à son mieux...*

... luxueusement agréable d'autant plus que vous êtes propriétaire au lieu de locataire de votre luxueux appartement. Quelle belle façon de combattre l'inflation.

Un site d'une beauté naturelle — vue sur la montagne, service de transport en commun à la porte (Métro à venir) — à quelques minutes du centre-ville. Vous apprécierez ce quartier universitaire où vous trouverez: boutiques, charcuteries et pâtisseries, bistros abordables, librairies qui donnent à ce "village-dans-une-ville" son aspect si attrayant.

Les prix varient de \$35,900 à \$58,900.

Visitez les lieux sur rendez-vous en composant 738-5922.



4911 Côte des Neiges à Decelles

MEMBRE DU GROUPE BELCOURT

25-8-75

**PROPRIÉTÉS A VENDRE**



**VARENNES:** Cottage luxueux 62 x 35', plus solarium 25' x 12', 12 grandes pièces. Terrain 60,000 pieds carrés. Sur fleuve St-Laurent. \$100,000. Intérêt à 10%. Faut voir. Visites - samedi - dimanche 1 à 7 p.m. 4520 Boul. Marie-Victorin. Varennes, R.R. 3. 25-8-75

**PROPRIÉTÉS A REVENUS A VENDRE**

**PRÈS MONT-ROYAL**  
13 triplex attachés, intérieur entièrement rénové, très bon revenu. Une occasion à saisir.  
Aussi plusieurs autres propriétés à revenus dans divers secteurs de Montréal. Pour investisseurs avisés. Communiquer avec: Mme C. Ouellet: 276-4843. 25-8-75

**MONNAIES-TIMBRES**

**JOURNÉE DU TIMBRE ET MONNAIE**  
Chaque dimanche De 10 à 17 hres MARCHÉ 7 JOURS Gare Windsor 866-9729 25-8-75

**TERRAINS A VENDRE**

**TERRAINS EN MONTAGNE \$350.00** par année, location à bail. Possibilité d'achat sur le versant nord du Mont Orford. 30,000 pieds carrés par terrain. Pour détails: ORFORD SUR LA MONTAGNE 522-8112 28-8-75

PETITE MINE D'OR: banc de sable à ciment pour construction et pavage. 70 arpents avec terre de 400 arpents et bâtisse. Lac naturel, source puissante. Présentement contrat de vente de sable. Tél: 1-819-394-2176 25-8-75

ST-BRUNO: (Sommet Trinité) Terrain boisé 13,000 pieds carrés. Vue magnifique sur la vallée du Richelieu. Très beau quartier résidentiel. M.L.S. Raymond Langlois, 653-7841. Immeubles Carbonneau, courtiers 25-8-75

TERRAINS: St-Bruno, St-Basile, Ste-Julie. Domaine des Haut-Bois. Beaux terrains boisés et non. Prix très avantageux. M.L.S. Raymond Langlois, 653-7841. Immeubles Carbonneau, courtiers 25-8-75

MONT-ORFORD: Très beaux terrains boisés, flanc sud près du lac Bonnalay, eau et électricité. Très beau secteur. Prix d



Coiffé d'une casquette, ce qui est très rare, Jack Nicklaus atteint le 16e vert depuis une trappe au cours de la deuxième ronde du Championnat des joueurs de tournois, hier, à Fort-Worth. Nicklaus a toutefois perdu un coup en réalisant un bogey. (T éléphoto AP)

## Valleyfield et Rouyn-Noranda le prouvent Les Jeux profitent aux régions hôtes

par André Chartrand

TROIS-RIVIERES — Plusieurs se demandent si une région qui reçoit les Jeux du Québec peut poursuivre son développement en profitant d'un personnel accru et des équipements laissés en héritage par la finale provinciale, ou, au contraire, si les Jeux ne sont qu'un feu de brousaille qui s'éteint lentement, dissipant ainsi tous les efforts fournis dans le sens de la sensibilisation et de la mobilisation des intervenants concernés?

Deux personnes nous semblaient les plus aptes à répondre à la question: M. Michel Rochefort, chef de mission de la région du Sud-Ouest qui accueillait l'an dernier les Jeux de Valleyfield, et son homologue de l'Abitibi-Témiscamingue, M. Yvon Rioux, qui a travaillé à l'organisation des Jeux de Rouyn-Noranda en 1973. Les deux sont positifs: "La tenue des Jeux dans une région donnée ne peut faire autrement que de sensibiliser la masse concernée dans un premier temps, et de servir tous les intervenants (ils sont trop nombreux, dira M. Rochefort) dans un effort de concertation indispensable à l'épanouissement du sport amateur québécois, dans un second lieu.

"La région du Sud-Ouest, où la ville de Valleyfield est la plus importante municipalité n'était dotée d'aucune installation valable avant la venue des Jeux", explique M. Rochefort.

Comme on peut s'y attendre, Valleyfield, a surtout reçu des installations reliées à son plan d'eau naturel: tout l'équipement nécessaire à la pratique du ski nautique, du canot, du kayak, d'aviron, de plongeon et de natation.

En plus, deux terrains de baseball, dont l'un avec éclairage, 12 terrains de tennis répartis sur trois parcs, une piste et pelouse avec tous les équipements nécessaires.

Sur le plan socio-culturel, programme qui a démarré l'an dernier, le service de loisirs de Valleyfield a hérité d'une roulotte qui sert à plusieurs manifestations culturelles: théâtre, céramique, poterie, etc.

"Inutile de vous dire qu'avec tout ça, nous avons doublé notre participation pour les Jeux de Trois-Rivières", d'expliquer M. Rochefort, enseignant à la régionale de Salaberry.

"Mais, poursuit-il, l'impact le plus considérable créé par les Jeux de l'an dernier a été de réveiller tous les intervenants de notre région (environ 70 villes sans compter les commissions scolaires et les clubs privés).

"Les commissions scolaires, qui se targuent de rejoindre le plus de jeunes, ont ouvert leurs portes, nous laissant profiter de leur gymnase; tous les services de récréation des différentes villes ont embarqué à plein dans l'expérience; des clubs se sont formés, enfin tout le monde a mis la main à la pâte, opérant par le fait même une véritable révolution sportive dans notre région, a dit M. Rochefort.

"Autre fait à ne pas négliger, les bénévoles sont accourus pour nous prêter main forte. Cependant, l'expérience m'a appris qu'il ne faut pas les lâcher d'un pouce sinon ils laissent le mouvement sans trop de remords. Mais l'important, selon M. Rochefort, c'est que les gens comprennent maintenant le sens des Jeux du Québec et ils en sont sensibilisés d'autant plus, ce qui constitue la véritable victoire."

Pour M. Yvon Rioux, les problèmes dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue sont tout à fait différents, mais les solutions apportées par les Jeux de Rouyn-Noranda en ont résolu plusieurs.

Les installations qui sont demeurées dans cette vaste région sont aussi nombreuses que dans le cas de Valleyfield, mais l'éloignement entre les différentes villes constitue un obstacle de taille. La piste d'athlétisme, le champ de tir, les installations pour la voile, le ski nautique, le terrain de baseball, de soccer et de crose n'empêche pas les disparités entre les villes, dont certaines sont éloignées de 475 milles.

"En 1970, explique M. Rioux, seulement trois associations sportives étaient formées en Abitibi-Témiscamingue. Maintenant, il y en a 30. Ça fait toute la différence du monde.

"Notre comité régional de loisirs (CRL) est en train de regrouper toutes les petites municipalités car c'est la seule façon de les doter de structures adéquates pouvant répondre à la demande.

"Les Jeux ont sensibilisé nos gens à d'autres sports que les disciplines professionnelles et c'est tant mieux, mais il faut leur offrir autre chose en retour. C'est pourquoi nous nous efforçons d'animer et de bien intégrer ceux qui se sont impliqués dans le domaine du loisir.

"Vu l'étendue de notre région, la seule façon de bien fonctionner et surtout de progresser est de se concerter. Ce, qu'enfin, tous les intervenants ont compris.

"Partout où les Jeux du Québec passeront, le résultat sera le même: un éveil des Québécois pour le sport amateur", a conclu M. Rioux.

### Record en saut

Par ailleurs, les différentes manifestations sportives ont repris hier après que le soleil eut réapparu dans le ciel mauricien.

L'épreuve-reine des Jeux, l'athlétisme, s'est préparée pour les grandes finales qui débutent aujourd'hui. Même si les préliminaires ne se terminaient qu'hier, cela n'a pas empêché Christine Slythe, de la région Bourassa, de pulvériser le record benjamin au saut en longueur alors qu'elle a volé sur 19 pieds deux pouces (5m84), améliorant du même coup les records de catégorie cadette et juvénile (respectivement de 18'4" et 18'6").

Johanne Labbé, pour sa part, a égalé son propre record du 800m cadettes en couvrant la distance en 2:18.4 minutes, tout comme l'an dernier à Valleyfield.

Au tennis, tous les demi-finalistes sont connus et l'on a noté une nette amélioration technique des concurrents. Comme par les années passées, ce sont les régions Richelieu-Yamaska, Laval et Centre du Québec qui dominent, 13 de leurs participants se rendant jusqu'à la demi-finale.

A la crosse, les écarts entre équipes gagnantes et perdantes se sont atténués, les matches offrant ainsi un spectacle de meilleure qualité: M. Pierre Filion, directeur technique donne d'ailleurs des cours aux instructeurs tous les soirs dans le but bien évident d'améliorer le niveau technique de certaines régions qui en sont à leur première année de jeu. Comme il fallait s'y attendre, la Côte-Nord se joue de toute opposition comme en fait foi son bilan après deux joutes: 42 buts pour et seulement deux contre. Les autres régions s'évaluent plus ou moins.

En plongeon, malgré l'absence des athlètes québécois de catégorie A et B, le niveau est surprenant. Les responsables ont fait savoir que contrairement aux années précédentes où les 18 régions n'étaient pas représentées, un effort de sensibilisation et d'implantation dans les régions absentes avait produit de très bons plongeurs.

Au tir à l'arc, rien à signaler sinon que la région du Saguenay et de Laval dominent tous les concurrents tandis qu'en canot-kayak, discipline de démonstration, les résultats finals ne seront communiqués qu'à la fin du 3e et dernier bloc.

### Au circuit Dijon-Prenois

## Renaissance du GP de Suisse

DIJON (AFP) — Après 21 ans d'interruption, le grand prix de l'Automobile-club de Suisse va être à nouveau disputé demain par des pilotes de formule 1, mais non plus sur le tracé de Bremgarten près de Berne, mais sur le circuit français de Dijon-Prenois.

En effet, créé en 1934 (avec comme premier gagnant l'Allemand Stuck sur Auto-Union) interrompu en 1940 en raison de la guerre, puis repris en 1947 (victoire du Français Jean-Pierre Wimille) ce grand prix de Suisse vit, comme dernier vainqueur, en 1954, le prestigieux pilote argentin Juan Manuel Fangio sur Mercedes. A la suite de la tragédie des 24 heures du Mans, de 1955, toute compétition automobile fut interdite en Suisse, Interdiction d'ailleurs encore en vigueur, et c'est la raison pour laquelle cette 13ème édition a lieu sur le circuit bourguignon de Dijon-Prenois, proche de la Suisse.

Bien entendu, l'épreuve, qui se déroulera sur soixante tours de circuit de 3,289 km soit 197,340 km, ne comptera pas pour le championnat du monde des conducteurs. Néanmoins, la liste des engagés est de grande valeur avec, en tête, le Brésilien Emerson Fittipaldi (McLaren) et son coéquipier allemand Mass, le Suédois Ronnie Peterson (Lotus-JPS), le Brésilien Carlos Pace (Brabham) L'italien Vittorio Brambilla (March) vainqueur dimanche dernier

du terrible grand prix d'Autriche, les Britanniques James Hunt (Hesketh) et John Price (Shadow-Ford) l'Irlandais Watson (Surtees), le Néozélandais Chris Amon (Ensign) et l'Allemand Stommelen (Embassy Hill).

Les Suisses seront représentés par Clay Regazzoni (Ferrari), et Jo Von Lathen (Williams). Côte française, on note la présence de Patrick Depailler (Tyrrell), Jacques Laffite (Williams) et Jean-Pierre Jarier. En ce qui concerne ce dernier, il conduira une "Shadow-Ford" et non celle équipée du moteur Matra qui connut de sérieux ennuis à Zeltweg et qui sera préparée spécialement pour le prochain grand prix d'Italie à Monza.

Le circuit de Dijon-Prenois, on le sait, — présente de sérieuses qualités de sécurité. Très bien tracé, il est malheureusement encore trop court (il sera rallongé d'un kilomètre l'année prochaine) avec seulement un développement de 3,289 km. Lors du grand prix de France de 1974 qui se déroula également, le Sud-africain Jody Scheckter (Tyrrell) a tourné officiellement en une minute juste (moyenne 197,340 km) mais aux essais, l'Autrichien Nikki Lauda avait réalisé 58"79, soit plus de 200 km/h de moyenne (201,370 km très exactement). C'est dire que le circuit bourguignon, tout en exigeant des qualités de pilotage,

est néanmoins très rapide. Sur un tel tracé, la puissance de la Ferrari de Regazzoni peut pleinement s'exprimer.

Par contre, si la pluie est de la partie, Brambilla, fantastique sous l'orage à Zeltweg, peut s'imposer mais des hommes comme Fittipaldi, Peterson, Pace, Price, Mass et les trois français sont loin d'être battus d'avance.

## football

### Ligue Canadienne

Jeu	Calgary 23, Ottawa 6
Dimanche	Ottawa à Saskatchewan
Mardi	Calgary à Winnipeg
Mercredi	Toronto à Montréal
	C.-B. à Edmonton

### Les pointeurs

Section Est		i	c	pl	s	pts
Andrusyshyn, Tor.	0	4	16	2	54	
Dalla Riva, Mont.	6	2	0	0	40	
Organ, Ott.	0	10	7	2	33	

### Section Ouest

Sweet, Mont.	0	10	5	1	26
Sunter, Ham.	0	3	5	2	21
Green, Ott.	3	0	0	0	18
Bledsoe, Ott.	3	0	0	0	18
L. Smith, Mont.	3	0	0	0	18
Ferrughelli, Mont.	3	0	0	0	18

### LIGUE CANADIENNE

Section Est		g	p	n	pp	pc	pts
MONTREAL	5	3	2	0	130	106	6
TORONTO	5	2	3	0	82	81	4
OTTAWA	5	2	3	0	100	98	4
HAMILTON	5	1	4	0	67	134	2

## baseball

### Ligue Nationale

Jeu	Chicago 7, Los Angeles 0
Hier soir	Montréal à Los Angeles
	Houston à Chicago
	Cincinnati à Pittsburgh, 2
	Atlanta à St-Louis
	Philadelphie à San Diego
	New York à San Francisco

### Aujourd'hui

Houston, York (0-2) à Chicago, Bonham (11-10), 14h15
Cincinnati, Gullett (10-3) à Pittsburgh, Kison (9-10), 14h15
New York, Koosman (10-11) à San Francisco, Montefusco (10-7), 16h05
Montréal, Rogers (10-9) et Renko (4-10) à Los Angeles, Hooton (11-9) et Downing (2-0), 20h
Atlanta, Niekro (12-11) à St-Louis, Denny (8-3), 20h
Philadelphie, Carlton (11-9) à San Diego, Spillner (4-10), 21h

### Ligue Américaine

Jeu	Chicago 2, New York 1
	Cleveland 7, Kansas City 3
	Oakland 5, Milwaukee 2
	Baltimore 4, Texas 2
Hier soir	Baltimore à Texas
	Cleveland à Kansas City
	Détroit à Minnesota
	Oakland à Milwaukee
	California à New York
	Chicago à Boston

### Aujourd'hui

Chicago, Jefferson (3-7) à Boston, Wise (16-7), 14h
California, Singer (7-11) à New York, Gura (4-4), 14h
Détroit, Coleman (9-14) à Minnesota, Blyleven (13-6), 14h15
Cleveland, Waits (2-0) à Kansas City, Briles (6-5), 20h30
Oakland, Blue (16-10) à Milwaukee, Hausman (3-5), 20h30
Baltimore, Cuellar (12-8) à Texas, Jenkins (14-13), 21h

### LIGUE NATIONALE

Section Est		g	p	moy.	diff.
PITTSBURGH	69	55	556	—	
PHILADELPHIE	68	56	548	1	
ST-LOUIS	67	58	536	2 1/2	
NEW YORK	64	60	516	5	
CHICAGO	59	68	465	11 1/2	
MONTREAL	52	71	523	16 1/2	

### Section Ouest

CINCINNATI	83	41	669	—	
LOS ANGELES	67	58	536	16 1/2	
SAN FRANCISCO	61	64	488	22 1/2	
SAN DIEGO	57	68	456	26 1/2	
ATLANTA	56	71	441	28 1/2	
HOUSTON	48	81	372	37 1/2	

### LIGUE AMERICAINNE

Section Est		g	p	moy.	diff.
BOSTON	75	50	600	—	
BALTIMORE	68	56	548	6 1/2	
NEW YORK	62	62	500	12 1/2	
CLEVELAND	56	66	459	17 1/2	
MILWAUKEE	56	70	444	19 1/2	
DETROIT	50	75	400	25	

### Section Ouest

OAKLAND	76	50	603	—	
KANSAS CITY	68	55	553	6 1/2	
CHICAGO	62	63	496	13 1/2	
TEXAS	61	66	480	15 1/2	
MINNESOTA	58	68	460	18	
CALIFORNIE	58	69	467	18 1/2	

### les MOTS CROISÉS du Devoir

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

### Horizontalement

- Moyen adroit ou détourné pour se tirer d'embarras.
- Personne qui écrit des nouvelles.
- Réduire. — Terre entourée d'eau.
- Allonges. — Orifice du rectum.
- Lieu planté de cerisiers.
- Lieu par où l'on entre. — Roue à gorge d'une poulie.
- Action de se ruer. — Utilise. — Favorable.
- Métal gris de numéro atomique 40.
- Méuble de repos. — Mettre à l'écart des autres hommes.
- Epreuve. — Action de sortir du sommeil.
- Vedette de cinéma. — Xénon. — Ce qu'on doit.
- Élévation peu considérable de terre. — Cause, raison, motif.

### Verticalement

- Tourmenter. — Matière pesante embrassée sur un véhicule quand l'absence de cargaison en rend la conduite difficile.
- Accouplement. — Qui pratique le nudisme.
- Arrose. — Empereur de Russie.
- Imbiberez un tonneau de vin avant de le remplir. — Adresse.
- Etrangler quelqu'un en le suspendant par le cou. — Trois.
- Indique un nombre indéterminé. — Xénon.
- Bière anglaise. — Marque.
- Art de lancer. — Cercle pigmenté qui entoure le marteau du sein.
- Charpente du corps humain. — Du verbe avoir. — Fils du frère.
- Route à suivre dans un voyage.
- Lu de nouveau. — Troublé. — Poisson d'eau douce.
- Groupe d'abeilles. — Ciment utilisé pour faire des joints hermétiques aux divers récipients soumis à l'action du feu.

### Solution d'hier

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
D	E	P	R	E	S	S	I	O	N		
O	C	E	A	N	I	E	N				
N	O	C	L	E	O	N					
J	E	R	N	E	S	T					
U	L	M	V	I	R	I	S				
A	L	E	A	S	T	R	A	L	E		
N	E	P	E	N	T	H	E	S	R	I	
F	E	L	I	T	E	S	O	N			
T	A	R	E	B	I	E	L	L	E		
H	A	T	E	B	E	E	V	E	R		
O	P	E	C	O	G	N	E	M			
N	I	D	E	G	U	S	T	E			

**AVEC LE PETIT ROBERT... PAS DE PROBLÈME**

### Championnats de cyclisme

## Morelon remporte un 7e titre mondial

LIÈGE, Belgique (AFP-AP-Reuters) — Daniel Morelon a remporté hier soir, à 31 ans, son septième titre de champion du monde de vitesse amateur sur piste. Le Français, qui a participé à huit finales depuis 1964 et n'en a perdu qu'une seule, a triomphé en finale du coriace Italien Giorgio Rossi, 27 ans.

Morelon a perdu la première manche avant de se retrouver pleinement et de réussir deux sprints magnifiques qui valaient de l'or. Le champion français n'est jamais meilleur que dans l'adversité: en difficulté dans les quarts de finale, il a dû passer par les repêchages pour se qualifier. Outre ses sept titres mondiaux, Morelon a déjà remporté deux médailles d'or olympiques. L'Allemand de l'Est Emanuel Raasch a remporté la médaille de bronze.

D'autre part, l'Allemand de l'Est Thomas Huschke, éliminé l'an dernier à Montréal en demi-finale, a facilement remporté la médaille d'or en poursuite amateur en dominant le Soviétique Oskine, cependant que l'Américaine Sue Novarra, en l'absence des Soviétiques, a gagné le championnat de vitesse devant la Tchecoslovaque Ivva Zajickova.

NICOLE MAROIS, de Québec, tête de série numéro un, a été défaite 3-6, 3-6 devant Wendy Barlow en demi-finale des championnats canadiens de tennis junior. Chez les garçons de 16 ans, Martin Lachapelle, de Laval, a cependant atteint la finale en éliminant Mike Puc, de London, 6-3, 6-0.

### LES SCOUTS de Kansas City

de la LNH ont acquis le contrat du vétéran défenseur Gary Bergman des Red Wings de Detroit ainsi que celui du gardien auxiliaire Bill McKenzie. Les Red Wings ont pour leur part obtenu le centre Glen Burdon et le gardien Peter McDuffe. Les Scouts ont fait l'acquisition de Bergman dans l'espoir que l'arrière de 36 ans, qui a participé à 784 parties, puisse apporter un meilleur équilibre à une formation défensive dont les six membres n'ont joué collectivement que 319 parties dans la LNH.

### GUY DRUT a établi hier au cours de la réunion internationale Istaf de Berlin-Uest un nouveau record du monde du 110 mètres haies en 13"00.

"Ma seule ambition était de prendre ma revanche sur l'Américain Charles Foster qui m'avait battu à Zurich mercredi," a déclaré le Français après sa course record. Drut a d'ailleurs pleinement réussi dans son entreprise: il a en effet battu Foster d'un bon mètre. L'Américain a été crédité de 13.2 secondes.

### STEVE WILLIAMS, des Etats-Unis, a égalé hier en 9"9 le record du monde du 100 mètres.

LA RECENTE série de quatre matches qui opposait les Pirates de Pittsburgh aux Reds, à Cincinnati, a attiré une foule totale de 186,472 spectateurs, soit un chiffre-record pour le stade Riverfront. On y a enregistré des foules de 51,286 et de 50,121, respectivement samedi et dimanche derniers.

## Réveil du Canada en aviron

NOTTINGHAM — Le Canada s'est distingué dans quatre épreuves aux championnats mondiaux d

# Carrières et Professions

Voir autres Carrières et Professions, en pages 18, 19 et 20

La Commission scolaire régionale de l'Yamaska  
recherche

## PROFESSEURS SECTEUR ENFANCE EXCEPTIONNELLE

- Classes d'attente
- Mésadaptés socio-affectifs (élémentaire et secondaire)
- En orthopédagogie
- En orthophonie

Prière de communiquer le plus tôt possible avec:

Directeur des services au personnel,  
2270 Malhot,  
Saint-Hyacinthe, Qué.

## OFFRE D'EMPLOI PSYCHOLOGUE

Poste:  
Endroit:  
Service de psychologie, Hôpital St-Charles de Joliette

Fonctions:  
Travail au sein d'une équipe multidisciplinaire. Évaluation, thérapie individuelle et de groupe. Prévention primaire.

Qualifications:  
Maîtrise, licence ou doctorat en psychologie  
Membre de la C.p.p.Q.  
Expérience et/ou formation avec les enfants et/ou les adolescents sera considérée.

Traitement:  
Selon les échelles en vigueur  
Bénéfices marginaux usuels.

S'adresser au:  
Directeur du personnel  
Hôpital St-Charles  
1000, boul. Ste-Anne,  
Joliette, P.Q.

## DIRECTEUR GÉNÉRAL INSTITUT DORÉA INC.

Franklin Centre, Co. Huntingdon, Qué.

Catégorie:  
Centre de réadaptation pour enfants déficients mentaux de 152 lits.

Responsabilités:  
Personne qui mandatée par le Conseil d'administration, est responsable de l'administration de l'établissement, de l'élaboration et de la direction des programmes et des activités, le tout en conformité avec les politiques et les directives émises par le conseil d'administration et le ministère des Affaires sociales.

Exigences:  
Être détenteur d'un diplôme universitaire en sciences administratives, en sciences humaines ou autre domaine connexe, ou posséder une formation secondaire ou collégiale et avoir d'une expérience administrative jugée valable dans le secteur des Affaires sociales ou dans un domaine connexe.

Rémunération:  
Selon les normes du ministère des Affaires sociales et selon les qualifications du candidat.

Inscription:  
Veuillez faire parvenir votre demande d'emploi accompagnée de votre curriculum vitae complet à l'adresse suivante avant le 16 septembre 1975 à 17h.

Poste de directeur général,  
Institut Doréa Inc.,  
a/s Nicole Daoust,  
Franklin Centre, Co. Huntingdon, Qué.

## ALMA - LAC-ST-JEAN OFFRE D'EMPLOI COMMISSAIRE INDUSTRIEL

FONCTIONS:  
— Directeur général du Conseil économique d'Alma et de Lac-St-Jean Inc., le titulaire aura les responsabilités suivantes:  
— Préparer et réaliser un programme annuel d'action industrielle, accompagné d'un budget, selon la politique arrêtée par le Conseil économique.

— Établir et maintenir des relations avec les industriels, hommes d'affaires et commerçants dans le but de promouvoir le développement des industries et commerces existants et de susciter de nouveaux investissements industriels, commerciaux et institutionnels.  
— Agir à titre d'agent de liaison entre les municipalités et les services gouvernementaux dans les matières, concernant le développement économique.

EXIGENCES:  
— Avoir acquis de l'expérience dans le domaine de la promotion ou la commercialisation de biens et services dans l'industrie et le commerce.  
— Avoir également acquis une solide expérience de la direction du personnel et l'animation de groupes.  
— De préférence, posséder une formation universitaire en administration des affaires, comptabilité, vente, développement industriel, etc... ou toute expérience jugée équivalente.  
— Être capable de communiquer efficacement avec les cadres supérieurs de l'entreprise privée et les organismes gouvernementaux.  
— Être bilingue.

SALAIRE:  
— Selon expérience et qualifications.

Toute personne intéressée devra soumettre un "curriculum vitae" au soussigné avant 17.00 heures le 4 septembre 1975.

M. Louis-Gaëtan Fortin  
CONSEIL ÉCONOMIQUE D'ALMA  
ET DE LAC-ST-JEAN INC.  
140 Sud, St-Joseph,  
ALMA

## AVOCATS

Une étude légale dynamique offrant des conditions d'emploi avantageuses, recherche les services d'un avocat bilingue ayant deux années d'expérience en droit et litige commercial, de même que ceux d'un avocat de langue maternelle française avec un minimum de deux années d'expérience pour pratiquer en droit corporatif.

Veuillez communiquer avec:

Selinger & Lengvari  
a/s M. Jacques Paul-Hus  
871-9770

## cegep de rouyn-noranda

Poste vacant

## PROFESSEUR DE PHILOSOPHIE

Qualification requise:  
Scolarité de maîtrise (minimum).  
Salaire:  
Selon le décret tenant lieu de convention collective (en négociation).  
Durée du contrat:  
Possiblement pour deux ans ou moins.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur candidature le ou avant le 29 août 1975, à:

M. Pierre Falardeau,  
Directeur de secteur,  
Cegep de Rouyn-Noranda,  
C.P. 1500,  
Rouyn, Qué.  
Tél.: 819-762-0931

## HOPITAL ST-CHARLES DE JOLIETTE

Centre hospitalier de soins psychiatriques de 900 lits, comprend aussi un centre hospitalier de soins physiques de longue durée de 116 lits (Hôpital De Lanaudière).

## DIÉTÉTISTE RESPONSABLE DE LA DISTRIBUTION ALIMENTAIRE

(service décentralisé)

FONCTIONS:  
Personne qui, sous la direction du chef du service de diététique, assume la responsabilité de l'administration de son secteur en assurant la distribution des aliments aux malades et au personnel, conformément aux besoins de l'établissement et aux normes budgétaires déterminées.

EXIGENCES:  
Expérience appréciable  
Qualités de diplomatie et de leadership  
Membre de la Corporation des Diététistes professionnelles du Québec.

TRAITEMENT:  
Selon la politique de rémunération des cadres du secteur para-public du ministère des Affaires sociales.

Les candidats doivent faire parvenir leur curriculum vitae accompagné de leurs attestations de scolarité à:

Monsieur Normand Roy  
Directeur du Personnel  
Hôpital St-Charles de Joliette  
1000, Boulevard Ste-Anne  
Joliette, Québec

## Le Conseil canadien de recherches sur les humanités Poste de Directeur

Le Conseil canadien de recherches sur les humanités cherche des candidats pour le poste de Directeur. Le titulaire de ce nouveau poste sera le principal cadre de direction du secrétariat permanent du Conseil; il devra résider dans l'agglomération outaouaise.

De concert avec les membres élus, le Directeur élaborera les politiques et les programmes du Conseil. A ce titre, il jouera un rôle déterminant dans leur présentation auprès des organismes de l'Etat comme ceux du secteur privé. Il va donc de soi que le Directeur fera preuve d'une initiative personnelle considérable. La direction et l'administration du Conseil tomberont sous la responsabilité générale du Directeur.

Il serait souhaitable que le candidat ait une grande expérience de l'enseignement universitaire ainsi que de la recherche dans l'une ou plusieurs des disciplines du domaine des humanités. De plus, le candidat devra être un administrateur chevronné et avoir une connaissance approfondie du français et de l'anglais.

Le titulaire se verra confier un mandat d'au moins deux ans. Le traitement dépendra des titres et des qualités du candidat choisi.

La date limite pour la présentation des candidatures est le 30 septembre 1975, à moins que le poste ne soit comblé avant. Chaque dossier sera muni d'un curriculum vitae et d'une liste de 3 répondants éventuels. Prière d'adresser sa candidature au **Président du Conseil canadien de recherche sur les humanités, Bureau 415, 151 rue Slater, Ottawa, K1P 5H3.**

Le Conseil canadien de recherches sur les humanités et le Conseil canadien de recherche en sciences sociales, deux organismes privés et non gouvernementaux situés à Ottawa, recherchent des candidats pour les postes suivants:

### 1. Conseiller(e) au Service de l'Édition

FONCTIONS: renseigner les sociétés savantes et les deux Conseils de recherche sur l'état de l'édition savante au Canada ainsi que sur le marché et la promotion des ouvrages d'érudition. Élaborer des politiques et des programmes dans le but d'améliorer l'aide à l'édition; être au courant des aspects techniques et administratifs de l'édition. Il serait souhaitable que le candidat ait une bonne connaissance du milieu de l'édition au Canada, et en particulier de l'édition savante.

### 2. Adjoint(e) aux publications

FONCTIONS: travailler dans le cadre du programme d'aide à l'édition géré par les deux Conseils de recherche. Le rôle essentiel de ce poste est de s'occuper des candidatures soumises aux Conseils dans le but d'obtenir une subvention d'aide à l'édition. Le titulaire de ce poste s'occupera de l'évaluation des manuscrits soumis aux Conseils et aura des relations étroites avec les différents comités des Conseils, les auteurs, les universitaires et les éditeurs. Il serait souhaitable que le candidat ait une bonne connaissance du milieu de l'édition au Canada, et en particulier de l'édition savante.

EXIGENCES POUR LES DEUX POSTES:  
Chaque candidat devra avoir de bonnes aptitudes administratives ainsi qu'une connaissance approfondie du français et de l'anglais.

Salaire: \$13,000 à \$15,000 selon les qualifications et l'expérience.  
Date limite: les personnes intéressées par ces postes devront faire parvenir leur curriculum vitae ainsi que les noms de trois répondants avant le 30 septembre 1975 à l'adresse suivante:

Secrétaire administratif,  
CCRH/CCRSS  
152 rue Slater, suite 415  
Ottawa K1P 5H3



ÉCOLE POLYVALENTE NEUFCHÂTEL  
(2000 élèves)

## PRINCIPAL

QUALIFICATIONS REQUISES:  
Autorisation personnelle permanente d'enseigner décernée par le ministre.  
Formation universitaire exigeant au moins seize (16) années de scolarité.  
Expérience démontrant une habileté à résoudre des problèmes d'ordre administratif et technique complexes.  
Expérience de trois (3) ans au niveau 1 ou au niveau 2, à l'élémentaire ou au secondaire, directement reliée aux fonctions à remplir, ou l'équivalent.

CONDITIONS DE TRAVAIL:  
Voir celles de la politique administrative et salariale du ministère de l'Éducation, contenues dans le document no 1.

Les personnes qui satisfont aux exigences de la fonction et intéressées à postuler ledit poste devront nous faire parvenir leur offre de services ainsi que leur curriculum vitae le ou avant le 5 septembre, 16.00 heures.

C.S.R. Chauveau  
Service du Personnel  
1 avenue Chauveau  
Neufchâtel, Québec



LA COMMISSION SCOLAIRE DE SOREL  
recherche les services d'une  
personne pour occuper le poste de

## DIRECTEUR DES SERVICES DE L'ENSEIGNEMENT et Directeur des services personnels aux élèves

ATTRIBUTIONS:  
• Planifier, organiser, coordonner et évaluer l'enseignement dispensé par la commission et un ensemble d'activités relatives à l'orientation, à la psychologie, aux services sociaux et aux services de santé.  
• Aider le directeur général et assiste les directeurs d'écoles relativement à l'organisation de l'enseignement, à l'animation du personnel enseignant, aux programmes d'études, aux méthodes, techniques et documents d'enseignement, aux modes d'évaluation et de contrôle de l'enseignement.  
• Aider le directeur général et assiste les directeurs d'écoles au sujet des services personnels à offrir aux élèves.  
• Animer le personnel affecté à ces services et fournit une aide spécialisée au personnel enseignant.  
• Évalue le personnel sous sa responsabilité.  
• Accomplit toute autre tâche que lui confie son supérieur immédiat.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ:  
• Autorisation personnelle permanente d'enseigner décernée par le ministre.  
• Diplôme universitaire exigeant un minimum de seize (16) années d'études en sciences de l'éducation, en administration scolaire ou dans une des disciplines d'enseignement.  
• Dix (10) années d'expérience pertinente dont au moins trois au niveau 2 ou l'équivalent.

N.B. - A titre exceptionnel peuvent être pris en considération les candidats  
1) ne possédant pas la formation académique requise, mais possédant une expérience pertinente supérieure aux critères minimum.  
2) dont la formation répond aux exigences des critères d'admissibilité et dont les qualités supérieures compensent une expérience inférieure à celle prévue par les critères d'admissibilité.

TRAITEMENT:  
De \$13,780 à \$23,147 - (Échelle 74-75).  
DATE D'ENTRÉE EN FONCTION:  
Septembre 1975.

Les candidats intéressés devront faire parvenir leur offre d'emploi accompagnée d'un curriculum vitae avant le 9 septembre 1975, 16:00 heure, à:

La Commission scolaire de Sorel,  
Directeur des services du personnel,  
105, rue du Prince,  
Sorel, Québec J3P 4J9

## Commission de la fonction publique concours de recrutement



Concours ouverts également aux hommes et aux femmes

### AGENT DE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET  
DU COMMERCE  
— postes à Québec et à Montréal.

FONCTIONS:  
Inventorier, analyser et synthétiser les données caractéristiques des secteurs industriels concernés dans le but d'évaluer les marchés, la capacité concurrentielle, l'évolution, l'état de la technologie, la qualité et la disponibilité de la main-d'œuvre, agir à titre de représentant du ministère auprès des groupes d'entreprises et conseiller celles-ci dans la solution de leurs problèmes communs, conseiller les autorités du ministère sur les actions à envisager pour promouvoir la croissance rationnelle et améliorer le statut des industries concernées; élaborer et mettre en œuvre des programmes d'aide à l'industrie ou à des entreprises spécifiques dans les secteurs suivants:  
**BIENS DE CONSOMMATION — CONCOURS E1020AG/03**  
— articles de sport, jeux et jouets (poste à Québec)  
— alimentation (poste à Québec)  
— chaussures et articles en cuir (poste à Montréal)  
— artisanat, bijouterie, cadeaux et articles ménagers (poste à Montréal).  
**MACHINERIE ET TRANSPORT — CONCOURS E1020AH/03**  
— équipement maritime, ferroviaire et routier (poste à Montréal)  
— pièces et sous-ensembles mécaniques (poste à Québec)  
— équipement, production et procédés (poste à Québec)  
— chauffage et réfrigération (poste à Québec).  
**PRODUITS DU BOIS — CONCOURS E1020AJ/03**  
— pâtes et papiers (poste à Québec)  
— panneaux (poste à Montréal)  
— bois ouvré (poste à Québec).

**CHIMIE ET MATÉRIAUX — CONCOURS E1020AK/03**  
— construction (poste à Québec)  
— plastiques (poste à Québec).

EXIGENCES:  
Diplôme universitaire de premier cycle en administration, en génie, en économie ou dans une autre discipline appropriée et de préférence, quelques années d'expérience pertinente. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire.

TRAITEMENT:  
Initial pouvant atteindre \$20,288 (en voie de révision).  
Date limite pour l'inscription: 8 septembre 1975.

### ANALYSTE DE PROJETS (INVESTISSEMENT ÉTRANGER)

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET  
DU COMMERCE  
— 4 postes à Québec.

FONCTIONS:  
Examiner les projets d'investissement dans le but de déterminer si une implantation ou une acquisition est bénéfique à l'économie québécoise. A cette fin, faire une analyse de l'incidence économique et de la rentabilité des projets; faire les recommandations appropriées au comité de révision; assurer une liaison de consultation avec la haute direction des entreprises, des ministères fédéraux et provinciaux concernés ainsi qu'avec l'Agence d'Examen de l'Investissement étranger du gouvernement fédéral.

EXIGENCES:  
Diplôme universitaire de premier cycle en administration, en économie ou dans une autre discipline appropriée et 5 années d'expérience pertinente. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire.

TRAITEMENT initial pouvant atteindre \$20,288 (en voie de révision).  
CONCOURS E1020AL/03  
Date limite pour l'inscription: 5 septembre 1975.

### PHYTOPATHOLOGISTE MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE — poste à St-Jean d'Iberville

FONCTIONS:  
Diriger et effectuer des travaux de recherche et d'expérimentation dans le domaine des maladies des arbres fruitiers et des maladies des fruits conservés en entreposage. Bonnes connaissances exigées dans les disciplines suivantes: phytopathologie générale, mycologie, physiologie végétale, chimie des fongicides et analyse statistique. Préparer des rapports scientifiques et techniques. Participer à divers comités et commissions du ministère dans l'étude des programmes et la préparation des guides de production. Diriger du personnel technique dans l'exécution des travaux.

EXIGENCES:  
Diplôme universitaire de 2e ou 3e cycle en agronomie, génie forestier, biologie ou toute autre discipline appropriée et quelques années d'expérience pertinente. Si membre d'une corporation professionnelle fournir une preuve d'appartenance.  
TRAITEMENT initial pouvant atteindre \$19,535 (en voie de révision).  
CONCOURS E1130AA/03  
Date limite pour l'inscription: 8 septembre 1975.

Si le nombre de candidatures soumises par des citoyens canadiens est suffisant pour combler les postes vacants la Commission limitera sa sélection à ces personnes.

S'inscrire auprès de la COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU QUÉBEC, 1050 rue Conroy, Québec, G1R 4Z8 à l'aide du questionnaire OFFRE DE SERVICE qu'on peut se procurer dans les centres de main-d'œuvre, dans les caisses populaires ou à l'un des bureaux de la Commission. Il est nécessaire d'indiquer le numéro et le titre du concours.

La Commission vous invite à prendre connaissance de ses autres concours en communiquant avec l'un de ses bureaux régionaux.

# Carrières et Professions

Voir autres Carrières et Professions, en pages 17, 19 et 20

Jodoin, Lamarre, Pratte, architectes  
recherche

## DESSINATEUR SENIOR

Minimum 5 ans d'expérience.  
Salaire à discuter.

Prière de téléphoner à

**Gérard Pratte**  
526-9131

## LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE PAPINEAU CONSEILLER EN ENFANCE INADAPTÉE

Le conseiller en enfance inadaptée est responsable des diverses activités du secteur de l'enfance inadaptée: dépistage des élèves, détermination de leurs besoins, organisation des classes, supervision et évaluation de l'apprentissage, assistance aux directeurs d'école et aux instituteurs et affectation des ressources humaines, matérielles et financières.

Ce poste est susceptible d'intéresser les personnes qui peuvent apporter à l'enfant en difficultés d'apprentissage toute l'aide nécessaire à son développement intégral en assumant des tâches administratives. Ces personnes détiennent un brevet d'enseignement, un diplôme universitaire exigeant un minimum de seize (16) années d'études avec une spécialisation d'au moins une année en psychologie de l'enfance inadaptée et cinq (5) années d'expérience dans l'enseignement dont deux (2) auprès d'enfants inadaptes.

Les conditions de travail sont celles déterminées par la politique administrative et salariale du Ministère de l'Éducation pour les professionnels des commissions scolaires.

Faire parvenir un curriculum vitae à:

Service au personnel,  
C.P. 68,  
Buckingham, P.Q.

Université du Québec  
Direction des études universitaires dans l'Ouest québécois

## AGENT DE LA GESTION DU PERSONNEL

Fonctions

Sous la direction du directeur du personnel et des approvisionnements, analyse, planifie, coordonne et contrôle l'application des différentes politiques dans le domaine de l'administration du personnel telles que:

- recrutement;
- classification et administration des salaires;
- application du protocole et avantages sociaux.

Exigences

- Diplôme universitaire de 1<sup>er</sup> cycle dans une discipline appropriée
- Posséder quelques années d'expérience dans un service du personnel ou un secteur connexe.

Lieu de travail

Rouyn

Traitement

Selon l'échelle de salaire en vigueur à l'Université du Québec.

Les demandes accompagnées d'un curriculum vitae doivent parvenir avant le 12 septembre 1975 à 17 h 00 au:

Service du personnel (concours no 121)  
Université du Québec, DEUOQ  
435, rue Gagné, C. P. 700  
Rouyn (Québec)  
J9X 5C6

75-76-040

## CENTRE D'ACCUEIL RÉSIDENCE DORCHESTER

### SURVEILLANT(E) DES SOINS INFIRMIERS

Horaires de nuit

Exigences:

- Infirmier(e) autorisé(e) détenant son droit de pratique de l'O.I.I.P.Q.
- Baccalauréat en sciences infirmières.
- Minimum de 3 ans d'expérience dans un poste de direction est indispensable.

### INFIRMIER(E) CHEF

Horaires de jour

Exigences:

- Détenir un diplôme en administration d'une unité de soins ou un certificat en gestion d'hôpital serait un avantage.
- Minimum de 3 ans en administration.

### INFIRMIÈRE CHEF ADJOINTE

Horaires de jour, soir, nuit

Exigences:

- Détenir son droit de pratique de l'O.I.I.P.Q.
- Posséder au moins 2 ans d'expérience.

### INFIRMIER(E)S AUXILIAIRES

Horaires de jour, soir, nuit

Plusieurs postes sont disponibles maintenant.

Exigence:

- Détenir son droit de pratique de la C.P.I.I.A.P.Q.

Avantages:

- Fin de semaine aux deux semaines.
- Pas de rotation.
- Programme d'orientation.
- Salaire hebdomadaire.

Prière de vous adresser à:

**M. Jean-Marc Gagnon,**  
Directeur du personnel,  
1650 ouest, boul. Dorchester,  
Tél.: 935-4681 poste 70

## CÉGEP DE MATANE

Poste ouvert:

### BIBLIOTHÉCAIRE

Qualifications requises:

Diplôme de 1<sup>er</sup> cycle en bibliothéconomie ou l'équivalent.

Durée de l'emploi:

Année scolaire 1975/76.

Traitement:

Minimum: \$8,578. Maximum: \$14,500. (En voie de révision).

Candidature:

Immédiatement par écrit à l'adresse suivante:

**M. Georges-E. Bouchard,**  
Secrétaire général,  
Cégep de Matane,  
616, avenue St-Rédempteur,  
Matane, Qué.



## CTCUM

### ARCHIVISTE

FONCTION:

Sous la direction du chef du centre de documentation, s'occupe de l'administration des archives, leur classement et conservation.

EXIGENCES:

- Expérience pertinente.
- B.A. en bibliothéconomie avec spécialisation en archivistique.

RÉMUNÉRATION:

- Salaire à déterminer selon la compétence et l'expérience.
- Avantages sociaux substantiels.

Faire parvenir votre curriculum vitae au 121 ouest, rue Craig, Montréal, Québec ou appeler M. Jos Labrie à 877-6171.

## COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE HARRICANA

Deux infirmières autorisées

demandées pour enseigner au niveau de l'option Infirmière auxiliaire

Qualifications requises:

- Posséder un diplôme d'infirmière.
- Trois ans d'expérience si possible.

Salaire:

Selon la politique administrative et salariale du ministère de l'Éducation.

Entrée en fonction:

Le 1<sup>er</sup> septembre 1975.

Les personnes intéressées devront faire parvenir leur candidature sous pli confidentiel avant le 28 août 1975 à:

**M. Denys Campeau,**  
Directeur du personnel,  
C.S.R. Harricana,  
800, 1<sup>ère</sup> rue est,  
Amos, Qué.

Université du Québec à Rimouski

## Le Département des Sciences de l'Administration de l'Université du Québec à Rimouski

requiert les services de

### deux professeurs

pour des tâches d'enseignement et de recherche dans les disciplines suivantes:

Management:

Qualification requise: détenteur d'un M.B.A. ou d'un M.A. Une spécialisation en comportement organisationnel serait un avantage.

Sciences comptables:

Qualification requise: Comptable Agréé ou détenteur d'un doctorat.

Date d'entrée en fonction: immédiatement

Les candidatures accompagnées d'un curriculum vitae devront être adressées à:

**Monsieur André Rioux,**  
directeur, Département des  
Sciences de l'Administration  
Université du Québec à Rimouski

Toute demande sera traitée confidentiellement.

## COORDONNATEUR DU SERVICE SOCIAL

Domrémy-Montréal est un centre de réadaptation pour alcooliques et toxicomanes.

Fonctions:

- Recruter, sélectionner, assurer le développement, assigner à différentes fonctions selon les programmes, les membres du service social.
- Définir les normes de pratique professionnelle, assurer la qualité de pratique et fournir les évaluations qualitatives et quantitatives nécessaires à ses prévisions budgétaires.

Exigences:

- Membre de la Corporation des Travailleurs Sociaux de la province de Québec.
- Détenteur d'un diplôme universitaire de 1<sup>er</sup> cycle.
- Minimum de trois (3) ans d'expérience dans sa profession.
- Préférence accordée à la personne ayant de l'expérience dans le travail multidisciplinaire et clinique.

Traitement:

Selon la politique administrative et salariale du M.A.S.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae au:

**Directeur Général Intérimaire**  
Centre d'Accueil Domrémy-Montréal  
15,693 ouest boul. Gouin  
Sainte-Genève-de-Pierrefonds  
Roxboro, P.Q.  
H9H 1C3  
Tél.: 626-7750 (poste 68)

Fermeture du concours le 30 août 1975.

## L'HÔPITAL DU SACRÉ-COEUR, MONTRÉAL

Centre de soins ultra-spécialisés de 793 lits est à la recherche d'un(e)

### INFIRMIER(E) COORDONNATEUR(TRICE)

de l'unité de soins familiaux au département de santé communautaire.

FONCTIONS:

Participer au développement, à l'implantation, à la coordination et à l'évaluation des programmes de l'unité de soins familiaux.

EXIGENCES D'EMPLOI:

- Posséder son permis d'exercice de l'O.I.I.Q.
- Détenir un diplôme universitaire de 2<sup>e</sup> cycle en sciences infirmières, option éducation.
- Avoir une formation universitaire en santé publique ou en nursing communautaire et/ou une expérience pertinente.
- Savoir communiquer, administrer et travailler en équipe.

TRAITEMENT:

Selon les normes établies par le ministère des Affaires sociales.

Adressez le curriculum vitae d'ici le 1<sup>er</sup> septembre 1975 à:

**Mlle Guy-Anne Garceau, inf. M. Nurs.,**  
Directeur du service des soins infirmiers,  
Hôpital Sacré-Coeur,  
5400 ouest, boul. Gouin,  
Montréal, Qué. H4J 1C5

## hôpital de chicoutimi inc.

Centre hospitalier ultra-spécialisé de 636 lits recherche

### (2) HYGIÉNISTES DENTAIRES

Fonctions:

Sous la responsabilité professionnelle du dentiste hygiéniste, l'hygiéniste dentaire:

- joue un rôle d'éducateur(trice) en matière de santé dentaire auprès des groupes et des individus;
- administre les agents anticariogènes par voie topique;
- assiste le dentiste hygiéniste dans la réalisation et l'exécution du programme de santé dentaire;
- procède à des examens de la bouche;
- fait l'anamnèse, l'inscription au dossier et à la relance.

Qualifications requises:

- Diplôme d'études collégiales d'un cégep reconnu.
- Habileté à travailler en équipe.
- Facilité de communication.
- Intérêt pour le travail en milieu scolaire.

Traitement:

Selon les normes du ministère des Affaires sociales.

Les personnes intéressées devront faire parvenir un curriculum vitae complet (photo récente, certificat de naissance et attestations d'études) au plus tard le 29 août 1975, à:

**M. Claude Gendron,**  
Chef de l'embauchage,  
Hôpital de Chicoutimi Inc.,  
C.P. 1006,  
Chicoutimi, Qué.  
Tél.: (418) 549-2195 poste 281

## Ingénieurs de Projets

de différents niveaux sont requis pour la construction technique de notre centrale électrique de Point Lepreau. Notre équipe d'ingénieurs située à Frédéricton est responsable pour la direction technique de la centrale.

Les principales fonctions de l'équipe d'ingénieurs comprennent la coordination du travail des trois équipes d'ingénieurs-architectes, du génie technique, de l'approvisionnement du matériel et de l'administration des contrats; de plus, les ingénieurs doivent participer à la conception et à la nomenclature des projets, le contrôle de la qualité et le calcul des coûts.

Les titulaires doivent avoir l'expérience des projets de génie, de la conception et de la construction ou de la direction de parties classiques de centrales nucléaires, électriques et thermiques. Ils doivent être prêts à faire partie de l'Association des Ingénieurs de la Province du Nouveau Brunswick.

En répondant à cette offre d'emploi, veuillez rappeler le numéro de dossier N-024.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur candidature qui seront reçues jusqu'au 8 septembre 1975 à:

L'Agent de recrutement  
(Construction)



**ENERGIE NB POWER**  
THE NEW BRUNSWICK  
ELECTRIC POWER COMMISSION

130 rue Carleton  
Frédéricton, N.B. E3B 4X1

## CENTRE HOSPITALIER DE HUNTINGDON

ET LE C.L.S.C.

recherchent

### DIRECTEUR GÉNÉRAL

Pour centre hospitalier de 22 lits et le C.L.S.C. desservant 20,000 personnes.

Responsabilités:

Personne qui, mandatée par le Conseil d'Administration, est responsable de l'administration de l'établissement, de l'élaboration et de la direction des programmes et des activités, le tout en conformité avec les politiques et les directives émises par le Conseil d'Administration.

Exigences:

- Être détenteur d'un diplôme universitaire en sciences administratives ou autres disciplines connexes; toutefois une expérience pertinente dans un domaine relié à la fonction peut compenser l'absence d'un diplôme universitaire.
- Doit être bilingue.

Rémunération: Selon les normes du Ministère des Affaires sociales.

Inscription:

Veuillez faire parvenir votre demande d'emploi, accompagnée d'un curriculum vitae, à l'adresse suivante, avant le 3 septembre 1975, à:

**M. Jon Proudfoot,**  
Président,  
198, rue Châteauguay,  
Huntingdon, Qué.

## Le C.L.S.C. du Marigot

(Pont-Viau, Laval-des-Rapides, Vimont)

est à la recherche d'un(e)

### Directeur(trice) général(e)

Fonctions:

Sous l'autorité du Comité de Citoyens,

- il (elle) collabore avec le Conseil d'Administration à la réalisation des objectifs et des orientations du comité de Citoyens.

- il (elle) est responsable de l'administration générale du C.L.S.C.

- avec l'aide de l'équipe multidisciplinaire, et en continuité avec les besoins définis par le milieu et les orientations prises par le Conseil d'Administration, les groupes populaires et le Comité de Citoyens, il (elle) veillera à l'implantation, la coordination, l'exécution et l'administration des programmes et services.

- il (elle) voit à établir et à maintenir des relations avec les groupes du milieu, le réseau et le Ministère des affaires sociales.

- il (elle) s'assure que les membres du Conseil d'Administration et du Comité de Citoyens disposent de toutes les informations requises pour prendre des décisions éclairées.

Exigences:

- expérience pratique de travail avec des groupes populaires,
- capacité de respecter les orientations et la structure de participation établie,
- expérience dans la coordination ou la direction,
- intérêt et aptitude à travailler en équipe multidisciplinaire,
- connaissance pertinente du secteur des affaires sociales.

Salaire:

selon la politique administrative et salariale du Ministère des Affaires sociales.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à l'adresse suivante avant le 5 septembre 1975:

**C.L.S.C. du Marigot,**  
A/S du Président du Conseil d'Administration,  
117<sup>e</sup> Boul. des Laurentides,  
Pont-Viau, Laval.

## Labrecque, Vézina & Associés, Ingénieurs-Conseils

Les Ingénieurs Associés Limitée

recherchent

### INGÉNIEUR EN GÉNIE MUNICIPAL OU GÉNIE CIVIL

Endroit: Granby.

Expérience: 7 à 10 ans.

Fonction:

Prendre en charge notre bureau de Granby.

Niveau de responsabilité (Ordre des ingénieurs du Québec): "D".

Salaire: À discuter.

Avantages:

Fonds de pension, 5% - 5% bénéfices marginaux, participation aux profits.

### INGÉNIEUR EN GÉNIE MUNICIPAL

Endroit: Montréal.

Expérience: 7 à 10 ans.

Fonction: Ingénieur de projet.

Niveau de responsabilité: (Ordre des ingénieurs du Québec): "D".

Salaire: À discuter.

Avantages:

Fonds de pension 5% - 5%, bénéfices marginaux.

### INGÉNIEUR EN GÉNIE MUNICIPAL OU EN GÉNIE SANITAIRE

Endroit: Montréal.

Expérience: 5 ans (de préférence expérience en traitement d'eau potable).

Niveau de responsabilité: (Ordre des ingénieurs du Québec): "C".

Salaire: À discuter.

Avantages:

Fonds de pension 5% - 5%, bénéfices marginaux.

### INGÉNIEUR MUNICIPAL, CIVIL OU SANITAIRE

Endroit: Trois-Rivières.

Expérience: 3 à 5 ans.

Fonction: Assistant ingénieur.

Niveau de responsabilité (Ordre des ingénieurs du Québec): "B" ou "C".

Salaire: À discuter.

Fonds de pension, 5% - 5%, bénéfices marginaux.

Exigences:

Les candidats doivent être de langue française.

Prière de communiquer avec:

**André Labrecque**  
482-3610

# Carrières et Professions

Voir autres Carrières et Professions, en pages 17, 18 et 20

## C.L.S.C. CHATEAUGUAY RECHERCHE UN INTERVENANT EN URGENGE PSYCHO-SOCIALE

Lieu de travail: C.L.S.C. Châteauguay.

### Exigences:

- a) professionnel de la santé ou en services sociaux (de préférence)
- b) bilingue (anglais - français)
- c) connaissance du milieu et des ressources physiques
- d) capable de se débrouiller avec des démarches compliquées de placements temporaires
- e) capacité de référer si nécessaire au C.S.S., C.A. ou C.H.
- f) spécialiste (expérimenté) en situation de crise psycho-sociale

### Salaire:

Selon les normes du ministère des Affaires Sociales.

Faire parvenir votre curriculum vitae avant le 2 septembre, 1975, à:

Gilles Laplante,  
Directeur Général,  
C.L.S.C. CHATEAUGUAY,  
101, rue Lauzon,  
Châteauguay-Centre, Québec  
J6K 1C7

## LE COLLÈGE ÉDOUARD-MONTPETIT requiert les services d'un "CONSEILLER EN INFORMATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE"

(Consultant au Service Psycho-orientation)

### CONCOURS 75-P-05

#### NATURE DU TRAVAIL:

Sous la responsabilité du directeur des Services aux étudiants, le consultant assume des tâches relatives à la planification, l'implantation et la coordination de projets touchant l'information scolaire et professionnelle conformément aux besoins et au développement de la clientèle scolaire (du jour et du soir) et aux politiques du Collège.

#### HEURES DE TRAVAIL:

Quatre jours par semaine: de 9:00 à 17:00 heures.  
Un jour par semaine: travail en soirée.

#### SALAIRE:

De 8,696 à 15,036. Selon la scolarité et l'expérience. (Salaire à modifier dépendant de la nouvelle convention collective actuellement en négociations).

Prière de présenter vos candidatures et curriculum vitae au plus tard le 29 août 1975 aux:



SERVICES AU PERSONNEL  
Collège Édouard-Montpetit  
945, chemin Chambly  
Longueuil, (Québec)

## LE CENTRE LOCAL DE SERVICES COMMUNAUTAIRES C.L.S.C. des TROIS-SAUMONS

recherche les services de:

### UN MÉDECIN

#### FONCTIONS:

- Il participe au sein d'une équipe multidisciplinaire aux programmes de prévention et de soins;
- Il collabore à la mise en oeuvre et au développement des programmes d'intervention dans les domaines de la prévention médicale et des soins curatifs adaptés aux besoins de la population;
- Il participe à la dispensation des soins d'urgence de première ligne et des services externes généraux;
- Il consacre une partie de son temps à la prévention et à la promotion de la santé de la population.

#### EXIGENCES:

- Être médecin omnipraticien reconnu par la Corporation Professionnelle des Médecins du Québec;
- Avoir la capacité et l'intérêt de travailler au sein d'une équipe multidisciplinaire;

#### TRAITEMENT:

Selon les échelles de traitements de la politique salariale et administrative du ministère des Affaires sociales.

Les personnes intéressées à ce poste doivent faire parvenir leur demande écrite accompagnée d'un curriculum vitae complet au plus tard le 6 septembre 1975 à:

Le Directeur Général,  
C.L.S.C. des Trois-Saumons  
C.P. 250,  
St-Jean Port-Joli, Québec  
G0R 3G0

## LE COLLÈGE DE MAISONNEUVE requiert les services d'un DIRECTEUR GÉNÉRAL

#### Fonctions:

- Principal administrateur du collège, le directeur général assume toutes les fonctions de direction, de planification, de coordination, d'organisation, de mise en oeuvre et de contrôle de l'ensemble des programmes du collège.

- Il veille à l'exécution des décisions du Conseil d'administration dont il est membre, et du Comité exécutif qu'il préside.
- Il voit à l'élaboration des politiques du collège et des plans de développement à court et à long termes, conformément aux dispositions législatives et réglementaires régissant le collège.

#### Exigences:

- Formation universitaire de 2e cycle de préférence.
- Expérience pertinente de l'administration, de préférence dans le système d'enseignement.

#### Traitement:

Selon les normes de la politique administrative et salariale du ministère.

Faire parvenir sa candidature avec curriculum vitae, avant le 10 septembre 1975, à:



M. Yves Guérard,  
Président du Conseil d'administration,  
Collège de Maisonneuve,  
3800 est, rue Sherbrooke,  
Montréal H1X 2A2

## HÔPITAL STE-JEANNE D'ARC

recherche

### ERGOTHÉRAPEUTE

— Membre de la Corporation professionnelle des ergothérapeutes du Québec.

Pour rendez-vous, communiquer avec le:

Service du personnel,  
3570, rue St-Urbain,  
Tél.: 842-6141 poste 205

## DIRECTEUR/TRICE DES SERVICES PROFESSIONNELS

#### FONCTIONS

- Avec les différentes équipes cliniques, collabore et recherche, stimule et interroge.
- Vise l'amélioration constante de la qualité du personnel et de la qualité du traitement.
- Dirige un projet de recherche.

#### QUALIFICATIONS

- Membre de la Corporation de la C.P.P.Q.
- Orientation eclectique.
- Expérience pertinente.

#### SALAIRE

— Selon les normes du Ministère des Affaires Sociales.

Envoyez un curriculum vitae, avant le 2 septembre 1975,

au Directeur général de Val Séjour Inc., (centre d'accueil pour mésadaptés socio-affectifs, garçons et filles, 12 à 18 ans), au:

301, rue Jacques-Cartier,  
Valleyfield, Québec.

## CENTRE HOSPITALIER JEFFERY HALE

recherche

### DIRECTEUR DU PERSONNEL

#### Nature de la fonction:

- Planifier, coordonner et contrôler les activités relatives à la gestion du Personnel et des relations de travail dans le but d'assurer l'utilisation optimale des ressources humaines dans un milieu de travail favorable.

#### Exigences:

- Détenir un diplôme universitaire de premier cycle en relations industrielles ou en administration ou l'équivalent.
- Bonne connaissance de la langue anglaise.

#### Conditions de travail:

— Salaire et avantages d'appoint selon les normes approuvées par le Ministère des Affaires Sociales.

Les candidats devront faire parvenir leur curriculum vitae avant le 5 septembre 1975 au:

DIRECTEUR GÉNÉRAL  
Centre Hospitalier Jeffery Hale  
1250, chemin Sainte-Foy,  
Québec, G1S 2M6

## L'INSTITUT DE RECHERCHE APPLIQUÉE SUR LE TRAVAIL (IRAT)

recherche un candidat dans le domaine de:  
L'ORGANISATION DU TRAVAIL

(Réouverture du concours)

(modes de supervision; système d'évaluation, de classification et de répartition des tâches; systèmes de rémunération; élargissement des tâches; différents types d'organisation du travail; etc.)

#### FONCTIONS:

Chargé de projet qui assume la responsabilité d'élaborer et de réaliser des études et des travaux de recherche appliquée ayant pour objet de répondre aux besoins d'agents de relations de travail oeuvrant à l'intérieur d'organismes syndicaux. Il supervise le travail d'agents de recherche.

#### EXIGENCES:

- Maîtrise dans une discipline pertinente pouvant être compensée par une expérience particulière.
- Quelques années d'expérience de recherche, de préférence reliée au domaine.

#### TRAITEMENT:

Selon l'expérience.

Prière de faire parvenir votre curriculum vitae avant le 26 septembre, à:

Institut de recherche appliquée sur le travail,  
C.P. 6128,  
3290, rue Lacombe,  
Montréal, Qué.

## Analyste de systèmes

Recherché par une compagnie internationale d'ingénierie et gérance de construction.

**Fonction:** Est responsable des analyses fonctionnelles des systèmes informatisés. Participe et dirige au besoin la planification, conception, élaboration et la mise au point de nouveaux systèmes, ou la modification de ceux existant en coordination avec l'utilisateur et les autres membres du service informatique.

**Exigence:** Préférence à un diplômé universitaire, avec 5 ans d'expérience connexe ou équivalent. Il connaît les méthodes de planification et de gestion des travaux. Il sait motiver et bâtir une équipe et il est stimulé par l'opportunité de développer lui-même son équipe et le service rendu.

#### Salaire à discuter:

Prière de faire parvenir votre curriculum vitae en toute confiance à:

Boîte Postale 938  
Annexe "B"  
Montréal, Québec.

## PHYSIOTHÉRAPEUTE à temps plein ORTHOPHONISTE à temps plein INFIRMIÈRES AUXILIAIRES à temps partiel

Prière de s'adresser au:

Centre de réadaptation Jean-Michel,  
Bureau du personnel,  
600, rue Préfontaine,  
Longueuil, Qué.  
Tél.: 670-3220



## Le Centre Local de Services Communautaires de Ste-Thérèse

est à la recherche d'un

### médecin

#### Nature du défi:

Dans un CLSC en pleine phase de démarrage, le candidat que nous recherchons, en plus d'être reconnu par le Collège des Médecins, devra avoir une conception de la médecine qui soit sociale et communautaire. Bien que l'essentiel de sa tâche soit de prodiguer des soins préventifs et curatifs de première ligne au Centre et à domicile, il sera appelé à collaborer à la définition de programmes spéciaux de santé de première ligne. Celui ou celle qui postulera à ces postes considérera comme un atout de pouvoir compter sur une équipe de professionnels de différentes disciplines (para-médicales et sociales) au sein de laquelle il pourra s'intégrer.

#### Rémunération:

Selon la politique salariale en vigueur au Ministère des Affaires sociales.

Nous recevrons les candidatures jusqu'au 15 septembre 1975 au:

C.L.S.C. Ste-Thérèse  
5, rue Tassé  
Ste-Thérèse, J7E 1L4  
à l'attention de Monsieur Yves Matteau, directeur général.

## DIRECTEUR RÉGIONAL

Assurance-vie et générale

Nous sommes parmi les pionniers de la représentation à ligne multiple au Québec et, comme on a pu le constater au cours des dernières années, c'est une formule qui tend à s'étendre davantage.

Nous poursuivons notre expansion et avons présentement un poste des plus intéressants comme directeur de succursale dans la région du nord-ouest québécois ainsi que dans quelques autres succursales qui seront mises en opération d'ici la fin de 1975.

Un tel poste représente un défi de taille, qui ne saurait intéresser que ceux qui possèdent l'étoffe du vrai bâtisseur.

Si vous vous sentez à la hauteur et êtes prêts à relever un nouveau défi, n'hésitez pas à communiquer avec nous. Il se pourrait bien que ce soit là pour vous le début d'une longue carrière enrichissante dans un milieu de travail des plus dynamiques.

#### Ce que nous recherchons:

- avoir une certaine expérience comme gérant ou assistant-gérant;
- être assureur-vie agréé (CLU);
- être dynamique et avoir de la facilité à travailler avec des objectifs.

Les candidats intéressés par ce poste sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae au Directeur du marketing et ils peuvent être assurés de la plus grande discrétion.



## LES COOPÉRANTS

compagnie mutuelle d'assurance-vie

1259, rue Berri,  
Montréal H2L 4C7



## Université Laval

CONCOURS NO 59-75

### PHYSIOTHÉRAPEUTE

SERVICE DE SANTÉ  
VIE ÉTUDIANTE  
(\$9,068 - \$15,915) - (En révision)

#### HORAIRE DE TRAVAIL:

De 12h à 19h ou de 14h à 21h, selon un horaire rotatif.

#### SOMMAIRE DE LA FONCTION:

Le physiothérapeute a comme fonction d'exécuter, selon une ordonnance médicale, des tâches spécialisées dans le domaine de la rééducation motrice et de la réadaptation. Il dispense aux étudiants les traitements de sa spécialité qu'une ordonnance médicale indique. Il montre aux étudiants handicapés à se servir d'appareils et de prothèses et il choisit, s'il y a lieu, le genre d'exercices qui leur convient le mieux en tenant compte de la prescription médicale.

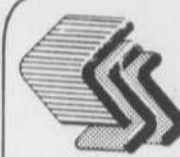
#### QUALIFICATIONS REQUISES:

Diplôme universitaire terminal de premier cycle avec champ de spécialisation en physiothérapie.

Les candidats intéressés sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae, en indiquant le numéro du concours, avant 17 heures, le 2 septembre 1975, à l'adresse suivante:

Le Service du personnel  
Pavillon de la Bibliothèque  
Bureau 3445  
Université Laval (Québec)  
G1K 7P4

Cité universitaire, Québec



## LA COMMISSION SCOLAIRE DE SOREL

recherche les services

### d'un DIRECTEUR-ADJOINT

#### Endroit:

École St-Gabriel-Lalemant (Sorel).

#### Attributions:

- Le directeur adjoint assiste le directeur et assume la responsabilité des secteurs d'activités suivants:
  - Budget (Planification, contrôle, etc.)
  - Audio-visuel et Immobilisations
  - Gestion du personnel de soutien
  - Organisation matérielle des activités scolaires
  - Rapports et Statistiques
  - Organisation matérielle de l'école
- À la demande du directeur, il peut le remplacer et remplir une partie ou l'ensemble des fonctions de celui-ci.
- En cas d'absence du directeur il remplit les fonctions du directeur.

#### Critères d'admissibilité:

- Autorisation personnelle permanente d'enseigner décernée par le ministère.
- Formation exigeant au moins seize (16) années de scolarité.
- Expérience de cinq (5) ans comme enseignant ou professionnel, dont au moins trois (3) comme enseignant.
- Minimum de deux (2) ans d'expérience comme enseignant à l'élémentaire.

#### Traitement:

De \$11,249 à \$16,808 - (Échelle 74-75).

#### Date d'entrée en fonction:

Septembre 1975.

Les candidats intéressés devront faire parvenir leur offre d'emploi accompagnée d'un curriculum vitae avant le 9 septembre 1975, 16:00 heures, à:

La Commission scolaire de Sorel,  
Directeur des services du personnel,  
105, rue du Prince,  
Sorel, Québec. J3P 4J9



## CENTRE DE SERVICES SOCIAUX LAURENTIDES-LANAUDIÈRE INC.

OFFRES D'EMPLOI

### CHEF DES SERVICES SOCIAUX EN MILIEU HOSPITALIER

#### Unité administrative:

Direction de la gestion des programmes

#### Sommaire de l'emploi:

Personne qui participe à la négociation des contrats de service avec les centres hospitaliers; Assure et coordonne le service de consultation psycho-sociale dans les centres hospitaliers; Coordonne et surveille les activités professionnelles du personnel sous sa responsabilité; Définit, revise et évalue périodiquement les objectifs et les programmes mis en oeuvre dans les centres hospitaliers.

#### Exigences du poste:

Diplôme universitaire de 2ième cycle en service social, ou l'équivalent;  
Cinq (5) années d'expérience pertinente.

#### Lieu de travail:

Ste-Thérèse (siège social)

### DIRECTEUR DU SERVICE CONSEIL

#### Unité administrative:

Direction de la gestion des programmes.

#### Sommaire de l'emploi:

Personne qui, sous l'autorité du directeur de la gestion des programmes, assure l'expertise et les techniques professionnelles relatives à la distribution des services sociaux.

#### Tâches spécifiques:

Fournir l'assistance technique et professionnelle aux gestionnaires de la direction;  
Élaborer les politiques relatives à la consultation et l'entraînement du personnel clinique;  
Élaborer le plan de réalisation des programmes de services sociaux;  
Participer à l'élaboration de nouveaux programmes et à l'évaluation des programmes dispensés;  
Participer à l'élaboration des normes et standards de pratique professionnelle;  
Assurer l'analyse des problèmes d'organisation et de distribution des programmes;  
Assurer la consultation nécessaire à l'atteinte des objectifs de programmes;  
Contrôler les modalités d'application des programmes à l'échelle régionale.

#### Exigences du poste:

Diplôme universitaire de 2e cycle dans l'une ou l'autre des sciences du comportement ou en administration avec expérience dans le secteur des Affaires sociales.  
Un minimum de trois (3) années dans l'administration et la direction des services sociaux.

#### Lieu de travail:

Ste-Thérèse (siège social)

### CHEF DU CAMPUS STE-AGATHE

#### Unité administrative:

Direction de la gestion des programmes.

#### Sommaire de l'emploi:

Personne qui coordonne les programmes du C.S.S. et en adapte l'application à la clientèle de sa sous-région. Coordonne les activités professionnelles du personnel du campus;  
Collabore avec la direction des services professionnels à la révision et la création de nouveaux programmes;  
Assure l'administration des locaux et de l'équipement du campus.

#### Exigences de l'emploi:

Diplôme universitaire de 2ième cycle dans l'une ou l'autre des sciences du comportement ou l'équivalent;  
Cinq (5) années d'expérience pertinente.

#### Lieu de travail:

Ste-Agathe-des-Monts.

#### Salaire et conditions de travail:

En conformité avec la politique salariale du ministère des Affaires sociales.

Les candidats intéressés sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae au plus tard, le 2 septembre 1975, à:

Directeur des ressources humaines  
C.S.S.L.L.  
C.P. 340  
204 boul. Labelle  
Ste-Thérèse

## CONSEILLER CADRÉ

Programmes de réadaptation sociale

### Attributions:

Selon les fonctions et les responsabilités qui incombent au C.R.S.S.S. 01, le candidat choisi sera conseiller en programmes de réadaptation sociale, notamment: consultation psycho-sociale, réadaptation de l'enfance, réadaptation des adultes, protection et hébergement de l'enfance, protection et hébergement des personnes âgées.

### Exigences:

- Diplôme universitaire de 2e cycle en sciences humaines.
- Expérience d'au moins 2 ans dans les affaires sociales.

### Salaire:

Selon les normes et politiques de ministère des Affaires sociales et du C.R.S.S.S.01.

### Date limite du concours:

15 septembre 1975 à 17h.

Toute candidature accompagnée du curriculum vitae doit parvenir à:

Jean-Claude Gagné, directeur général,  
Conseil régional de la santé et des  
services sociaux (Bas St-Laurent et Gaspésie),  
244 de la Cathédrale,  
Rimouski, Qué. G5L 5J4

# CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Voir autres Carrières  
et Professions,  
en pages 17, 18 et 19

## Les commissions scolaires devant la diminution du nombre d'écoliers

**SAINTE-FOY** — Dans le but d'aider les commissions scolaires à faire face à la diminution des élèves sur leur territoire, la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec vient de publier à leur intention un guide d'analyse qui peut être utilisé par chacune d'elles selon les conditions et les besoins particuliers de leur milieu.

Le document, qui porte le titre de "Pour une politique nationale de population", fait suite à un premier document rendu public en janvier dernier dans lequel la Fédération des commissions scolaires invitait le gouvernement du Québec à élaborer une politique de population et lui proposait un train de mesures que les commis-

sions scolaires désiraient voir incluses dans une politique gouvernementale de la population.

Selon le document de la FCSCQ, la première démarche à entreprendre par une commission scolaire pour évaluer l'importance de la baisse des élèves de ses écoles est de procéder à une étude démographique approfondie de la situation à l'aide d'une analyse des mouvements migratoires (déplacements des familles des centres urbains vers les banlieues, des zones rurales vers les villes, des villes vers les zones rurales, etc.), d'une analyse du développement résidentiel (nombre de mises en chantier, nature des logements, nombre de logements nouveaux et désaffectés, etc.), enfin d'une étude rétros-

pective des inscriptions d'élèves aux réseaux francophone et anglophone d'enseignement par secteur territorial desservi par les écoles de la commission.

A partir de ces données de base, la commission scolaire serait en mesure de prévoir sa population scolaire future, compte tenu de l'évolution de la natalité, des mouvements migratoires, de l'expansion domiciliaire et de la persévérance des élèves à fréquenter l'école.

Les prévisions ainsi obtenues sur l'évolution de la clientèle scolaire au cours des prochaines années permettraient à la commission scolaire, selon le document de la FCSCQ, de prévoir assez à l'avance les moyens à prendre pour faire face aux problèmes causés par la baisse

du nombre d'élèves.

Dans le cas où la diminution des élèves dans une commission scolaire serait prévue dans des proportions alarmantes, la Fédération suggère à la commission de former un comité d'étude regroupant des commissaires, des cadres et des professionnels de ses services, comité qui serait mandaté par le conseil des commissaires pour définir une politique démographique et familiale pour la commission, pour proposer des mesures favorables aux membres de son personnel et pour étudier les répercussions que pourrait avoir la baisse des effectifs scolaires sur l'administration de la commission scolaire.

L'action de l'école comme, par exemple, l'aide qu'elle peut apporter aux familles par ses services sociaux et pédagogiques, les programmes d'enseignement et d'information aux adultes et aux jeunes pour une meilleure compréhension de la famille, figurent en bonne place dans la ligne de conduite proposée par la Fédération à ses commissions scolaires membres.

Parmi les moyens qu'une commission scolaire pourrait prendre en faveur de son personnel, le document de la Fédération propose des mesures à inscrire dans les conventions collectives tels un régime amélioré de congés de maternité, un régime de travail à temps partiel, des horaires modulaires de travail, ainsi que d'autres mesures relatives à la pédagogie, notamment dans le cadre des cours de formation morale, personnelle et sociale dispensée aux jeunes et aux adultes.

Quant aux répercussions administratives de la baisse du nombre des élèves dans les écoles d'une commission scolaire, elles peuvent se faire sentir sur le plan de l'aménagement des écoles, de l'organisation pédagogique, du transport, de l'équipement, des finances, du surplus de personnel, etc. mais avec des différences caractéristiques d'une commission scolaire à l'autre. A ces difficultés, selon le document de la Fédération, "il n'y a pas de solution miracle", les solutions devant correspondre à la situation réelle telle qu'elle se présente dans chacun des milieux.

Les solutions envisagées par la commission scolaire, poursuit le document de la FCSCQ, devraient toujours tenir compte de "l'objectif commun à tous les agents d'éducation de la commission scolaire, c'est-à-dire assurer la qualité de l'enseignement et de la formation donnée à toute la clientèle de ladite commission".

## La biennale, un fiasco, dit la SSJB

Un "fiasco monumental", et une "parodie d'états généraux francophones", la première Biennale de la francophonie canadienne n'aura servi qu'à amener "les traites à se démasquer sans vergogne", selon le président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, M. Jean-Marie Cossette.

Membre du Mouvement national des Québécois (MNQ) qui avait décidé de boycotter cette manifestation tenue à Chicoutimi du 12 au 16 août dernier, la SSJB dit avoir soupçonné d'avance "l'anguille sous cette roche insolite". Et, considérant les débats de la Biennale "trop insignifiants pour qu'il vaille la peine de s'y étendre", elle s'attarde plutôt à critiquer la définition de la souveraineté culturelle qu'a proposée la semaine dernière le solliciteur général, M. Fernand Lalonde, devant les biennialistes.

## Brinco LIMITED

## COMPTABLE AGRÉÉ

### LE CANDIDAT:

Diplômé universitaire, homme ou femme récemment agrée comptable, le candidat travaillera en étroite collaboration avec le contrôleur et l'assistera dans son travail quotidien. Il doit être bilingue et avoir une certaine expérience de la planification économique.

### LE POSTE:

Entre autres responsabilités, le candidat devra assumer diverses tâches spéciales dans le cadre de l'un de nos projets et s'acquitter des activités comptables ordinaires: états financiers, budgets, rapports, comptes clients et fournisseurs, vérifications de fins de mois et questions fiscales. Il dirigera une équipe de trois ou quatre personnes.

Salaire et avantages sociaux concurrentiels.

### LA COMPAGNIE:

Entreprise de prospection minière et d'exploitation des ressources naturelles, en pleine expansion, qui offre d'excellentes possibilités d'avancement et un cadre de travail dynamique.

Envoyer curriculum au:

Directeur du personnel  
Brinco Limited  
One Westmount Square  
19ème étage  
Montréal, Québec H3Z 2X5



## LE COMITÉ ORGANISATEUR DES JEUX OLYMPIQUES DE 1976

est à la recherche d'un:

### COORDONNATEUR DE LA PROGRAMMATION DU CAMP INTERNATIONAL DE LA JEUNESSE

- Concevoir, organiser et réaliser l'ensemble de la programmation du Camp de la Jeunesse qui servira une population de 1.200 jeunes de 17 à 20 ans et provenant des cinq continents.
- Créer et maintenir des liaisons avec les principaux intervenants des milieux québécois et canadiens dans le domaine du sport et du loisir en vue de leur participation au projet. Les jeunes partageront pendant 23 jours diverses expériences de vie et de nombreuses activités de groupe.
- Élaborer les descriptions de fonctions et les critères de sélection du personnel nécessaire à la réalisation des objectifs de la programmation.

### COMPÉTENCE REQUISE:

- Formation universitaire en sciences humaines ou en récréologie.
- Expérience pertinente dans la réalisation d'activités de jeunesse au niveau provincial, national ou international.
- Aptitudes à communiquer facilement et à travailler en équipe. Le bilinguisme est nécessaire.

### SALAIRE:

Selon l'expérience et la compétence.

Pour de plus amples renseignements: 283-3520 ou faire parvenir votre curriculum vitae au:

C.M.C. COJO 76  
C.P. 1976  
Montréal, Qué. H3C 3A6  
ATTENTION: Monique Lebel



Centre de  
Main-d'œuvre  
du Canada  
Main-d'œuvre et  
Immigration

Canada  
Manpower  
Centre  
Manpower and  
Immigration

## ROUSSEAU, SAUVÉ, WARREN & ASSOCIÉS

demandent un

### INGÉNIEUR GÉOLOGUE POUR LA BAIE JAMES

#### Le projet:

La plus grande centrale hydroélectrique au monde qui comprend 16 groupes de 333.000 kW, une prise d'eau, 16 conduites forcées, une chambre d'équilibre, 4 galeries de fuite, 19 puits et un poste de transformation et qui exigera un minimum de 10 différents contrats de construction.

#### Les qualifications:

1. Diplôme universitaire en géologie, génie minier ou géotechnique.
2. Un minimum de 6 ans d'expérience dans la conception et l'exécution d'excavation dans le roc. Une connaissance des procédures d'excavation contrôlée, de boulonnage et d'autres systèmes de consolidation du roc est essentielle. De l'expérience ou expertise spécialisée en géologie structurale et mécanique des roches sera considérée avantageuse.
3. Avoir une connaissance de la langue anglaise.

#### Les responsabilités:

1. Au sein d'un groupe de spécialistes en géotechnique, effectuer un contrôle des travaux d'excavation et de consolidation du complexe souterrain. Le travail comprend la cartographie géologique, la mise au point des programmes d'instrumentation et de contrôle de dynamitage et la surveillance des travaux de consolidation, de drainage et d'injection.
2. Assurer une liaison continue entre le bureau de l'ingénieur-conseil et le personnel de gérance de la construction.

#### Le lieu de travail:

Le chantier de l'aménagement hydroélectrique de LG-2, rivière La Grande, Baie James.

Les candidats intéressés sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae à:

## ROUSSEAU, SAUVÉ, WARREN & ASSOCIÉS

1155, rue Metcalfe  
Édifice Sun Life, suite 840  
Montréal, Québec. H3B 2V6

À l'attention de Mlle Jacqueline Lessard.

## LE C.L.S.C. SEIGNEURIE DE BEAUHARNOIS (Centre Local de Services Communautaires)

RECHERCHE

### DEUX (2) MÉDECINS

#### DESCRIPTION PARTIELLE DES TÂCHES:

- Programmer et planifier les services d'urgence et les services de consultation médicale du C.L.S.C.
- Dispenser des services de première ligne jugés prioritaires.
- Renseigner et informer sur les problèmes d'ordre sanitaire.
- Élaborer un plan détaillé de distribution des services pour la période de fonctionnement: urgence, radiologie, laboratoire, consultation, transport des patients du C.L.S.C. au C.H., etc.
- Participer avec les autres membres du personnel à la planification, la programmation et au développement de programmes socio-sanitaires orientés vers le traitement et la prévention de la maladie.

#### EXIGENCES:

- Connaissance de la loi de la réforme des services sociaux et de santé entreprise au Québec et plus particulièrement aux objectifs et orientations des C.L.S.C.
- Aptitude et intérêt pour le travail multidisciplinaire.
- Sensibilisé à la médecine communautaire.
- Intérêt pour la prévention et l'éducation populaire.
- Omnipraticiens reconnus par le Collège des médecins.
- Détenir un minimum d'expérience pertinente aux tâches décrites.
- Utiliser le français comme langue de travail, au besoin pouvoir communiquer en anglais.
- Posséder une automobile.

**LIEU DE TRAVAIL:** Salaberry-de-Valleyfield et Beauharnois.

**DATE D'ENTRÉE EN FONCTION:** vers le 20 octobre 1975.

#### RÉMUNÉRATION:

Selon l'expérience du candidat et en conformité avec les normes de rémunération du ministère des Affaires Sociales.

#### DATE LIMITE:

Faire parvenir votre demande d'emploi accompagnée de votre curriculum vitae avant le 6 septembre 1975 à l'adresse suivante:

C.L.S.C. Seigneurie de Beauharnois,  
a/s Directeur général,  
110, Chemin Larocque,  
Valleyfield, Québec, J6T 4A8



La Fédération  
de Québec  
des Caisses populaires  
Desjardins

### ANALYSTE DE SYSTÈME

- Contribue à optimiser le rendement du système informatique par le développement de programmes spéciaux et la modification de programmes de service.
- Procure l'assistance technique requise pour la solution de problèmes de fonctionnement et l'utilisation efficace des programmes et de l'équipement.

### ANALYSTE D'APPLICATION

- Analyse des projets et élabore, en collaboration avec l'analyste de système et l'utilisateur, les systèmes informatiques appropriés.
- Planifie le développement et la programmation des systèmes et supervise leur mise en opération.

#### QUALIFICATIONS:

- A) ACADEMIQUES: formation universitaire de premier cycle, avec spécialisation en informatique ou l'équivalent.
- B) EXPERIENCE: deux (2) années d'expérience en programmation (ASSEMBLER ou COBOL) ayant permis de connaître les programmes utilitaires et le langage OS(JCL), d'être familier avec l'interprétation des messages de compilation ainsi qu'avec l'interprétation et la lecture des impressions de mémoire (CORE DUMPS).

#### APTITUDES

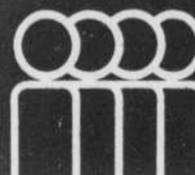
- Esprit d'analyse et de synthèse.
- Aptitude au travail d'équipe.
- Raisonnement logique.
- Facilité à communiquer.

#### CONDITIONS DE TRAVAIL:

- Le salaire variera suivant les qualifications et l'expérience.
- Avantages sociaux complets.
- Lieu de travail: Montréal.

Les personnes intéressées à poser leur candidature doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le 28 août 1975, à:

MONSIEUR JULES W. COMTOIS,  
LA FÉDÉRATION DE QUÉBEC  
DES CAISSES POPULAIRES DESJARDINS,  
1253, AVENUE MCGILL COLLEGE,  
SUITE 970, MONTREAL 110



CENTRE LOCAL DE SERVICES  
COMMUNAUTAIRES  
DE HULL  
205, rue NOTRE-DAME  
HULL (QUÉBEC) 770-6900

RECHERCHE

### COORDONNATEUR SOCIAL

#### FONCTIONS:

- Voit à l'élaboration et à la planification des programmes et politiques de son secteur.
- Voit au bon fonctionnement des services professionnels de son secteur.
- Coordonne et contrôle les activités des services d'accueil, de références, des auxiliaires familiales et des praticiens sociaux.
- Partage avec les autres coordonnateurs les fonctions d'évaluation du personnel.
- Fait rapport de façon régulière, voire mensuelle, des activités et services de son secteur au directeur général.
- Accomplit toute autre tâche pertinente à ses fonctions.

#### EXIGENCES:

- Formation universitaire en sciences sociales.
- Deux ans d'expérience pertinente.
- Connaissance du réseau des affaires sociales.
- Capacité de travailler en équipe.

#### RÉMUNÉRATION:

À déterminer selon les qualifications et l'expérience d'après la convention collective.

Veillez faire parvenir votre curriculum vitae avant le 3 septembre 1975 à:

André Legault  
Directeur Général  
C.L.S.C. de Hull  
205, rue Notre-Dame,  
Hull, Québec.

Université du Québec à Montréal

### AGENT D'INFORMATION au Service de l'Information et des Relations publiques

#### FONCTIONS:

L'agent d'information contribue à l'orientation, participe à la rédaction et à la fabrication du journal de l'Université du Québec à Montréal.

Il s'intègre au sein d'une équipe de professionnels de l'information à laquelle participe la section graphisme.

Il s'intéresse activement à tous les aspects de la vie universitaire, avant tout à la vie des modules et des départements et à leurs activités. Il est capable de rendre compte d'événements tels que conférences, colloques, séminaires, etc.

Il est capable de travailler rapidement, d'exercer pleinement son initiative dans l'organisation de son temps, de rechercher lui-même les éléments d'information et de déterminer les formes dans lesquelles communiquer l'information.

Il doit être capable de participer pleinement et activement à l'élaboration tant de l'orientation que de la facture du journal. Il est intéressé par le défi que représente le développement de concepts de communication au sein d'une grande institution.

#### EXIGENCES:

L'expérience du journaliste d'information.  
Diplôme de premier cycle dans une discipline appropriée, ou une expérience équivalente.

#### TRAITEMENT

Selon l'échelle des salaires en vigueur à l'université du Québec à Montréal.

Les candidats sont priés de faire parvenir un curriculum vitae détaillé avant le 30 août 1975, au:

Service du personnel (concours No 188)  
Université du Québec à Montréal  
355 ouest, rue Ste-Catherine  
Suite 6029  
Montréal H3C 3P8, Québec.

NETTOYEUR  
**P.M.**  
Service d'une heure  
ou comptoir  
Service de chemises  
8309 ST-DENIS  
381-1322

POUR BIEN DIGÉRER  
BUVEZ  
UNE EAU DE SANTÉ  
ALCALINE & PÉTILLANTE  
QUI FACILITE LE  
TRAJET DIGESTIF  
ET L'ÉLIMINATION  
**Lithines 33**